
Sommaire

1^{ère} partie - Rapport de gestion

LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	3
INTRODUCTION.....	5
CONSEIL COMMUNAL	6
MUNICIPALITÉ.....	13
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
Généralités.....	15
Archives.....	24
Personnel communal	26
Manifestations populaires	31
Commission «Prilly animation».....	32
Bibliothèque communale.....	33
OFFICE DE LA POPULATION.....	36
SERVICE INFORMATIQUE.....	39
FINANCES	41
DOMAINES & BÂTIMENTS.....	
Bâtiments communaux.....	43
Piscines, forêts, vignes et divers	43
Bâtiments scolaires.....	46
Bâtiments communaux et scolaires.....	46
Sociétés immobilières.....	47
Temples et cultes	47
ENERGIE & ENVIRONNEMENT	
Gestion des déchets ménagers.....	48
Energie & Environnement.....	50
TRAVAUX & VOIRIE	
Routes	53
Études et réalisations diverses	54
Activités et prestations diverses.....	55
Matériel.....	56
Égouts, ruisseaux	56
URBANISME & CONSTRUCTIONS.....	
Permis de construire et d'habiter	57
Autorisations et prestations diverses.....	58
Construction communale.....	60
Constructions privées.....	60
Urbanisme.....	61

Sommaire

ENFANCE	
Service de l'enfance	69
Fondation des Acacias	70
Direction de l'établissement primaire	74
Conseillère école-famille (CEF)	78
JEUNESSE	
Travail social de proximité (TSP)	79
Centre de loisirs - Carrefour-Sud	80
Colonies de vacances	81
AIDE SOCIALE COMMUNALE ET AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT	83
SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS	84
CONCLUSIONS	86

2^{ème} partie - Relations intercommunales

Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois (AJENOL)	88
ARASPE - Rapport du Président du Comité de direction	89
ASIGOS - Rapport du Président du Comité de direction	90
ASIGOS - Etablissement secondaire - Rapport du Directeur	91
Association de communes «Sécurité dans l'Ouest lausannois»	93
Groupe Coordination Jeunesse	95
Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois	95
Protection civile Région Ouest lausannois	97
Service de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS Crenol)	97

Liste des abréviations

AAS	Agence d'assurances sociales
ACRM	Association des communes de la région morgienne
AI	Assurance invalidité
AIT	Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation des taxis
AFTPU	Axes forts transports publics urbains
AJENOL	Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois
ALM	Agglomération Lausanne - Morges
AMF	Accueillante en milieu familial
APEMS	Accueil pour enfants en milieu scolaire
ARASPE	Association régionale action sociale - Prilly Echallens
ASCS	Association de soutien à Carrefour-Sud
ASIGOS	Assoc. intercommunale pour la construction, la gestion des bâtiments et l'organisation de l'environnement scolaire de l'arrondissement secondaire de Prilly
ASTAG	Association suisse des transports routiers
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVS-AF-AC	Assurance vieillesse/Allocations familiales/Assurance chômage
Badac	Banque de données des cantons et villes suisses
BHNS	Bus à haut niveau de service
BPA (bpa)	Bureau de prévention des accidents
CAD	Chauffage à distance
CAMAC	Centrale des autorisations en matière d'autorisation de constructions
CDAP	Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal
CIGM	Centre intercommunal de glace de Malley
CISIP	Commission d'intégration Suisses-Immigrés de Prilly
CIP	Caisse intercommunale de pensions
CRP	Caisse de retraite professionnelle
CISTEP	Commission intercommunale "station d'épuration des eaux usées de Vidy"
COES	Classe officielle d'enseignement spécialisé
CRENOL	Couronne de la région Nord-Ouest lausannoise
CSR	Centre social régional
CVAJ	Centre vaudois d'aide à la jeunesse
CVEA	Centre de vie infantine des Acacias
ECA	Etablissement cantonal d'incendie
EFRE	Entraide familiale de Renens
EGID	Identificateur fédéral de bâtiment (selon la Loi sur l'harmonisation des registres/LHR)
EPT / ETP	Effectif plein temps / Effectif temps plein
ES-L	Ecole supérieure en éducation sociale, Lausanne
ETS	Emploi temporaire subventionné
EWID	Identificateur fédéral de logement (selon la Loi sur l'harmonisation des registres/LHR)
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FAO	Feuille des avis officiels
FOSC	Feuille officielle suisse du commerce
FEM	Fondation pour l'enseignement de la musique
G2i	Système de gestion de l'Office de la population
GLAJ-VD	Groupe de Liaison des Activités Jeunesse du Canton de Vaud
GEFI	Système de gestion des finances communales
GROPIL	Groupe de pilotage (dans un projet)
IDHEAP	Institut des hautes écoles en administration publique
IUS	Indice d'utilisation du sol
JSP	Jeunes sapeurs-pompiers
LAA	Loi sur l'assurance accidents
LAJE	Loi sur l'accueil de jour des enfants
LASV	Loi sur l'action sociale vaudoise
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
LEaux	Loi fédérale sur la protection des eaux
LED	Light-emitting diode (diode électroluminescente)
LEM	Loi sur les écoles de musiques
LVMP	Loi vaudoise sur les marchés publics
MACIT	Missions d'action citoyenne

Liste des abréviations

MATAS	Modules d'activités temporaires et alternatives à la scolarité
MCBA	Musée cantonal des Beaux Arts
MO	Maître de l'ouvrage
MSST	Mesures de sécurité et de santé au travail
OCOSP	Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
OFS	Office fédéral de la statistique
OFT	Office fédéral des transports
OIT	Office de l'information sur le territoire du canton de Vaud
OPB	Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit
OPEL	Ordonnance sur la protection des eaux et liquides
OPTI	Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle
OPO	Office de la Population
OSEO	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
PALM	Projet d'agglomération Lausanne - Morges
PC	Prestations complémentaires
PCi	Protection civile
PDL	Plan directeur localisé
PGA	Plan général d'affectation
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PM	Pour mémoire
PPA	Plan partiel d'affectation
PQ	Plan de quartier
RC	Registre du commerce ou route cantonale ou responsabilité civile
RPLP	Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations transports
SAPE	Service d'accueil de la petite enfance
SDIS	Service de défense incendie et de secours
SDNL	Schéma directeur du Nord lausannois
SDOL	Schéma directeur de l'Ouest lausannois
SDT	Service du développement du territoire
SESA	Service cantonal des eaux, sols et assainissement
SGA	Société générale d'affichage
SI	Services industriels ou Société immobilière
SIT	Système d'information territorial
SPJ	Service de protection de la jeunesse
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
STEP	Station d'épuration
TP	Transports publics
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UC	Urbanisme et constructions
UCV	Union des communes vaudoises
UIP	Union instrumentale de Prilly
USP	Union des sociétés de Prilly
VOTELEC	Application informatique cantonale pour les votations/élections
VSS	Association suisse des professionnels de la route et des transports

Introduction

PRÉAVIS N° 13 - 2016

1^{ère} PARTIE

RAPPORT

DE LA MUNICIPALITÉ DE PRILLY

AU CONSEIL COMMUNAL

SUR SA GESTION DE L'EXERCICE 2015

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de l'article 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes, état au 1^{er} juillet 2013,
- du Règlement du Conseil communal entré en vigueur le 1^{er} juillet 2015,

la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2015.

Conseil communal

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2015 (législature 2011-2016)

1	ABOMO SAMBA Jean Marie	PLR	39	MOMBELLI Henri Pascal	PLR
2	APARICIO Isabelle	POP	40	MONNEY Johanna	VER
3	BI-BANDENDA BILONGO Jean-Claude	PS	41	MRAZEK Jan	VER
4	BOLDEA Liviu-Ioan	UDC	42	NEF Madeleine	POP
5	BORER Georges	PLR	43	NOSEDA GUIGNARD Geneviève	PS
6	BOULAZ David	VER	44	OBERSON Charli	PLR
7	BURDET Christian	PS	45	OESCH Madeleine	PS
8	BURGENER Fritz	PLR	46	PEREZ Manuel	PS
9	CLIVAZ LUCHEZ Patrizia	PS	47	PFEIFER JUNOD Ruth	VER
10	CONNE Madeline	PS	48	PIGUET Jean Michel	PS
11	CRETEGNY Philippe	PLR	49	PILET Olivier	PS
12	DAVID Samuel	PLR	50	POCHON Elia	PLR
13	DEILLON Fabien-Thierry	UDC	51	POLIER Jamila	UDC
14	DEILLON Monika	UDC	52	POULY Laurent	PLR
15	DELESSERT Pascal	PLR	53	RANNO Cadia	PS
16	DEMCIK Borislav	UDC	54	REYMOND Antoine	PLR
17	DEPRAZ Gérald	PLR	55	RICHARD Francis	PLR
18	DI NATALE Giovanni Battista	PDC	56	RIEHLING Stéphane	PLR
19	DUPERTUIS Jean-Pierre	PLR	57	ROMANENS GAILLE Danielle	PS
20	EBERHARD Pierrette	POL	58	ROMERA RIOLA José Luis	PS
21	EICHENBERGER Claudio	UDC	59	ROSA Enzo	PLR
22	EQUEY David	PLR	60	ROSSET Jean Pierre	PS
23	FERNANDES José	PLR	61	ROTA Romualdo	IND
24	GAILLARD Léo	PS	62	RUSSBACH Magali	VER
25	GENET Nicole	PS	63	SANCHEZ Olga	PS
26	GENIER Maurice	PLR	64	SARTORELLI Luigi	PDC
27	GIRARD Daniel	PLR	65	SAUGY Roger	PS
28	HANISCH Youri	UDC	66	SCHROFF Philippe	PLR
29	JEAN-PETIT-MATILE Olivier	PLR	67	SEPPEY Marianne	PDC
30	JOLY Rebecca	VER	68	SIRAVO Ugo	POP
31	KHEMISSA Samira	PS	69	SOLLIARD Gaston	PS
32	KRATTINGER BOUDJELTA Sylvie	PS	70	STAUFFER David	PDC
33	KURT Ihsan	PS	71	STEINER Nadia	VER
34	LASSERRE ROUILLER Colette	PLR	72	STURM Nicole	PLR
35	LOPES Maria	PS	73	TROTTI Javier	PLR
36	MAILLARD Christian	PLR	74	TWINOMUGISHA BUCHANA Alexis	PS
37	MATTIA Maurizio	VER	75	WEIBEL Marie Claire	IND
38	MEIENHOFER Werner	PS			

Secrétaire : BARTOLOZZI Isabelle
Secrétaire suppléante : ROGGLI Yvonne
Huissier : ROSSAT Jacky

Conseil communal

Bureau du Conseil communal

Du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015

Présidente : Mme Sylvie Krattinger Boudjelta
1^{er} Vice-président : M. David Equey
2^{ème} Vice-présidente : Mme Patrizia Clivaz Luchez
Scrutatrices : Mme Monika Deillon
Mme Pierrette Eberhard
Scrutateurs : M. Georges Borer
suppléants Mme Ruth Pfeiffer Junod

Du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016

Président : M. David Equey
1^{ère} Vice-présidente : Mme Patrizia Clivaz Luchez
2^{ème} Vice-présidente : Mme Pierrette Eberhard
Scrutateurs : M. Georges Borer
Mme Ruth Pfeiffer Junod
Scrutatrices : Mme Madeleine Oesch
suppléantes Mme Monika Deillon

Compte-rendu des décisions du Conseil communal en 2015

En 2015, le Conseil communal a tenu 11 séances (7 en 2014) au cours desquelles la Municipalité a présenté 24 préavis et 3 rapports (17 préavis et 1 rapport en 2014).

Séance du 2 février 2015

- Assermentation de M. Leunard Kokollari en remplacement de M. Gaston Cordey, démissionnaire.
- Adoption du préavis municipal N° 1-2015 soumettant l'augmentation du cautionnement communal d'un montant de CHF 5'000'000.- en faveur du Centre Intercommunal de Glace de Malley (CIGM SA), permettant la construction d'un nouveau Centre sportif à Malley.
- Adoption du préavis municipal N° 2-2015 sollicitant l'octroi d'un crédit complémentaire de CHF 1'577'085.- au crédit d'ouvrage de CHF 12'875'000.-, accordé par le biais du préavis N° 17-2008, pour la restructuration et l'extension du bâtiment administratif «Le Château».
- Adoption du préavis municipal N° 3-2015 sollicitant un crédit complémentaire global de CHF 468'060.- pour couvrir les dépassements suivants : crédit d'ouvrage concernant la création d'une crèche dans le bâtiment «Au Tilleul» (préavis N° 21-2008), crédit pour la transformation de la crèche-garderie des Acacias en une garderie et pour la rénovation du bâtiment (préavis N° 8-2009), crédit d'investissement concernant la réaffectation des locaux PCi, sis dans les sous-sols du Collège du Grand-Pré, en locaux pour groupements et sociétés locales (préavis N° 10-2010) et crédit destiné à la démolition et reconstruction du restaurant de la piscine de la Fleur-de-Lys (préavis N° 10-2011).

Séances des 9 et 16 février 2015

- Adoption du préavis municipal N° 4-2015 amendé proposant l'adoption d'un nouveau Règlement du Conseil communal tenant compte des adaptations de la Loi sur les communes entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2013.

Séance du 9 mars 2015

- Adoption du préavis municipal N° 5-2015 amendé sollicitant un crédit de CHF 4'463'000.- destiné au réaménagement du carrefour de la Fleur-de-Lys ainsi qu'au renouvellement des réseaux souterrains, et répondant au postulat, déposé le 19 février 2007, de M. le Conseiller Jean-Pierre Rosset «Carrefour Fleur-de-Lys : dangerosité sur la jonction rte de Neuchâtel-ch. de la Fleur-de-Lys».
- Adoption du préavis municipal N° 6-2015 sollicitant un crédit de CHF 1'785'000.- destiné au réaménagement du ruisseau de Broye au droit du nouveau carrefour de la Fleur-de-Lys et à la création de deux bassins de rétention et de protection contre les crues.
- Adoption du préavis municipal N° 7-2015 amendé sollicitant un crédit d'études de CHF 3'000.- pour la participation de la Commune de Prilly au financement du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL), à hauteur de CHF 65'000.-, et du Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL), à hauteur de CHF 18'000.-.

Conseil communal

Séance du 20 avril 2015

- Adoption du préavis municipal N° 8-2015 amendé relatif à la création d'un réseau de structures d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS).
- Adoption du préavis municipal N° 9-2015 amendé sollicitant un crédit d'investissement de CHF 1'400'000.- destiné à l'assainissement d'installations de chauffage et des citernes enterrées à simple paroi dans les bâtiments communaux.
- Adoption du préavis municipal N° 10-2015 soumettant le plan partiel d'affectation (PPA) «Fleur-de-Lys».
- Adoption du complément au préavis municipal N° 4-2015 amendé proposant la modification des articles 70, 73, 100, 102, 103 et 116 du nouveau Règlement du Conseil communal tenant compte des adaptations de la Loi sur les communes entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2013.

Séance du 18 mai 2015

- Adoption du préavis municipal N° 11-2015 soumettant la participation de la Ville de Prilly aux charges d'exploitation du nouveau Centre sportif de Malley et sollicitant l'autorisation de signer la Convention d'actionnaires y relative.
- Adoption du préavis municipal N° 12-2015 sollicitant l'autorisation de créer avec les Communes de l'Ouest lausannois et la Ville de Lausanne une fondation, dénommée Fondation pour le Théâtre Kléber-Méleau.
- Adoption du préavis municipal N° 13-2015 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 460'000.- destiné au renouvellement des installations de chauffage du site de Plan-Sépey à Gryon.

Séance du 22 juin 2015

- Elections à la Commission des finances de Mme Elia Pochon en remplacement de M. David Equey, démissionnaire, et de M. Maurizio Mattia en remplacement de M. Jan Mrazek, démissionnaire.
- Elections des suppléants dans les commissions permanentes en lien avec l'entrée en vigueur du nouveau Règlement du Conseil communal au 1^{er} juillet 2015.
- Adoption du préavis municipal N° 14-2015 soumettant le rapport municipal sur la gestion communale pour l'exercice 2014.
- Adoption du préavis municipal N° 15-2015 amendé soumettant les comptes de la STEP de Vidy, les comptes du SDIS Malley, Prilly-Renens et les comptes communaux pour l'exercice 2014.
- Adoption du préavis municipal N° 16-2015 amendé sollicitant un crédit de CHF 4'410'000.- destiné à la mise en séparatif et au renouvellement des réseaux souterrains pour le secteur route de Cossonay (1^{ère} étape) - avenue de Floréal, travaux liés à la mise en œuvre du chauffage à distance (CAD) pour ledit secteur, et au réaménagement partiel de la place du Collège Centre.

Séance du 5 octobre 2015

- Assermentation de M. Liviu Boldea.
- Adoption du préavis municipal N° 17-2015 amendé relatif à l'adaptation des indemnités du Conseil communal pour la législature 2011-2016 liée à l'entrée en vigueur du nouveau Règlement du Conseil le 1^{er} juillet 2015.
- Adoption du préavis municipal N° 18-2015 sollicitant l'octroi d'un crédit de CHF 145'000.- destiné aux travaux de transformations intérieures de l'appartement de service du collège de Mont-Goulin pour la création d'un lieu d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS).
- Adoption du préavis municipal N° 19-2015 relatif à l'octroi d'un prêt sans intérêt de CHF 100'000.- à l'Association de soutien du groupe scout de Covatannaz au titre d'aide communale à la rénovation de la maison du scoutisme de Prilly.

Séance du 2 novembre 2015

- Adoption du préavis municipal N° 20-2015 sollicitant un crédit d'investissement de CHF 698'400.- destiné à l'aménagement d'une zone mixte comprenant un skatepark pour occuper l'espace sis entre le tracé de la nouvelle route et celui du LEB à la Fleur-de-Lys.

Conseil communal

- Adoption du rapport municipal N° 1-2015 répondant au postulat N° PO 4-2008 de M. l'ex-Conseiller A. Bellon & Consorts «Pour un plan d'action communal en faveur du sport».

Séance du 30 novembre 2015

- Adoption du préavis municipal N° 21-2015 sollicitant un crédit d'étude de CHF 450'000.- destiné au projet d'exutoire intercommunal pour le détournement des débits de pointe des ruisseaux des Baumettes et de Broye, le détournement du Galicien, la création d'une galerie du ruisseau de Broye et la renaturation de la Chamberonne.
- Adoption du préavis municipal N° 23-2015 sollicitant un crédit d'investissement de CHF 157'000.- destiné à la réfection de la toiture et du patio, ainsi que du clocher du temple de St Etienne.
- Adoption du rapport municipal N° 2-2015 répondant au postulat N° PO 1-2013 de Mme la Conseillère I. Aparicio & Consorts «Pour un approvisionnement des réfectoires scolaires avec des produits issus de l'agriculture de proximité».
- Nomination du Secrétaire titulaire du Conseil communal en la personne de M. Alexandre Turrian, en remplacement de Mme Isabelle Bartolozzi, démissionnaire au 31 décembre 2015.

Séance du 7 décembre 2015

- Assermentations de M. Léo Gaillard en remplacement de M. Alberto Rusconi, démissionnaire, et de M. Olivier Jean-Petit-Matile en remplacement de M. Leunard Kokollari, démissionnaire.
- Adoption du préavis municipal N° 25-2015 soumettant le budget de l'Administration communale pour l'exercice 2016.
- Adoption du préavis municipal N° 24-2015 sollicitant un crédit d'étude de CHF 712'950.- destiné au projet de requalification de l'avenue du Chablais.
- Adoption du rapport municipal N° 3-2015 amendé présentant l'état de traitement des motions et postulats encore en suspens et ayant été déposés et renvoyés à la Municipalité jusqu'au 31 décembre 2014.



Conseil communal

Liste des motions et postulats en suspens au 31 décembre 2015

29.09.2008	M. Stéphane Birrer	PO 3-2008 : «Pour une dynamisation du centre de Prilly».
08.12.2008	M. Samuel David	PO 7-2008 : «Pour un calendrier des mesures à envisager pour assainir les routes conformément à l'Ordonnance de la protection contre le bruit et au Plan d'attribution des degrés de sensibilité au bruit».
28.06.2010	Mme Johanna Monney et consorts	PO 6-2010 : «Pour un service de vélos en libre-service à Prilly».
27.09.2010	MM. Maurizio Mattia et Jan Mrazek	PO 8-2010 : «Pour la promotion de la biodiversité en milieu urbain».
08.11.2010	Mme Patrizia Clivaz Luchez et consorts	PO 10-2010 demandant la construction d'appartements protégés sur la Commune de Prilly.
06.12.2010	Mme Isabelle Aparicio et consorts	PO 11-2010 : «Pour des logements subventionnés à Prilly».
28.03.2011	Mme Anne Bourquin Büchi et consorts	PO 1-2011 : «Afin de soutenir une économie de proximité et de promouvoir un tissu économique diversifié dans la commune et la région, Prilly s'engage dans le développement du microcrédit».
12.09.2011	M. Stéphane Birrer et consorts	M 2-2011 demandant à la Municipalité de mettre en œuvre des outils performants de communication et d'offrir à la population une information de qualité, actuelle, facile d'accès et compréhensible.
16.12.2013	MM. Maurizio Mattia et Jan Mrazek	PO 2-2013 demandant à la Municipalité une réflexion globale sur la qualité de l'éclairage au sein de la Commune.
05.05.2014	M. Jan Mrazek et consorts	PO 1-2014 «Pour la sécurisation des piétons à Prilly»
05.05.2014	M. Fabien Deillon	PO 2-2014 «Pour du vert transparent»

Etat de traitement des motions et postulats

L'état de traitement des motions et postulats encore en suspens et ayant été déposés et renvoyés à la Municipalité jusqu'au 31 décembre 2014 a fait l'objet d'un rapport intermédiaire détaillé, dont le Conseil communal a pris acte dans sa séance du 7 décembre 2015 tout en fixant des nouveaux délais de réponses selon les dispositions de l'article 69, alinéa 2, du Règlement du Conseil communal en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2015.

Les motions et postulats renvoyés à la Municipalité en 2015 seront traités en principe dans le courant de 2016-2017 ou feront l'objet d'un rapport intermédiaire d'ici à fin 2016.

Suite donnée aux vœux et observations de la Commission de gestion et de la Commission des finances

Sur la base des réponses de la Municipalité dans son document daté du 9 juin 2015, seuls les points nécessitant une suite ou une précision à donner sont repris ci-après :

Vœu N° 2 (page 11 du rapport de la Commission de gestion)

Domaines & Bâtiments - Chemins de fuite

La CoGest demande que des essais de la sonnerie des alarmes soient effectués annuellement en même temps que les contrôles techniques afin de s'assurer que les alarmes sont opérationnelles et audibles par tous.

Réponse

Les essais de la sonnerie des alarmes seront faits d'ici la fin de cette année en collaboration avec les Directeurs des écoles. Ils seront renouvelés chaque année à une période qui reste à définir.

Conseil communal

Suite donnée

Les Directeurs des écoles primaire et primaire-secondaire ont été sollicités afin d'organiser conjointement un essai annuel des sonneries. L'essai prévu à la rentrée scolaire 2015 n'a pas pu avoir lieu à cause des travaux en cours au collège Centre. Cet exercice est d'ores et déjà planifié pour la rentrée scolaire 2016 (septembre ou octobre).

Vœu N° 6 (page 16 du rapport de la Commission de gestion)

Finances, Police SDIS, Affaires culturelles et sportives - Service des finances

La CoGest demande que chaque préavis fasse l'objet d'une attention plus critique sur le plan financier et que des informations plus complètes y figurent.

Réponse

Dorénavant, tout investissement fera l'objet d'un préavis indiquant son but, le montant du crédit, le mode de financement, la durée d'amortissement, les charges financières et d'exploitation ainsi que sa mention dans les projets futurs. De plus, si l'investissement est égal ou supérieur à CHF 4 millions, le préavis comportera des informations sur les incidences éventuelles ayant trait à la capacité d'autofinancement, à l'endettement par rapport au plafond d'endettement, au taux d'imposition, au recours éventuel à l'emprunt et aux projets futurs, ceci conformément à l'article 98 du nouveau Règlement du Conseil communal qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2015.

Suite donnée

Dès le 2^{ème} semestre 2015, les conclusions des préavis d'investissement ont été modifiées afin de compléter les informations en termes d'amortissements et d'intérêts, entre autres. En outre, un tableau récapitulatif des incidences financières sera prochainement joint à tout préavis d'investissement.

Observation N° 1 de la Commission des finances

La Municipalité s'était engagée, il y a maintenant deux exercices, à fournir à la COFIN un état exhaustif des locaux propriété de la commune mis à la disposition des diverses organisations et sociétés, qu'elles soient locales ou non, de la surface de chacun de ceux-ci ainsi que, le cas échéant, du prix et conditions de leur location. Or, à ce jour, la COFIN n'a encore reçu aucun document. La COFIN apprécierait de savoir où en est ce recensement, qu'elle imagine assez compliqué au vu du délai écoulé depuis sa demande, qu'on nous avait pourtant dit être également très utile aux services communaux. Et encore, quels seraient les obstacles éventuels rencontrés pour son établissement ou ceux qui s'opposeraient à une diffusion à la COFIN.

Réponse

Le travail de recensement des locaux communaux mis à disposition ou loués a pris du retard car il a été décidé dans la lancée d'établir un inventaire global afin de ne pas devoir (re)faire l'exercice. A ce jour, et pour la compréhension de la Commission des finances, une nomenclature de tous les locaux allant des sous-sols aux galetas est terminée en ce qui concerne les établissements scolaires. Le travail se poursuit pour ce qui est des autres bâtiments, dont Acacias et Tilleul. La phase finale consistera à extraire, selon les tableaux réalisés, l'ensemble des locaux mis à disposition ou loués et d'y ajouter les montants perçus. Les éventuelles et diverses informations complémentaires en possession de la Municipalité en lien avec la demande de la Commission des finances seront également transmises à cette dernière. L'ampleur de la tâche ainsi que les nombreux dossiers ouverts et les priorités fixées sont les seules raisons de ce retard. La remise des informations semble être possible pour la fin de cette année.

Suite donnée

Ce travail de recensement s'est avéré plus important qu'il n'y paraissait et son traitement se poursuit actuellement selon les disponibilités du service concerné. Ce dossier devrait pouvoir être présenté à la Commission des finances au cours d'une séance à fixer à la rentrée d'août 2016.

Conseil communal

Votations et élections 2015

08 mars

Votation fédérale

Electeurs inscrits : 5'706

Initiative populaire du 5 novembre 2012 «Aider les familles ! Pour des allocations pour enfants et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt»

Taux de participation : 42.71 %

Initiative populaire du 17 décembre 2012 «Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie»

Taux de participation : 42.71 %

14 juin

Votation fédérale

Electeurs inscrits : 5'709

Arrêté fédéral du 12 décembre 2014 concernant la modification de l'article constitutionnel relatif à la procréation médicalement assistée et au génie génétique dans le domaine humain

Taux de participation : 41.08 %

Initiative populaire du 20 janvier 2012 «Initiative sur les bourses d'études»

Taux de participation : 41.08 %

Initiative populaire du 15 février 2013 «Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale)»

Taux de participation : 41.08 %

Modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur la radio et la télévision

Taux de participation : 41.08 %

18 octobre

Elections fédérales

Electeurs inscrits : 5'655

Election du Conseil national

Taux de participation : 39.89 %

Election du Conseil des Etats 1^{er} tour

Taux de participation : 37.90 %

08 novembre

Elections fédérales

Electeurs inscrits : 5'656

Election du Conseil des Etats 2^{ème} tour

Taux de participation : 33.45 %



Municipalité

Répartition des sections en 2015

Administration générale - Archives - Bibliothèque -
Informatique - Office de la population - Urbanisme &
Constructions - Relations extérieures

M. Alain Gillièron
Suppléant : M. Michel Pellegrinelli

Social/AAS - Petite enfance - Ecoles - Travail social
de proximité - Centre de loisirs - Lanterne magique -
Colonies de vacances

Mme Anne Bourquin-Büchi
Suppléant : M. Bertrand Henzelin

Finances - Police - Service de défense contre l'incendie
et de secours - Protection civile - Affaires culturelles et
sportives - Commission d'animation

M. Bertrand Henzelin
Suppléant : M. Olivier Simon

Travaux publics/Voirie - Parcs et promenades -
Services industriels - STEP - Naturalisations -
Paroisses - Commission Suisses-Immigrés de Prilly

M. Michel Pellegrinelli
Suppléant : M. Alain Gillièron

Domaines/Forêts/Piscines - Bâtiments/Patrimoine -
Energie/Environnement - Déchets/conditionnement
et évacuation - SI communales

M. Olivier Simon
Suppléante : Mme Anne Bourquin Büchi

Vice-Syndic pour 2015-2016 : M. Michel Pellegrinelli

Depuis le 1^{er} juillet 2014 et jusqu'au 30 juin 2015, la Municipalité a tenu 44 séances ordinaires et extraordinaires (44 en 2013-2014). Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015, elle a siégé à 21 reprises.

Elle a organisé ou participé à l'organisation

- de la 2^{ème} édition de la Fête de la musique à Prilly, le 20 juin;
- dans le cadre du 30^{ème} anniversaire de la Fête du cinéma, aux animations qui ont accompagné la projection exceptionnelle du film «Les Recettes du bonheur», à l'Espace Odyssée Malley, proposées par plusieurs communautés étrangères de la région, notamment la Commission d'Intégration Suisses-Immigrés de Prilly (CISIP), le 7 novembre;

ainsi que la manifestation bisannuelle suivante :

- première édition de la soirée réunissant le personnel actif et les collaborateurs retraités de l'Administration communale, qui s'est déroulée le 4 septembre à la Grande Salle; elle aura désormais lieu tous les deux ans, en alternance avec la traditionnelle sortie du personnel, organisée sur une journée.

Elle a accueilli à Prilly :

- la réunion de présentation, par l'ECA aux différents acteurs concernés, de l'avancement du projet «Vision Intégrée Défense Incendie et Secours 20-25» de l'agglomération lausannoise, le 24 juin;

Elle a apporté un soutien logistique à :

- l'Union instrumentale de Prilly (UIP), organisatrice du 85^{ème} Giron des musiques de la Côte Est, du 22 au 24 mai;
- la traditionnelle fête de l'Abbaye de Prilly, qui marquait son 140^{ème} anniversaire, du 12 au 14 septembre.

Elle a en outre assisté ou participé :

- aux festivités du 40^{ème} anniversaire de la Guggenmusik Les Bedzules, le 31 janvier;
- à la proclamation des résultats et au vernissage de l'exposition du concours d'architecture du nouveau Centre sportif de Malley, le 29 juin;
- à la cérémonie de remise du prix «Ville en santé 2015» dont Prilly a été l'une des deux bénéficiaires, le 1^{er} juillet;

Municipalité

- à la Journée des Villes Suisses, en tant qu'intervenante à la Table ronde «Comment la politique peut-elle favoriser la cohésion sociale», le 27 août;
- à la 3^{ème} édition de l'Action 72 heures, du 10 au 13 septembre;
- aux diverses manifestations qu'elle organise annuellement, ainsi qu'à celles des groupements, associations et autres sociétés locales, de même qu'à leurs soirées annuelles.

La visite annuelle de la Préfète, Mme Anne Marion Freiss, a eu lieu le 30 novembre.

* * * * *

2015

Dire que la Ville de Prilly se porte sensiblement mieux que l'ensemble du Monde est un truisme. Ce millésime 2015 a été comme les années précédentes, soit intense, animé, complexe, interpellant, mais aussi positif et prometteur, avec comme point d'orgue l'obtention du prix de «Ville en santé» des villes suisses.

Bon nombre de projets ont été opérationnalisés et ne manquent pas d'intéresser, voire d'interpeller le citoyen : Fleur-de-Lys, Rte de Broye, planification de la friche de Malley, autant de lieux majeurs de notre exigu territoire. Il s'agit de passages/travaux obligés qui font que le paysage de notre ville s'apprête à être sensiblement modifié. Pour le sous-sol, il y va de la sécurité à long terme de nos conduites et pour le reste des projets, une évolution logique liée au dynamisme de l'arc lémanique dont notre ville fait plus que partie.

On ne peut terminer ce bref panorama rétroactif sans mettre en exergue la 1^{ère} exploitation de notre nouvelle et magnifique piscine de la Fleur-de-Lys, dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'elle fait l'unanimité ! A l'évidence, ce joyau, au service de toutes et tous, est une réussite et gageons que, face à la qualité de cette infrastructure, nos successeurs des 50 prochaines années nous seront reconnaissants face au temps qui passe «INOXérablement» !

Alors même si «RIE3», le franc fort, la situation internationale et d'autres paramètres macro-économiques peu engageants ne nous portent pas au total optimisme, on peut néanmoins conclure en rappelant : *qu'un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, alors qu'un optimiste voit par contre une opportunité dans chaque difficulté* !

A vous de (bien) choisir !

Au nom de la Municipalité
Le Syndic



GÉNÉRALITÉS

Abonnements CFF

Comme en 2014, 5 cartes journalières ont été mises à disposition des Prillérans, au prix adapté à CHF 45.- dès le 1^{er} janvier 2014 en raison de l'augmentation des tarifs CFF de cette catégorie à hauteur de quelque 32 % entre décembre 2011 et novembre 2014. Il en résulte que, sur les 1'825 cartes disponibles, 1'516 ont été vendues et 25 utilisées pour les besoins des services communaux ($1'541 \text{ s}/1'825 = 84.44 \%$; en 2014 : $1'573 \text{ s}/1'825 = 86.19 \%$). Il est à noter qu'en décembre 22 billets ont été délivrés pour janvier 2016. En outre, comme en 2014, le personnel communal a eu la possibilité d'acquérir, en toute dernière minute, des billets invendus au prix de CHF 15.- le billet, soit un total de 31 billets.

Association de Communes de la région lausannoise pour la réglementation des taxis (AIT)

Cinq collaborateurs/trices, représentant 2.95 EPT, participent à l'exécution des tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après : l'Association), dont Lausanne fait partie, avec onze autres communes des environs.

Événements marquants

La deuxième révision partielle de la réglementation sur le service des taxis, qui a été adoptée par le Conseil intercommunal dans sa séance du 7 mai, a fait l'objet de deux recours en date du 20 juillet, l'un du Groupement des taxis indépendants, l'autre de la société Uber. Si le recours du Groupement des taxis indépendants est surprenant, dans la mesure où deux séances d'information ont précédé l'adoption de cette modification partielle de la réglementation, celui de la société Uber s'explique mieux. En effet, après avoir pris connaissance d'un avis de droit étayé, le Comité de direction a, le 8 juin 2015, décidé d'appliquer le règlement intercommunal sur le service des taxis aux particuliers proposant leurs services contre paiement via des plateformes informatiques, telles qu'Uber.

De plus, et puisque cette concurrence nouvelle faisant fi des règles en vigueur se retrouve dans diverses villes, des contacts ont eu lieu avec le Canton de Genève où la loi sur les taxis est aussi en révision. Quant au Conseil d'Etat vaudois, il est chargé, suite à un postulat, de fixer un cadre général pour les chauffeurs de taxis. Le dépôt de ce postulat a été précédé d'une démarche de l'Association visant à mener une réflexion sur Uber et le marché des taxis en général. Des rencontres ont également eu lieu avec les responsables cantonaux et un représentant de Taxi Services.

Enfin, afin, notamment, de lutter plus efficacement contre les taxis «sauvages», un deuxième policier sera engagé à la Brigade des taxis. Ce policier sera financé pour les $\frac{3}{4}$ par les communes membres de l'Association et le $\frac{1}{4}$ restant par une augmentation des taxes et des émoluments perçus auprès des chauffeurs de taxis.

Courses des taxis de place - Stations

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1'247'909 courses, contre 1'337'286 en 2014.

Au nombre de 46, les stations offrent un total de 194 places (comme en 2014).

Bureau Intermunicipal

En plus des indispensables et utiles discussions sur les relations entre communes et Municipalités, on peut citer deux objets importants qui ont occupé le Bureau Intermunicipal, composé des 8 Syndics du district, à savoir les travaux préparatoires pour la création de la Fondation du Théâtre Kléber-Méleau et assurer la pérennité de ce magnifique et prestigieux théâtre de l'Ouest lausannois, ainsi que d'intenses discussions sur le devenir du SDOL et de ses missions.

Administration générale

CIGM

Dans le courant du mois de mai le Jury constitué pour sélectionner le lauréat du concours de projet d'architecture pour la réalisation du *nouveau centre sportif* sur le site de Malley choisissait à l'unanimité «H2O», le dessin du bureau d'architectes Pont12. A l'issue du vernissage de l'exposition présentant les 37 projets à la fin du mois de juin, les Municipalités de Prilly, Lausanne et Renens donnaient mandat au CIGM de continuer le développement du projet lauréat afin de réaliser une patinoire opérationnelle pour les jeux olympiques de la jeunesse en 2020 ainsi qu'une piscine. L'organisation de la procédure de concours d'architecture, la participation active à la consolidation du financement du projet ainsi que le suivi du plan d'affectation cantonal ont constitué une partie importante des activités du CIGM en 2015.

Parallèlement, le centre intercommunal a poursuivi sa mission de lieu de *sports, culture et rencontres*.

La *culture* a trouvé une place de choix avec l'accueil du Ballet Béjart. Les cinq représentations de la IX symphonie, «concert-dansé» revisité par Gil Roman 50 ans après sa création, se sont données à guichets fermés. 22'660 spectateurs ont applaudi plus de 200 artistes sur scène et apprécié le travail de nombreux mois de préparation. Dans un autre registre, des artistes à la renommée internationale ont également fait escale à Malley, tels que Angus & Julia Stone, Alt-J et Nelly Furtado pour n'en citer que quelques-uns. Enfin la culture ce fut aussi une soirée tout en nuance et en couleur de la communauté tamoule.

Lieu de *rencontres*, le CIGM a permis de socialiser lors de ses nombreuses manifestations ou journées d'entreprise. Il a généré également des rencontres d'un genre différent en accueillant durant plus de trois semaines une exposition présentant une magnifique collection de reptiles, des maquettes de dinosaures à l'échelle ainsi que des araignées. Plus d'un spectateur a été émerveillé de voir évoluer un alligator dans son bassin avant que l'eau ne regèle pour laisser la place aux patineurs.

Pour ce qui est des *sports*, le projet de nouveau centre sportif de Malley a été largement soutenu par les 29 communes de Lausanne Région. Il était ainsi tout naturel que la nouvelle saison d'hiver s'ouvre en accueillant la manifestation «Dimanche sportif» organisée tous les deux ans par cette entité. Préfigurant les activités qui seront possibles dans le nouveau centre, près de 10 disciplines ont été présentées sur le site. Plus de 4'000 citoyens de la région lausannoise, plus particulièrement des enfants et des adolescents, se sont essayés à différents sports, sur glace, à l'épée ou avec des raquettes, la piscine temporaire se révélant rapidement trop petite, tous les créneaux d'accès au bassin étant attribués après quelques minutes déjà.

La saison lancée, les sportifs de pointe ont trouvé place pour développer leur passion. Élément le plus visible, le LHC réalise sa troisième saison en LNA et permet au chaudron de Malley de voir évoluer les meilleures équipes du championnat. Moins médiatisé mais tout aussi rassembleur de passions, le CPLM club de patinage artistique continue sa progression dans la hiérarchie de ce sport et a mis sur pied à la fin de l'année dernière les championnats suisses élites de la discipline.

Les adeptes des sports de bien-être ont également trouvé un vaste panel d'animations comme les «Soirées light show», «Lundi en musique», «Mon anniversaire à la patinoire» voire les «Fondues patins aux pieds», autant d'occasion de profiter des installations de Malley dans une atmosphère différente.

Commlsslon d'Intégration Sulsses-Immlgrés de Prilly (CISIP)

Durant cette année, la Commission a organisé, avec l'aide d'un subside financier du Bureau Cantonal de l'Intégration (BCI), 4 ateliers d'information ou de visites : politique et administration communale et cantonale (dans les lieux où siègent ces institutions), une visite des vignes du Lavaux au moyen du petit train et une visite des infrastructures de l'ECA à Lausanne.

Une moyenne de 25 à 30 personnes ainsi que des enfants participent régulièrement à ces différents ateliers. En parallèle, le cours de français intensif, pour un maximum de 12 personnes par année, est passé de 3 à 4 heures par semaine.

Administration générale

Les membres de la Commission ont également participé, par la tenue d'un stand, à «Fêtons Prilly» au mois de juin. La collaboration avec les boulangers du four-à-pain, ainsi que 5 communautés étrangères, a permis de mettre sur pied *la fête du pain*, qui s'est déroulée le samedi 26 septembre. A cette occasion, le public a pu goûter les différents pains confectionnés ainsi que quelques spécialités culinaires exotiques. Le samedi 7 novembre, les membres de la CISIP ont participé au 30^{ème} anniversaire de la Fête du cinéma, organisé par Cinétoile Malley.

Commission du Fonds communal pour l'encouragement aux économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables

C'est avec beaucoup d'émotion que les membres de la Commission ont appris le décès, début décembre 2015, de M. Willy Détraz, Consultant technique externe depuis mars 2011.

Durant l'année 2015, la Commission s'est réunie en plénum à deux reprises. Elle a traité 49 demandes, dont 40 ont été acceptées, 8 sont en attente et 1 a été refusée. A ces chiffres s'ajoutent 7 demandes des années précédentes, qui ont été acceptées. La répartition se présente comme suit :

Vélos électriques	23	Isolations périphériques	4
Vélos Citybike	2	Capteurs thermiques	1
Action Bike 4 car	1	Pompe à chaleur	1
Véhicules électriques	4	Raccordement CAD	5
Véhicule à gaz	1	Capteurs photovoltaïques	6
Mobility abonnement test	1	Portes	2
Vitrages fenêtres	4	Eclairage ECO Communal	1

Commissions permanentes - Comités

En ce qui concerne la Municipalité, les représentations suivantes ont été confirmées :

- Mme Anne Bourquin Büchi, en tant que Présidente du Conseil d'établissement de l'Etablissement secondaire, de même qu'en tant que membre du Conseil d'établissement de l'Etablissement primaire, tous deux conseils constitués avec effet au 1^{er} janvier 2016;
- M. Bertrand Henzelin en tant que membre du Comité de direction, ainsi que, accompagné de M. Alain Gillièron, en tant que délégués de Prilly au sein du Conseil de la Fondation pour le Théâtre Kléber-Méleau, créée avec effet au 1^{er} juillet 2016.

En outre, M. Alain Gillièron, Syndic, a été nommé Vice-président du Conseil d'administration et du Comité de direction des tl.

Quant aux commissions «municipales» diverses et autres représentations, les modifications suivantes ont été enregistrées :

- la vacance du poste d'expert externe au sein de la Commission du Fonds d'encouragement pour les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables, suite au décès, le 23 novembre 2015, du regretté M. Willy Détraz;
- au sein de la Commission d'animation, Mmes Marie-Christine Le Gallais et Célia Bessonard ont remplacé M. Philippe Leutenegger et Mme Yvonne Croset, démissionnaires en 2014; ladite commission a aussi dû enregistrer la démission, au 31 décembre 2015, d'une de ses très fidèles membres, Mme Mireille Ramseier;
- M. Jean-Claude Steiner ayant pris sa retraite au 31 décembre 2015, M. Fabrice Gevisier le remplacera en tant que représentant de Ciné Qua Non SA au Comité de l'Association La Lanterne magique de Prilly;
- la démission, avec effet au 15 décembre 2015, de M. Jean-Michel Piguet de la Commission d'urbanisme;
- la démission, avec effet au 31 décembre 2015, de M. Guy Moret en tant que Délégué communal à la prévention des incendies;
- M. Daniel Gambazza a repris la présidence Groupe Coordination jeunesse de l'Ouest lausannois avec effet au 1^{er} octobre 2015.

Administration générale

Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ)

Dans les diverses subventions versées par la Ville de Prilly, il y a lieu de mettre une fois en exergue celle versée au Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ), non pas en fonction de la somme (CHF 8'250.- en 2015), mais bien par rapport à la mission d'encadrement et d'appui aux jeunes élèves ou apprentis habitant la Commune, qui peuvent s'adresser à cette structure en cas de besoin ou de difficulté dans leur formation. Pour en savoir plus sur l'excellent soutien délivré par ce centre : www.cvaj.ch.

Dons divers

Outre les diverses subventions annuelles «ordinaires» prévues au budget 2015, les différents comptes disponibles ont notamment permis de verser :

- CHF 1'008.- correspondant au montant arrondi de la part de Prilly à la rétrocession du bénéfice exceptionnel de l'exercice 2013 de l'Union des Communes Vaudoises, en faveur de la Fondation «Le Petit Cœur» du Prof. René Prêtre, qui s'engage auprès des enfants du monde souffrant de malformations cardiaques;
- CHF 1'008.- pour l'édition 2015 du Mondial du chasselas, concours placé sous le patronage de l'Union Suisse des œnologues dont les buts sont d'encourager et de récompenser les producteurs de ce cépage;
- CHF 1'008.- au Cercle Vaudois de Botanique pour la réalisation d'un atlas de la flore vaudoise;
- CHF 870.- pour la prise en charge du déficit 2014 du Club d'échecs Crazy Horse;
- CHF 700.- arrondis à la Fondation Pro Juventute;
- CHF 600.- pour le repas de soutien du FC Prilly-Sports;
- CHF 500.- à l'Association «Fair Play sport handicap Lausanne», qui a pour but de permettre aux personnes handicapées la pratique du sport dans un cadre adéquat, sans limite d'âge et ouvert aux débutants comme aux sportifs chevronnés;
- CHF 500.- de contribution au repas de soutien du Lausanne Ville-Prilly Basket;
- CHF 500.- de contribution au repas de soutien du HC Prilly Black Panthers;
- CHF 500.- pour le sponsoring de 5 morceaux de musique lors de la soirée annuelle de l'Hirondelle, Accordéonistes de Prilly;
- CHF 500.- à titre de soutien à Siga Volando, groupe de musique et de danse cubaine de Prilly pour la réalisation d'un CD à Cuba;
- CHF 500.- au Musée d'art moderne et contemporain à Genève, au titre de participation à la publication d'une monographie sur le travail de l'artiste prilléran Alain Huck;
- CHF 500.- en faveur des Samaritains de Prilly;
- CHF 500.- pour la Course «A travers Prilly»;
- CHF 3'400.- arrondis attribués, en parts équivalentes, à 5 associations/fondations œuvrant en faveur de l'enfance, de la jeunesse ou des personnes handicapées;
- CHF 3'600.- répartis entre des jeunes exerçant une activité sportive ou autre non enseignée à Prilly, pour récompenser des sportifs méritants ou ayant participé à une manifestation sportive d'envergure.

Par ailleurs, le compte «Manifestations exceptionnelles» a financé l'organisation de la Fête de la musique, pour un montant arrondi de CHF 6'400.-, et a permis d'octroyer une participation d'un peu plus de CHF 500.- aux frais de la fête de l'Abbaye de Prilly, de même que d'accorder un soutien pour les Championnats suisses «Élites» de patinage artistique, qui ont eu lieu au CIGM du 10 au 12 décembre, par la prise en charge des frais des Samaritains à hauteur de CHF 1'140.-; en outre, un montant de CHF 4'000.- a été versé dans le Fonds «Manifestations exceptionnelles» au titre d'alimentation dudit fonds.

Administration générale

Fonds d'aide à l'économie

Par ce fonds, il a été possible en 2015 :

- d'accorder un dédommagement à un commerçant, dont le chiffre d'affaire a fortement baissé en raison de l'inaccessibilité quasi totale à son établissement due à un important chantier de mise en séparatif et renouvellement des réseaux souterrains;
- en faveur d'une coopérative qui fournit aux collectivités publiques de la région des denrées alimentaires issues de la production bio, afin de financer l'acquisition d'une balance-étiqueteuse.

Fonds de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise

Ce fonds, dont la gestion administrative et financière est assumée par la Ville de Prilly, a récolté CHF 849'206.50.- en 2015 (CHF 809'215.- en 2014), dont une contribution de la Commune maintenue à CHF 90'000.-.

En 2015, le Fonds comptait 20 Communes membres et 3 Communes alliées, à savoir Chavannes-près-Renens, Savigny et Villars-Sainte-Croix qui, sans avoir signé la Convention, ont versé une subvention.

En matière de contributions aux institutions culturelles de la région lausannoise, la récolte de fonds en 2015 ayant été particulièrement bonne, l'assemblée générale, qui a eu lieu le 19 mai 2015, a décidé de reverser la somme de CHF 850'000.- comme suit :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Béjart Ballet Lausanne	CHF 170'000.-	CHF 160'000.-
Théâtre de Vidy-Lausanne	CHF 255'000.-	CHF 242'500.-
Orchestre de Chambre de Lausanne	CHF 170'000.-	CHF 160'000.-
Opéra de Lausanne	<u>CHF 255'000.-</u>	<u>CHF 247'500.-</u>
TOTAL	CHF 810'000.-	CHF 800'000.-

Fonds divers et internes

Indépendamment des dons octroyés par le biais des comptes communaux, les attributions suivantes ont été effectuées par le biais des fonds divers et internes :

- du Fonds «Actions sociales diverses et Suzanne Crottaz», CHF 3'000.- arrondis ont été versés aux Samaritains de Prilly, pour les prestations fournies dans le cadre du plan canicule, ainsi que CHF 350.- arrondis alloués à une mère de 4 enfants pour couvrir une garantie de loyer et CHF 500.- pour aider une personne disposant d'une modeste rente AVS, toutes deux traversant une période financièrement difficile;
- CHF 2'540.- arrondis destinés au repas de Noël du Centre de la Confrérie, ainsi que CHF 250.- pour les frais d'interprète lors de l'audition d'un candidat à la naturalisation souffrant de surdité, par le biais du Fonds «Thibaut-Mimran»;
- CHF 5'000.- ont été prélevés du Fonds des lotos, en complément des frais prévus au budget, pour le feu d'artifice de la «Fête nationale», dont le tir a été reporté au 25 septembre;
- du Fonds Ingebord Schlutze, CHF 400.- ont été alloués à l'Ecole de danse DMaster pour la réalisation d'un clip vidéo à l'occasion de ses 10 ans d'existence, CHF 1'008.- ont été octroyés à l'Association Aperti pour l'organisation, en 2016, des festivités pour célébrer sa 10^{ème} édition et CHF 2'000.- pour la production du 2^{ème} album du groupe Primasch, qui compte en son sein un couple de musiciens prillérans, a été sélectionné pour le festival Label Suisse de la SSR et s'est également produit en 2015 au Paléo Festival.

Français en Jeu - Lire et écrire

Les différents cours de français ont toujours autant de succès dans l'Ouest lausannois. Entre 500 et 600 personnes fréquentent ces cours dont environ 15 à 20 % de Prillérans. Tout en demeurant en constante recherche de nouveaux formateurs/trices, cette association a poursuivi la mise en place d'une stratégie associative pour 2016 et les années à venir et visant au maintien de sa présence dans les différents réseaux relatifs à la migration, à la formation de base et à l'apprentissage de la langue.

Administration générale

La Lanterne Magique

Lors de la saison 2014-2015 l'antenne de Prilly a affiché un effectif de 195 enfants (201 la saison précédente), de 6 à 12 ans, lesquels ont été accueillis 9 fois dans les locaux que Cinétoile met gratuitement à disposition tout comme le personnel d'exploitation. Malgré l'intensification, dès 2013 déjà, de la promotion publicitaire par le biais du Prill'héraut et de l'affichage culturel, l'importante diminution des membres inscrits constatée ces 3 dernières saisons s'est donc poursuivie. Aussi, le Comité de l'Association La Lanterne Magique de Prilly a rencontré, le 6 octobre, les représentants de l'organe faitier à Neuchâtel afin de mettre en place des mesures visant à endiguer cette érosion (interaction avec les autres clubs de la région lausannoise, diapositive publicitaire à Cinétoile, distribution de flyers, etc.).

Lausanne Région

Tout en rappelant que le Syndic de Prilly représente l'Ouest lausannois et ses 8 communes au Bureau de coordination de cette association (6 séances par année), nul besoin de chercher beaucoup pour trouver le sujet N° 1 des discussions en 2015 : le nécessaire rassemblement des 27 communes de Lausanne Région autour du projet de nouveau Centre sportif de Malley. Convaincre, expliquer, présenter, autant d'actions incontournables auxquelles a participé Prilly et son Syndic. On peut également citer la réussite du «Dimanche sportif» organisé en octobre au CIGM, manifestation qui a réuni un très (voire trop !) nombreux public. Pour le reste, il va sans dire que les activités de Lausanne Région sont nombreuses et que le détail de celles-ci peut être consulté sur le site de l'association www.lausanneregion.ch.

LEB - Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher

La procédure d'envoi des soumissions concernant la réfection intégrale de la ligne Fey-Bercher (ligne de contact, voie ferrée et génie civil) a été faite à la mi-octobre 2015, l'adjudication étant prévue au printemps 2016.

Après acceptation du projet PAP (procédure d'approbation des plans) par l'OFT début 2015, les travaux sur le dossier du tunnel de l'Avenue d'Echallens à Lausanne ont rapidement progressé, ce qui a permis de prévoir la mise à l'enquête publique durant les premiers mois de l'année 2016. En parallèle, plusieurs mesures ont été prises, ou vont l'être, pour améliorer encore plus la sécurité de l'ensemble des usagers sur ce tronçon urbain avec la collaboration des tl et de la Ville de Lausanne.

Le nombre de voyageurs utilisant l'infrastructure du LEB ne cesse de progresser et a atteint le chiffre de 3,7 millions en 2015.

Lire et écrire

Les cours de Lire et Ecrire s'intègrent de plus en plus dans une dynamique d'insertion professionnelle. Dans l'Ouest lausannois, plusieurs cours hebdomadaires sont organisés (8 cours de remise à niveau, 3 cours post-alpha, 2 cours alpha semi-intensifs, 1 cours de calcul, 1 cours de remise à niveau et 1 cours de préparation à une formation). Géographiquement, les cours sont répartis comme suit : 10 à Prilly, 3 à Renens, 2 à Lausanne et 1 à Ecublens. Environ 600 inscriptions ont été enregistrées; la moyenne d'âge des participants est de 44 ans et 76 % sont des femmes.

Mur de grimpe

Situé dans le Collège de l'Union et appartenant à l'ASIGOS, le mur de grimpe est géré administrativement par le Secrétariat municipal pour toutes les activités extérieures à celles des écoles de Prilly, telles qu'initiations proposées par des associations ou cours à la carte délivrés par des moniteurs chevronnés. Il est également à disposition en utilisation libre pour le public expérimenté possédant le matériel nécessaire, les mercredis soirs et samedis matins, à l'exception des vacances scolaires ou lors de cours organisés.

En 2015, aucun cours «spécial anniversaire» n'a eu lieu. Pour ce qui est de l'utilisation libre, 6 carnets de 6 entrées ont été vendus, soit le même nombre qu'en 2014.

Administration générale

En outre, l'activité du mur de grimpe a été une nouvelle fois proposée dans le cadre du Passeport Vacances et a rencontré un très vif intérêt de la part des enfants puisque, d'après les statistiques de l'Association pour le Passeport Vacances de la région lausannoise, quelque 150 demandes ont été enregistrées pour les 16 places disponibles que comptaient les deux demi-journées mises à disposition en juillet et août.

Naturalisations

En 2015, 99 candidats, représentant 67 dossiers, ont déposé une demande de naturalisation, ordinaire ou facilitée. Chaque demandeur a été reçu par deux fois en entretien, la première pour lui remettre le formulaire, avec explications détaillées à la clé, et la seconde pour le retour dudit formulaire; la durée moyenne d'un entretien est de 25 minutes.

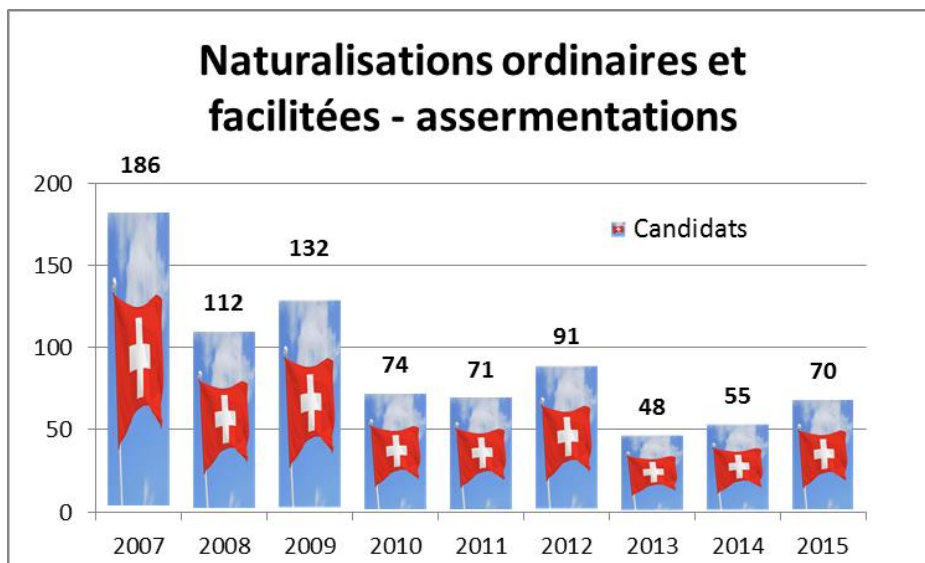
Cette année, 38 personnes (27 en 2014) ont demandé à bénéficier d'une procédure facilitée, évitant ainsi une audition devant le délégué municipal et la Commission de naturalisation, qui s'est par ailleurs réunie à 13 reprises (22 en 2014).

Ces bénéficiaires, ainsi que parfois leur(s) enfant(s), étaient :

- de jeunes étrangers nés en Suisse;
- de jeunes étrangers de la 2^{ème} génération (nés à l'étranger mais ayant accompli 5 ans de scolarité obligatoire en Suisse), avec parent(s) détenteur(s) d'un permis B ou C.

A ces candidats s'ajoutent ceux devant être auditionnés, à savoir 50 personnes entendues en 2015 (76 en 2014).

En définitive, et ainsi que le démontre le tableau ci-après, 70 candidats ont obtenu la naturalisation suisse en 2015 (55 en 2014).



NB : La différence entre le nombre de demandes déposées et les naturalisations effectives s'explique, d'une part, par la durée d'une procédure de naturalisation, soit approximativement 2,5 ans, et, d'autre part, par les retards accumulés dans le traitement des dossiers au niveau du Canton et de la Confédération.

Noces d'or et de diamant

Cette année, 33 couples ont reçu le traditionnel colis comprenant l'un ou l'autre des ouvrages sur Prilly, le tome 1 pour 50 ans et le tome 2 pour 60 ans de mariage, ainsi qu'une bouteille de Dame de feu. 20 d'entre eux célébraient leurs noces d'or (50 ans) et 13 leurs noces de diamant (60 ans).

Administration générale

Nonagénaires - Centenaire

En 2015, 23 personnes ont souhaité recevoir l'attention municipale et les cadeaux traditionnels (18 en 2014) à l'occasion de leur 90^{ème} anniversaire, alors que 16 d'entre elles n'ont pas voulu de cérémonie (8 en 2014). Deux centenaires (1 en 2014) ont également été fêtés cette année, lors d'une réception organisée par la Préfète et à laquelle la Municipalité a été associée.

Paroisse protestante de Prilly-Jouxtons

Lors de l'assemblée paroissiale du 18 mars 2015, il a été procédé à l'élection complémentaire de 2 membres du Conseil de paroisse en remplacement des membres démissionnaires et à l'élection d'un délégué laïc à l'assemblée régionale. Une nouvelle répartition des tâches et des rôles a été acceptée après la nomination d'un nouveau caissier et trésorier, faisant suite à la démission des anciens responsables. La fête paroissiale s'est déroulée les 3 et 4 octobre.

Passeport Vacances

En 2015, lors de la 36^{ème} édition, il a été vendu aux enfants Prillérans, nés du 01.07.1999 au 30.06.2006, 62 passeports vacances, soit une baisse des ventes de 13 % par rapport à 2014. La Ville de Prilly a proposé 23 activités, dont 6 nouvelles à savoir : atelier de cuisine, initiation à la radio, création de bijoux, création de lanternes, customisation de textiles et d'objets, création de cosmétiques Bio. Avec ce passeport, les participants peuvent bénéficier, en plus des activités, de la gratuité des transports Mobilis, de l'accès aux piscines et aux musées ainsi que de 3 entrées de cinéma dans les salles Europlex et Cinétoile.

La plus grande majorité des activités proposées à Prilly ont été offertes par les organisateurs. Certaines ont cependant fait l'objet d'une indemnisation, notamment pour compenser la fourniture de matériel, à hauteur de CHF 2'015.20 en 2015 (CHF 2'016.20 en 2014), incluse la participation communale au financement des 759 entrées enregistrées dans les salles de Cinétoile, à raison de CHF 2.- par entrée.

Le prix d'un passeport «Traditionnel» se maintient à CHF 45.- (CHF 40.- pour le 2^{ème} enfant de la même famille) et CHF 25.- pour le «Farniente». Si le prix de revient de ce dernier est équivalent à son prix de vente, le coût réel d'un passeport «Traditionnel» s'est élevé, en 2015, à CHF 101.62 contre CHF 127.65 en 2014, soit une diminution de 20.39 %, qui s'explique principalement par la progression générale des ventes du Passeport Vacances au niveau de l'ensemble des 40 communes participantes.

Quartiers Solidaires - Prilly-Sud

En 2015, une nouvelle mesure «Quartiers Solidaires» pour le sud de Prilly a débuté. Les animatrices de Pro Senectute, en charge du projet, ont d'abord défini leur périmètre de travail, délimité au nord par la Rte de Cossonay et qui s'étend jusqu'au bout de l'Av. du Chablais, au Ch. de la Gravière.

Les responsables de Pro Senectute ont débuté leur travail en allant à la rencontre des habitants. Ces premiers contacts ont permis de faire une première réunion d'information au mois de mars, à laquelle les habitants ont été invités par un tout-ménage. Suite à cette réunion, un groupe «Habitants» s'est constitué et a commencé à se réunir régulièrement dans un local de la patinoire de Malley. Ce groupe, qui a déjà organisé quelques activités, a travaillé activement à la création du questionnaire permettant d'effectuer un diagnostic communautaire sur le périmètre Prilly-Sud.

La deuxième partie de l'année a été utilisée pour effectuer ce diagnostic communautaire. Cette enquête, intitulée «Appartenance et identité de quartier Prilly-Sud» a pour but de connaître les habitudes du quartier, les problématiques auxquelles les habitants sont confrontés, leurs besoins, leurs remarques. 100 habitants ont ainsi été interviewés. Les résultats de ce diagnostic ont été communiqués lors du premier Forum communautaire qui a eu lieu le samedi 7 novembre 2015 à la grande salle du Collège du Grand-Pré.

Administration générale

Les habitants du quartier sont venus nombreux à ce forum, qui a proposé des ateliers sur les thèmes principaux se dégageant de l'enquête : liens sociaux, projets et aménagements urbains, santé et mobilité. Les échanges et débats ont été nourris, et ce premier Forum s'est terminé par un spectacle de danse donné par le centre de loisirs Carrefour-Sud, et par une collation.

Le groupe «Ressources», qui compte des représentants de Pro Senectute, de la Municipalité, du Service jeunesse, des associations issues des démarches Quartiers Solidaires Nord et Centre, des paroisses, de l'EVAM et du CMS, s'est réuni 5 fois en 2015.

Le travail de la Ville de Prilly autour de la cohésion sociale a été récompensé en 2015 par le prix «Ville en santé». Une délégation, composée d'une représentante de la Municipalité, de deux Chefs de service, de représentants des Quartiers Solidaires Nord et Centre et de Pro Senectute, s'est rendue à Berne le 1^{er} juillet 2015 pour le recevoir (photo ci-contre).



Société Coopérative des sites et Espaces Verts de la région lausannoise (SOCOSEV)

L'assemblée générale s'est déroulée le 24 juin 2015 à Morrens, à l'issue de laquelle a été organisée une visite de la place de l'Orme, lieu pour lequel la SOCOSEV a octroyé un subside destiné au remplacement d'une barrière en mélèze.

Pour le budget 2016, qui a été accepté tel que présenté par l'assemblée, le projet retenu est celui du SDOL, chantier 2-Malley-Take off, à savoir la réinstallation à Malley Centre de cinq œuvres créées à l'occasion de Lausanne Jardins 2014. Les emplacements choisis pour les accueillir symbolisent l'avenir de 3 lieux publics majeurs de ce secteur : les futures place du Galicien et place de la Gare Prilly-Malley, ainsi que l'axe culturel dit «Les Coulisses de Malley».

Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois (SDOL)

En plus des différents chantiers-études concernant la Ville de Prilly et à propos desquels des dépenses sont demandées au travers des préavis annuels et habituels, il y a lieu en 2015 de mettre en exergue les intenses travaux préparatoires liés aux futurs PPA de Malley-gare et Malley-gazomètre, ainsi que les négociations pour le moins ardues concernant la participation financière de la Ville de Prilly au futur et incontournable PDI (Plan Directeur intercommunal), outil de planification commun aux 8 communes du district de l'Ouest lausannois.

Transports publics de la région lausannoise (tl)

Suite au décès du regretté Yvan Nicollier, M. Daniel Brélaz, Syndic de Lausanne, est devenu Président du Conseil d'administration et du Comité de direction des tl. De même, le Syndic de Prilly a été désigné comme Vice-président.

L'année 2015 a été marquée par une intense, et malheureusement non aboutie, discussion avec les syndicats pour la signature d'une nouvelle Convention collective de travail (CCT). Au vu de cet échec, c'est l'actuelle qui a été reconduite pour 2016 et, sans doute, 2017.

De même, la Direction a été fort occupée par l'intégration de l'entreprise LEB au sein des tl. Ambiance, culture et modes de travail, spécificités salariales, autant de paramètres à prendre en compte. La finalisation, avec intégration totale des employés et des missions, sera effective en 2016.

Pour le reste, on ne peut que saluer un énorme travail visant à promouvoir les transports publics en diversifiant et en augmentant l'offre. Le décongestionnement du trafic individuel motorisé urbain est à ce prix.

Administration générale

ARCHIVES

L'Archiviste a poursuivi son travail dans les Communes de Prilly, Ecublens et Jouxens-Mézery, avec un taux d'activité de 70 %, auxquels s'ajoutent les 20 % de l'Agente en information documentaire engagée dès le 1^{er} janvier 2015 afin de renforcer ce secteur. Ces 90 % se répartissent comme suit : Prilly, 45 + 10 % - Ecublens, 20 + 10 % - Jouxens-Mézery, 5 %.

Inventaires - Description et mise en valeur

Au cours de l'année 2015, les Archives ont poursuivi leur travail de description des fonds qui y sont conservés et amélioré la structure des fonds décrits. Les inventaires sont désormais divisés en 3 sections : Fonds administratifs (commune), Fonds d'organismes intercommunaux et Fonds privés & Fonds «presse». Les notices produites concernent les fonds suivants :

Fonds administratifs selon «Classement Archives Cantonales Vaudoises» :

- Servitudes - Actes de vente, échanges, cessions - Règlements communaux - Bail/Baux
- Cadastre, limites territoriales
- Eaux claires, eaux usées - Plans de canalisations
- Propriété de Plan Sépey - Inaugurations de bâtiments publics
- Police des constructions, dossiers 3822 à 3849
- Arbres, forêt, vigne - Domaine privé construit dans des zones forestières
- Vie civique - Elections & votations
- Inventaires

Fonds administratifs selon «Classement Administration communale 2003» :

- Conseil Communal - Secrétariat municipal : actes/règlements, intérêts généraux, Prill'Hérait
- Comptabilité générale
- Collège du Grand-Pré : instructions techniques/installations sportives - Piscine de Fontadel
- Police des constructions : technique, administration et enquêtes administratives.

Fonds d'organismes intercommunaux ;

- Fonds protection civile Prilly - Jouxens-Mézery
- Fonds ORPC - Organisme régional de protection civile de Lausanne-Nord
- CIGM, Centre intercommunal de glace de Malley SA

Fonds privés & Fonds «presse» :

- SIC, Société industrielle et commerciale de Prilly et environs
- Fonds Vuagniaux (Louis) - Fonds Meister (André et Juliette) - Fonds Schertenleib (André) - Fonds Amaudruz (Willy) - Fonds Chabanel (Simone) - Fonds Gaudard (Alain)
- Ouest Informations, journal neutre d'informations de Prilly, Jouxens, Romanel et Cheseaux - Prilly Informations & Prilly ville nouvelle - Journal de l'ouest - Journal de Prilly - Prilly Mag

Par ailleurs, un important travail d'identification des photographies conservées par les Archives a été réalisé et sera mis en ligne en 2016.

En outre, l'Archiviste a poursuivi son activité à la tête du groupe des utilisateurs romands du logiciel AtoM, qui gère la plateforme de publication en ligne des inventaires d'archives communales (www.archivescommunales-vd.ch). En 2015, une nouvelle page d'accueil dudit site a été créée afin de faciliter la promotion et l'utilisation des inventaires en ligne.

Recherches

Depuis 2014, des statistiques relatives aux recherches sont effectuées de façon plus précise que précédemment. Cette année, 91 consultations ont été effectuées sur place, 140 dossiers ont été empruntés pour les besoins de l'Administration et 21 recherches ont été effectuées par l'Archiviste. A noter que parmi ces dernières, deux ont nécessité 1-3 jours de travail de la part de l'Archiviste; l'une émanait du Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPaL), Division patrimoine, dans le cadre du recensement architectural, l'autre de l'Université de Zurich, qui a lancé une vaste enquête sur les procès-verbaux des élections de la Municipalité et du Syndic entre 1959 et 2014.

Administration générale

Acquisition, évaluation

Archives administratives

Les archives des services sont régulièrement prises en charge et évaluées par les Archives. Le versement le plus important en 2015 provenait de la Protection civile, soit:

- Service intercommunal de protection civile de Prilly et Jouxens-Mézery (1962-1997);
- Organisme intercommunal de Protection civile de Lausanne-Nord (1995-2012).

Ces fonds ont été remis aux Archives de Prilly suite à la création d'une nouvelle organisation de la protection civile pour le territoire de Prilly, qui a intégré l'Organisme intercommunal de Protection civile de Lausanne-Ouest, dont le siège est à Chavannes-près-Renens.

Archives privées

- Fonds Meister (André et Juliette) : ce fonds, issu des familles Meister, Pavillard et Diserens, est principalement constitué de photographies du 19^{ème} et du début de la première moitié du 20^{ème} siècle. Il illustre magnifiquement la vie de familles de la région, dont certains membres ont vécu à Prilly et y furent des citoyens engagés.
- Fonds Schertenleib : la Commune a également reçu en héritage, de la part d'un descendant de M. Schertenleib, décédé en 2014, la copie d'un ouvrage datant de 1854 : «La ferme de Prilly», de J. Jacques Porchat.

En vue de l'important travail d'évaluation des fonds en pré-archivage qui devra être réalisé en 2016, celui-ci a déjà été entamé en 2015 pour ce qui est de la Bourse communale et de l'Office de la population.

Classement

En continuité de ce qui a été fait depuis 2003, des contacts ont été établis avec le Service d'accueil de la petite enfance et le Service jeunesse afin de développer avec eux une structure de classement correspondant à leurs besoins et respectueuse des règles archivistiques.

Conservation des archives papier

Suite à l'expertise effectuée en 2014, deux déshumidificateurs ont été installés aux Archives; l'appareil qui fonctionnait jusqu'ici a été réglé de manière à agir exclusivement sur la température. Les taux d'humidité et de température ont ainsi pu être stabilisés.

Conservation des documents sous format électronique

En 2012, un mandat a été confié à l'entreprise Docuteam Sàrl pour la mise en œuvre d'un archivage électronique selon la norme OAIS (Open Archival Information System). En 2013 et 2014, le concept du projet (phase 1) et la mise en place de projets pilotes (phase 2) ont été menées à bien. En 2015, l'infrastructure testée en 2014 a été modifiée et préparée de façon à pouvoir recevoir les premiers versements électroniques à partir de 2016. Cette nouvelle infrastructure comporte

- un serveur et les outils d'entrée (Docuteam feeder, SIP-Creator, Webjaxe, Docuteam packer);
- un serveur et les outils de stockage (Fedora commons, docuteam OAIS);
- un serveur et les outils d'accès (AtoM).

La documentation technique a été fournie en fin de projet par Docuteam, tandis que les Archives communales ont élaboré une documentation relative à l'utilisation du système créé.

Si le portail AtoM (local) permet de faire des recherches dans l'ensemble des fonds, la consultation des archives continuera de se faire dans le bureau de l'Archiviste ou par son intermédiaire, quel que soit le support consulté, ceci pour garantir que les archives données en consultation ne sont pas soumises à des délais de protections particuliers.

Dans le cadre de ce projet, l'Archiviste a collaboré avec les Archives d'Etat de Neuchâtel, qui mènent une large réflexion sur la prise en charge, l'évaluation et la conservation des archives électroniques. Par ailleurs, un groupe d'utilisateurs du système proposé par Docuteam Sàrl en Suisse est en train de se constituer, sous la houlette des Archives de la Ville de Berne.

Administration générale

PERSONNEL COMMUNAL

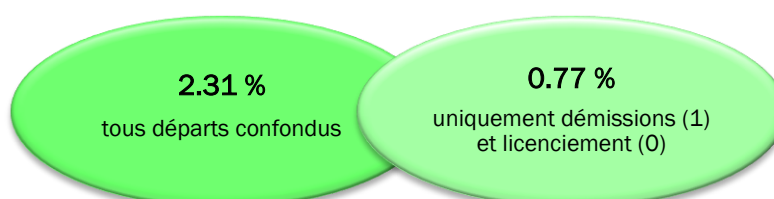
Effectif

L'effectif du personnel de la Ville de Prilly a augmenté de 13.96 «équivalent temps plein» (ETP) en 2015. Cette forte évolution correspond aux décisions d'engagements et changements de taux d'occupation prévus au budget 2015 ainsi qu'aux engagements planifiés dans le préavis relatif aux ouvertures des APEMS et du réfectoire de la Fringale, tous deux avalisés par le Conseil communal. Le tableau ci-dessous indique le détail de la répartition des effectifs par services.

Service	Secteur	Effectif 2014 en ETP *	Effectif 2015			Ecart	Justification des écarts
			A temps plein	partiel	Total en ETP *		
Administration générale	Secrétariat municipal, archives	4.40	2	3	4.60	0.20	Augmentation du taux d'activité de la secrétaire du Greffe.
Administration générale	Office de la population	4.00	2	3	4.00	-	
Administration générale	Bibliothèque communale	1.90	-	3	1.90	-	
Informatique	Informatique	3.00	3	-	3.00	-	
Ressources Humaines	Ressources Humaines	1.70	-	2	1.70	-	
Ressources Humaines	Apprentissage	11.00	13	-	13.00	2.00	Variation d'effectif selon les années d'apprentissage.
Urbanisme & Constructions	Secrétariat, technique	4.90	2	4	5.10	0.20	Augmentation du taux d'activité des adjoints techniques.
Finances	Bourse communale	3.20	2	2	3.20	-	
Travaux & Voirie	Secrétariat, technique	4.30	4	2	5.30	1.00	Poste d'Ingénieur en géomatique à temps complet
Travaux & Voirie	Voirie	10.33	10	1	10.33	-	
Travaux & Voirie	Parcs & Promenade Piscine & Cimetières	8.00	9	-	9.00	1.00	1 poste était ouvert fin 2014 et a été repourvu en février 2015.
Travaux & Voirie	Temples & Cultes	0.47	-	2	0.47	-	
Affaires sociales	Affaires sociales	1.25	-	3	1.75	0.50	
Petite enfance	Accueil à la petite enfance	1.78	-	3	1.90	0.12	10% augm.taux de la coordinatrice de la petite enfance + 2.5% augm.taux de la secrétaire dont les coûts seront refacturés à l'Ajenol.
Petite enfance	Accueil parascolaire & Fringale	-	-	12	6.09	6.09	7.6 EPT validés sur le préavis. Les engagements définitifs sont en cours, l'effectif n'est pas encore au complet.
Jeunesse	Travail social de proximité	1.60	-	3	2.35	0.75	Poste de Travailleur social à 75%.
Jeunesse	Centre de loisirs	1.10	-	2	1.30	0.20	Remplacement d'un poste d'animateur à 30% par un 50%. La différence est compensée par une diminution des heures de moniteurs.
Jeunesse	Centre Plan Sépey	1.00	2	-	2.00	1.00	Poste d'Animateur à 100%.
D&B, Exploitation	Secrétariat	2.70	2	1	2.80	0.10	Augmentation du taux d'activité au secrétariat.
D&B, Exploitation	Complexe 1 - bâtiments administratifs	10.25	8	4	10.25	-	
D&B, Exploitation	Complexe 2 - piscines	3.00	3	-	3.00	-	
D&B, Exploitation	Complexe 3 - bâtiments scolaires nord	8.60	8	1	8.60	-	
D&B, Exploitation	Complexe 4 - bâtiments scolaires sud	4.00	3	2	4.00	-	
D&B, Technique	D&B Technique	1.60	1	1	1.60	-	
Energie & Environnement	D&B Energie & Environnement	0.90	-	2	1.70	0.80	Poste d'employé à la collecte de tri à 80%
Total		94.98	74.00	56.00	108.94	13.96	

* ETP : effectif équivalent temps plein

Taux de rotation du personnel

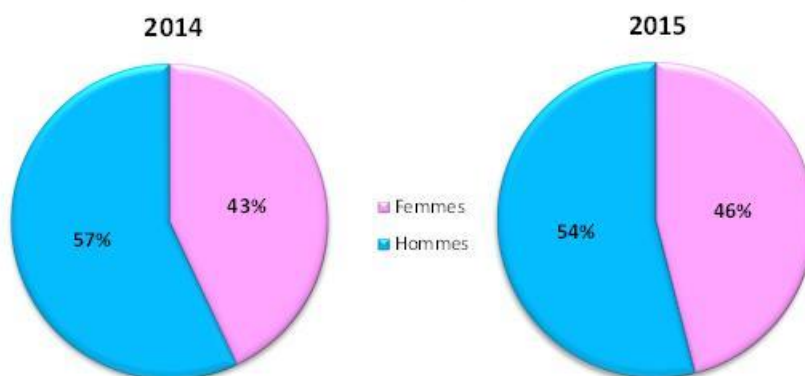


Administration générale

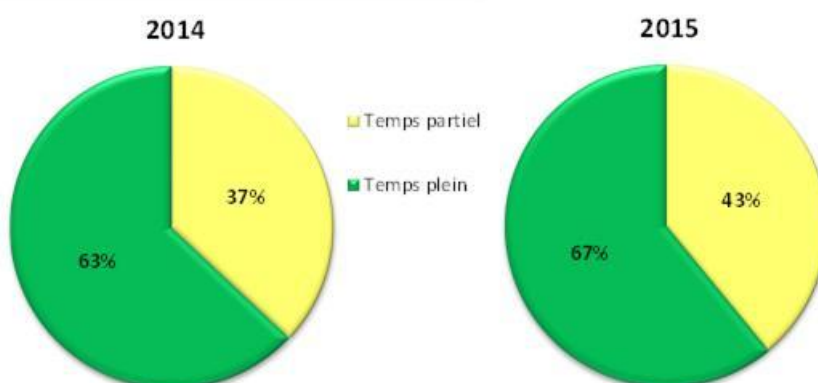
Reporting RH

L'évolution de l'effectif 2015 a sensiblement modifié la structure de l'Administration, notamment la répartition de l'effectif par genre et la répartition du temps de travail, présentés ci-dessous en comparaison avec la situation 2014.

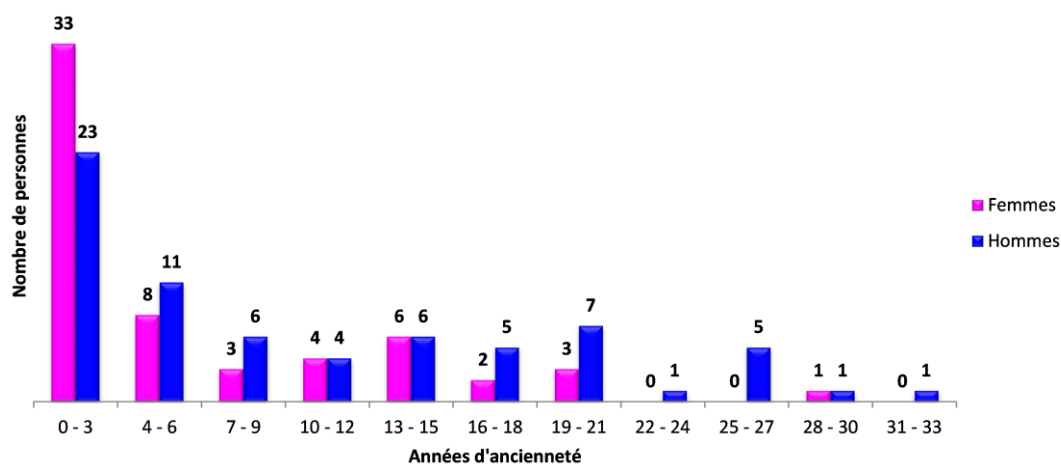
Répartition de l'effectif par genre



Répartition du temps de travail



Histogramme d'ancienneté

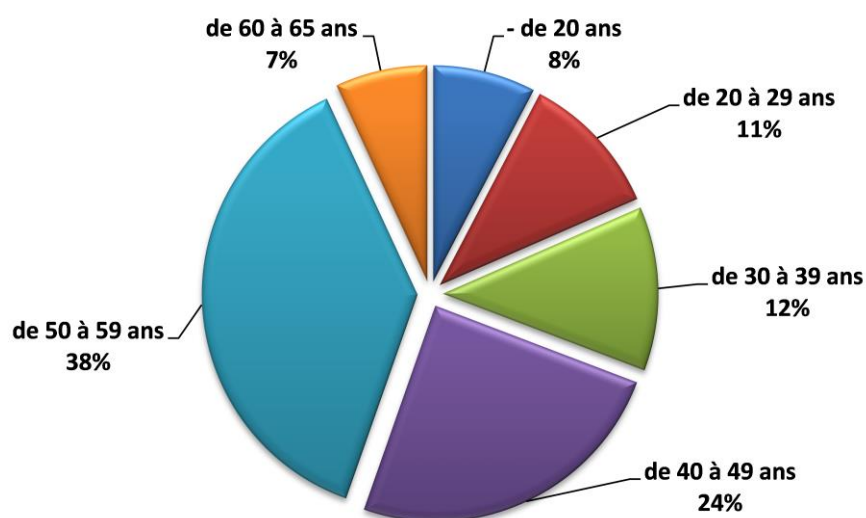


Administration générale

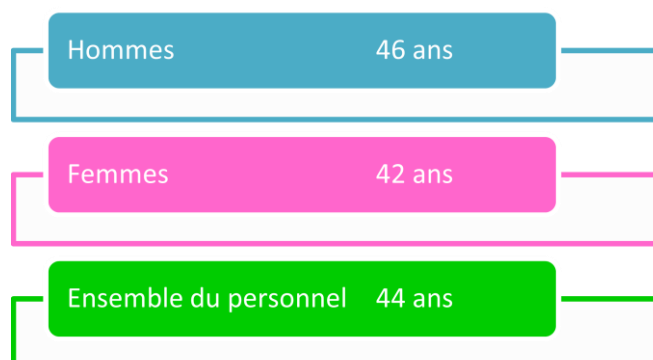
Pyramide des âges



Répartition de l'effectif par tranches d'âge



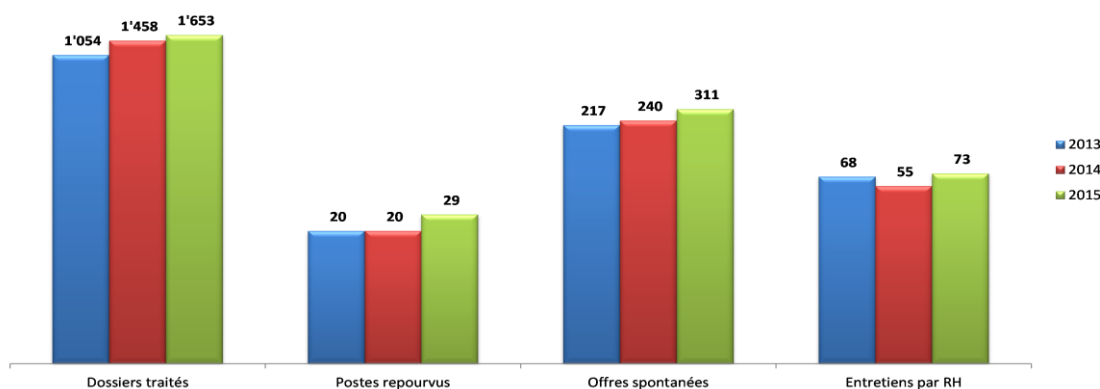
Moyenne d'âge



Administration générale

Recrutement

L'activité liée aux recrutements a également connu une forte croissance en 2015 comme le démontre le diagramme ci-dessous.

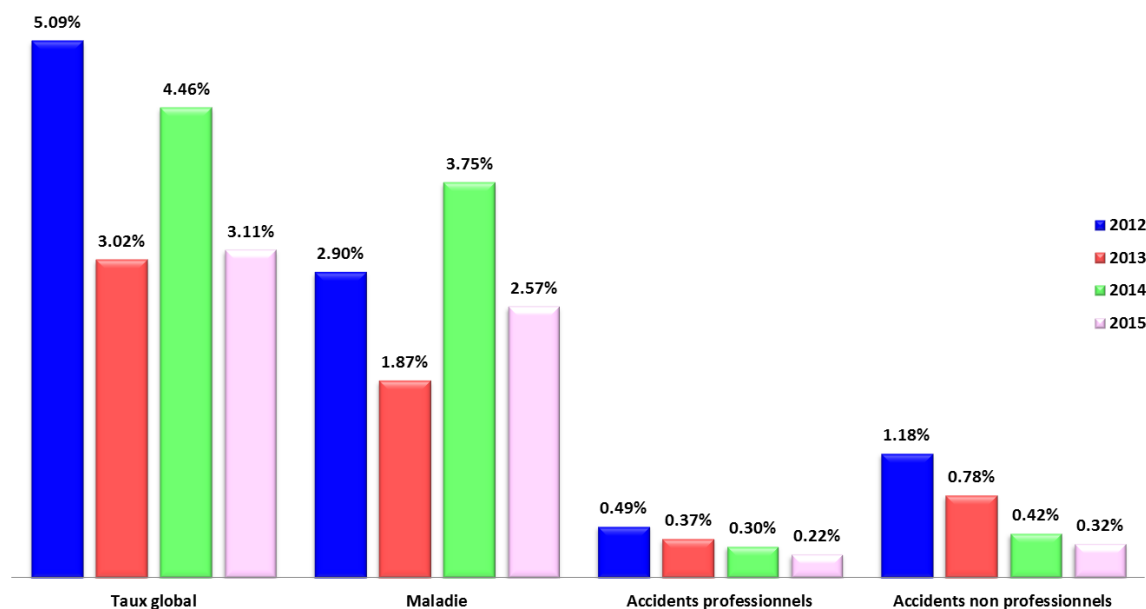


Taux d'absentéisme

En 2015, le taux d'absentéisme lié aux arrêts maladies, accidents professionnels et non professionnels s'élève à 3,13 %.

Ce taux relativement bas s'explique par la diminution des cas d'absences maladie de longue durée, les personnes présentant une telle incapacité en 2014 ayant pu reprendre leur activité normalement en 2015.

Les cas d'accidents professionnels et non professionnels sont également en diminution.



Les coûts salariaux liés aux remplacements des personnes en incapacité maladie de longue durée sont financés par la provision assurance maladie de la Ville de Prilly.

Administration générale

Entretiens de collaboration

Un nouveau processus d'entretien annuel de collaboration a été mis en œuvre durant le 2^{ème} semestre 2014.

Ces entretiens de collaboration représentent un espace privilégié visant à favoriser les échanges entre les collaboratrices et collaborateurs et leurs supérieurs hiérarchiques. Le processus annuel comprend également une partie liée à la fixation d'objectifs à réaliser dans le courant de l'année.

Entre octobre et novembre 2015, l'ensemble des entretiens ont été menés et les objectifs individuels ont été évalués. Cet exercice conséquent a permis aux supérieurs de reconnaître la qualité du travail accompli ainsi que l'atteinte des objectifs fixés. Les résultats obtenus ont servi de base aux décisions d'octroi de primes individuelles annuelles.

Jublés

Onze collaboratrices et collaborateurs ont été félicités pour leur fidélité :

30 ans d'activité :

- Martin Olivier, Informatique, Chef de service

25 ans d'activité :

- Duruz Eric, Travaux & Voirie, Employé d'entretien
- Favre Denis, Domaines & Bâtiments, Responsable de bâtiment

20 ans d'activité :

- Chollet Anne, Temples & Cultes, Organiste
- Favre Liana, Domaines & Bâtiments, Agente d'exploitation
- Mayerat Lionel, Informatique, Administrateur réseau
- Perez Manuel, Travaux & Voirie, Contremaître
- Rodrigues Antonio, Travaux & Voirie, Horticulteur

10 ans d'activité :

- Cramatte Josiane, Domaines & Bâtiments, Agente d'exploitation
- Divorne Pierre-Michel, Bourse communale, Chef de service
- Gambazza Daniel, Jeunesse, Chef de service

Formation

1'305 heures de formations ont été octroyées par la Ville de Prilly en 2015.

En sus des cours individuels de perfectionnement professionnel de courte durée (1 à 5 jours), 3 mesures de formation de longue durée sont en cours.

Des formations de groupe ont également été organisées dans le cadre du projet de refonte du site internet, de cours de premiers secours pour le personnel des APEMS et de formation au management du personnel pour les chefs de service et cadres intermédiaires.

Apprentissage

3 apprentis de la Ville de Prilly ont brillamment réussi leur Certificat Fédéral de Capacité :



De gauche à droite :

Amélie Parlier, Employée de commerce
Dawit Worku, Agent d'exploitation
Stéphanie Diaz Fresnadillo, Employée de commerce

Administration générale

MANIFESTATIONS POPULAIRES

Lézard... vous avez dit lézard ? Mais non... les Arts, avec un grand A, tel était bien le thème de la traditionnelle **Fête des Ecoles primaires et Fêtons Prilly** qui se sont déroulées, les 26 et 27 juin sur la place du Marché. Etait-ce parce que la manifestation rendait hommage à l'une de ses attributions protectrices et à ses muses accompagnatrices qu'Appolon brilla de mille feux lors de ces deux journées ? Nul ne saurait le dire. Il n'en demeure pas moins que tous les ingrédients nécessaires à la réussite d'une fête en plein air étaient réunis. Les festivités débutèrent comme à l'accoutumée, le vendredi, par le cortège chatoyant des enfants, parés de multiples et originaux atours, suivi d'une soirée musicale au cours de laquelle le nombreux public a pu se régaler, dans une ambiance chaleureuse, des spécialités proposées par les 10 buvettes des sociétés locales ainsi que le Four-à-pain. Quant au programme du samedi, il était aussi riche que varié. Jugez plutôt : La Chanson, Le Liseron et Les Bedzules ont agrémenté la fin de matinée, qui s'est achevée par une partie officielle animée par l'Union instrumentale; l'après-midi, le podium a vu se succéder la troupe de théâtre Improvizanyon, les accordéonistes de L'Hirondelle, l'Ecole de musique de l'Union instrumentale, le Centre de loisirs Carrefour-Sud, l'école de danse classique Nicole Rochat, les danses latines de Steps Dance School, Paul Brunner dans un exercice de peinture spontanée sur toile en musique, les Ministrings du Conservatoire de Lausanne, les claquettes de l'Ecole F. Martin et, en clôture avant de céder la place à l'orchestre Star6tem, le duo DAVEJOHN. L'offre d'animation était complétée par les caricatures de Christian, une initiation à la peinture avec Paul Brunner, les arts culinaires à la sauce de Parfum d'Epices, la réalisation d'une fresque «Street Art» par deux graffeurs expérimentés, ainsi que le parc d'attractions gonflables, dont l'offre avait encore été élargie pour pouvoir satisfaire les petits comme les plus grands.



De gauche à droite : Steps Dance School - Parfum d'épices - Ecole F. Marin - Les Ministrings

Changement de décor pour la **manifestation patriotique du 1^{er} août**. Une fois n'est pas coutume, elle n'a pas pu se dérouler le 31 juillet... pour cause de sécheresse due à un été caniculaire ! Si une célébration, un peu plus modeste, a bel et bien été organisée à la Grande salle le jour de la Fête Nationale, les festivités en plein air ont été quant à elles repoussées au vendredi 25 septembre. Il y a donc eu organisation, désorganisation, contre-organisation et réorganisation, sans compter ce qu'il a fallu de communication pour que tous, intervenants et public, se retrouvent à Corminjoz le jour J, au point pour les premiers et nombreux pour le second. Et même s'il a fait un peu frisquet lorsque la nuit est tombée, qui aurait osé dire qu'il n'est pas reparti pleinement satisfait et émerveillé du spectacle pyrotechnique auquel il avait assisté. En effet, la composition chorégraphique du feu d'artifice, en parfaite synchronisation avec la musique du groupe Queen, n'était que pure poésie et touchait à la perfection.

Administration générale

COMMISSION «PRILLY ANIMATION»

Les 7 membres de Prilly Animation ont mis sur pied de nombreuses activités tout au long de l'année 2015, de manière à satisfaire tous les publics.

L'année a débuté par le traditionnel vide-greniers à la Grande Salle et sous cantine. Une centaine de stands ont animé cette journée; le nombreux public et les exposants en sont repartis enchantés.

La course aux œufs et au sac, proposée pour les jeunes enfants s'est déroulée par un temps très agréable et terminée par une paella géante sous la cantine montée pour l'occasion. Plus de 70 gosses se sont défiés dans les différentes «compétitions».

Fin avril, une soirée sous le signe du Portugal a été présentée avec un groupe de danse ainsi qu'un orchestre. Plus de 250 personnes se sont pressées à la Grande Salle. Cette animation à thème, qui remplaçait la soirée disco-karaoké, a donc connu un franc succès.

Deux soirées musicales ont été proposées au mois d'août. La première a accueilli un trio de musiques tziganes, dont les virtuoses interprètes ont été ovationnés par les quelque 130 personnes assemblées dans la cour du Château. La seconde était dédiée à un concert de jazz, qui a réuni une 70aine d'amateurs à Castelmont, où le temps morose avait contraint les organisateurs à se replier.

En septembre, la soirée viennoise avec son orchestre international et la virevoltante prestation d'une école de danse n'a pas malheureusement pas eu le succès escompté en termes de fréquentation.

Le traditionnel Marché de Noël, début décembre, a rassemblé 50 exposants à Castelmont. Le public nombreux a prouvé son attachement à l'événement, tout comme les 130 enfants qui ont eu le plaisir de recevoir un cornet rempli de friandises. Deux nouvelles attractions ont également marqué ces journées : le samedi, la Fondation Barry de Martigny était présente avec ses chiens St Bernard, qui ont promené les enfants en brouette autour du Château, et le dimanche matin, à l'heure de l'apéro, le groupe de cors des Alpes «L'Echo de la Fleur-de-Lys» a charmé les convives.

L'habituelle chantée de Noël des écoles n'a pas eu lieu, faute de classes disponibles.

La fin de l'année a été marquée par le concert de Noël d'Alain Morisod et les Sweet People à la Grande Salle où 500 personnes se sont réunies avec enthousiasme.

Il y a encore lieu de citer les deux expositions de peinture organisées dans la tour du Château ainsi que les quatre peintres qui ont présenté leurs œuvres au local Pignon sur Rue.

Administration générale

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

Statistiques des documents

Un total de 273 nouvelles inscriptions ont été enregistrées en 2015. 1'773 nouveaux documents ont été acquis, dont 1'524 achetés et 249 reçus en don, auxquels s'ajoute le renouvellement de 34 abonnements de périodiques. 3'266 documents ont été éliminés; 49 ont été remplacés par des doublets reçus en don et 11 ont été rachetés.

Statistiques des lecteurs

La Bibliothèque compte 1'237 lecteurs actifs (953 lecteurs habitent Prilly, 66 Jouxens et 218 viennent des communes avoisinantes). Il y a eu 11'013 passages de lecteurs réguliers ou occasionnels (1'048 par mois d'ouverture). Ceux-ci ont emprunté à chaque fois un document au moins. Au total 62'049 documents ont été prêtés aux adultes et aux jeunes, soit une moyenne de 280 documents par jour d'ouverture (221 jours au total). Cette année, des pointages ont été effectués, au cours de deux périodes de quelque 15 jours chacune, afin d'avoir une idée du nombre de personnes venant à la Bibliothèque sans emprunter de document (personnes accompagnantes, lecteurs de journaux, utilisateurs d'internet, etc.) et qui n'entrent donc pas dans les statistiques de «passages» : pour le premier, effectué en mars, 1'018 personnes venues en bibliothèque pour 575 «passages» enregistrés et, pour le second, effectué en octobre, 838 personnes venues en Bibliothèque pour 463 «passages» enregistrés.

Services, animations et spectacles

Services

Portage de livres : 33 visites au domicile des lecteurs ont été effectuées en 2015. Actuellement, 8 personnes profitent régulièrement ou épisodiquement de ce service.

Sacs-découverte : pour les vacances d'été, 71 sacs-découverte, contenant chacun 10 documents «adultes» et 7 documents «jeunes» (romans, beaux livres, BD, et DVD), ont été prêtés pour inciter les lecteurs à sortir de leurs habitudes de lecture et découvrir la richesse du fonds.

Bookcrossing : de juin-août, gestion du bookcrossing à la piscine de la Fleur-de-Lys, ainsi que, depuis septembre, de la collection installée dans le cadre de l'Action 72 heures, menée conjointement par le Service jeunesse et les Scouts de Covatannaz.

Nés pour lire : sous le titre «Les livres, c'est bon pour les bébés», la Bibliothèque a réuni, 6 mercredis matin, pour une durée d'une heure, des tout-petits (12 mois à 4 ans) accompagnés d'un adulte pour des moments de partage et de rencontres privilégiées.

E-books : inscrite dès le mois de mai sur la plateforme de prêt de livres numériques proposée par Bibliomedia, la Bibliothèque a fait l'acquisition de 3 liseuses, permettant ainsi à ses abonnés d'accéder à ce nouveau mode de lecture sans sortir de chez eux; une formation a été organisée en décembre pour les personnes intéressées. 31 lecteurs étaient inscrits à la fin de l'année pour un cumul de 167 E-books prêtés.

AccroBiblio : participation à cette campagne d'image nationale en faveur des bibliothèques, visant à leur renforcement de même qu'à améliorer leur perception par le public et augmenter leur notoriété. La Bibliothèque a consacré deux après-midis pour recevoir les témoignages des lecteurs et prendre des photos.

Réaménagement des espaces : pendant la fermeture estivale de la Bibliothèque, l'espace des plus jeunes a été entièrement réaménagé pour mieux les accueillir, avec un nouveau mobilier, plus coloré et attractif. La salle de lecture a été divisée en deux parties : l'une est toujours aménagée pour la lecture des journaux avec de nouveaux fauteuils et l'autre réservé désormais à l'espace BD (pour les jeunes et les adultes).

Animations

4^{ème} édition du «Samedi des bibliothèques vaudoises», le 7 mars : la Bibliothèque communale a proposé une large palette d'animations, comprenant une séance de maquillage, un atelier de cupcakes, deux spectacles de contes, l'inauguration de l'espace thé/café et, en collaboration avec la Bibliothèque scolaire, un concours de dessins dont les gagnants ont vu leurs œuvres imprimées sur les nouveaux signets.

Administration générale

En avril et en mai, organisation d'un *atelier Warhammer*, pour permettre aux adolescents de s'initier à ce jeu de plateau, et deux *ateliers de bricolage*, consistant en la création de décorations en perles à repasser.

Lors de l'action «*La Bibliothèque de Prilly prend l'air*», du 7 au 11 juillet, diverses animations ont été proposées, l'après-midi, dans l'enceinte de la piscine de la Fleur-de-Lys, en collaboration avec le Service jeunesse et la Ludothèque de Prilly : stand avec 200 livres et périodiques de la Bibliothèque ainsi que 22 jeux de la Ludothèque (479 documents et jeux prêtés), deux séances de contes par la compagnie «L'oreille qui parle» et une séance de conte «kamishibai» (histoires racontées en faisant défiler des illustrations).

En octobre, *atelier de dessin* avec Anne Crousaz, illustratrice de livres pour enfants, au cours duquel 15 enfants ont créé un album qui a été intégré à la collection de la Bibliothèque.

Participation au *Prix Chronos 2015*, prix littéraire intergénérationnel, attribué par un jury d'enfants et un jury de seniors, organisé par Pro Senectute Suisse. La Bibliothèque a acquis 4 exemplaires des 5 romans pour enfants sélectionnés. Le prix est remis lors du Salon du livre de Genève; les participants (10 seniors et 19 enfants) reçoivent une entrée gratuite à la cérémonie.



Spectacles

D'octobre à décembre, 4 *spectacles de contes* ont été organisés :

- «De poils, de plumes et d'écailles», par Chloé Marguerat, suivi par 90 enfants et adultes;
- «La nuit du conte», organisée en collaboration avec le Service jeunesse, proposant lectures, contes et jeux, ainsi qu'une collation, qui a accueilli 16 jeunes âgés de 12 ans et plus;
- Les «Histoires horribles» de Lorette Andersen, soirée réservée aux adultes et jeunes dès 10 ans, qui a réuni quelque 40 personnes;
- Les «Contes d'hiver», racontés par Barbara Sauser, lors du spectacle d'avant Noël suivi par une centaine d'enfants et d'adultes.

Recettes (adultes + jeunesse)

Cotisations annuelles adultes : CHF 4'075.-. Photocopies : CHF 120.20. Prêt de DVD : CHF 2'055.-. Les taxes de retard cumulent un total de CHF 2'004.- pour 694 courriers envoyés.

Bibliothèque des adultes

78 nouveaux lecteurs se sont inscrits.

Acquisitions et répartition des achats

705 documents ont été acquis : 629 documents achetés et 76 reçus en don. A cela s'ajoutent environ 450 numéros reçus pour 21 abonnements à des périodiques, (hors 24Heures), 67 acquisitions temporaires (prêt d'une année par Bibliomedia) : 25 romans en espagnol, 25 romans en portugais, 17 romans en italien.

Administration générale

Documentaires		Fiction	
Psychologie, philosophie	20	Romans	210
Religions	1	Romans gros caractères	13
Sciences sociales	21	Romans policiers	59
Sciences pures et naturelles	9	Romans SF, fantastiques et fantasy	17
Sciences appliquées	36	Romans allemand, anglais, italien, espagnol	34
Arts, architecture, loisirs	26	Bandes dessinées	86
Littérature	1	Mangas	10
Géographie, biographie, histoire	29	DVD	84
Témoignages, histoires vécues	44		
DVD	5		
Total	192	Total	513

Prêt

20'068 documents ont été prêtés. La moyenne journalière est de 91 documents. Les lecteurs réguliers ou occasionnels sont venus 4'444 fois à la Bibliothèque pour emprunter un document au moins. Moyenne mensuelle : 444 passages. Prêt interbibliothèques : 40 documents ont été demandés à d'autres bibliothèques. Quatre listes des nouvelles acquisitions avec résumés et illustrations destinées aux lecteurs ont été et tirées à environ 150 exemplaires chacune.

Propositions d'achat

Les lecteurs ont fait 21 propositions d'achat : 17 ont été acceptées et 4 refusées ou n'ont pas pu être effectuées car les livres étaient introuvables ou épuisés.

Bibliothèque des Jeunes

172 nouveaux lecteurs se sont inscrits et 1 collectivité (classe).

Acquisitions et répartition des achats

1'060 nouvelles acquisitions : 1'011 documents achetés et 49 reçus en don. 265 acquisitions temporaires (prêt d'un an par Bibliomedia) : 15 romans et albums en allemand, 20 en italien, 15 en anglais, 25 en espagnol, 30 en portugais, 35 en turc, 35 en croate, 35 en serbe, 35 en albanais et 35 en tamoul.

Documentaires		Fiction	
Généralités	3	Bandes dessinées	127
Psychologie, philosophie	5	Mangas	169
Religions et mythologie	5	Albums	215
Sciences sociales	9	Albums contes	13
Sciences pures et naturelles	33	Contes et légendes	23
Sciences appliquées	32	Romans, récits, nouvelles	323
Arts, architecture, loisirs	30	DVD	39
Littérature, langues	7	Livres anglais, allemand, espagnol, italien	20
Géographie, biographie, histoire	8		
CD + DVD	7		
Total	139	Total	929

Prêts et fréquentation

41'981 documents ont été prêtés. La moyenne journalière est de 190 documents. Les jeunes lecteurs réguliers et occasionnels sont venus 6'559 fois à la Bibliothèque durant l'année pour emprunter au moins un document (655 visites mensuelles).

Classes

La Bibliothèque a accueilli 34 enseignants avec leurs classes et 2 garderies à 148 reprises. Régulièrement, en plus des prêts et des retours, une histoire a été lue aux enfants et parfois des lots de documents ont été préparés selon les demandes des enseignantes.

Stages - Travail de bachelor

La Bibliothèque a accueilli 5 jeunes en stage d'une semaine pour découvrir la profession d'agent en information documentaire (AID), 2 apprenties AID pour un stage de 2 et 3 mois hors de leur bibliothèque formatrice et 1 stagiaire pré-HES pour une durée de 5 semaines. En outre, une de ses anciennes stagiaires y a effectué son travail de bachelor de spécialiste en information documentaire, intitulé «La modernisation et la valorisation des bibliothèques communales».

Office de la population

Activités principales

- Toutes les mutations concernant l'ensemble de la population de la Ville de Prilly
- Permis de séjour et d'établissement
- Demandes de cartes d'identité
- Registre civique (tenue du rôle des électeurs et validation des signatures lors d'initiatives et de référendums)
- Demandes de renseignements
- Registre des chiens
- Etablissement des cartes de déchetterie
- Statistiques diverses
- Rédaction d'attestations et de certificats divers
- Lettres aux jeunes atteignant leur majorité
- Préparation du plan canicule
- Attribution des numéros de bâtiments et de logements à tous les ménages dans le cadre de la Loi fédérale sur l'harmonisation des registres
- Gestion des inhumations et des cimetières

Données démographiques

Evolution de la population de Prilly depuis 1910

<u>1910</u>	<u>1920</u>	<u>1930</u>	<u>1940</u>	<u>1950</u>	<u>1960</u>	<u>1970</u>	<u>1980</u>	<u>1990</u>	<u>2000</u>	<u>2015</u>
2'358	2'411	3'276	3'440	3'992	8'122	13'297	11'476	10'905	10'754	12'087

Répartition de la population

	2000	2010	2015	En %
Vaudois	3'893	4'148	4'156	34.4 %
Confédérés	2'996	2'834	2'741	22.7 %
Etrangers	3'865	4'528	5'190	42.9 %
Total population établie	10'754	11'510	12'087	100.0 %
Résidences secondaires	280	270	230	
Total population résidente	11'034	11'780	12'317	

	2010	2015
Hommes	4'534	4'857
Femmes	5'126	5'334
Garçons de moins de 16 ans	965	955
Filles de moins de 16 ans	885	941
TOTAL	11'510	12'087

Provenance des habitants arrivés à Prilly en 2015

Vaud	776
Reste de la Suisse romande	102
Reste de la Suisse	33
Suisse	911
UE/AELE	236
Europe hors UE/AELE	14
Reste du monde	76
Etranger	326
Provenance non déterminée	3
Total des arrivées	1'240

Office de la population

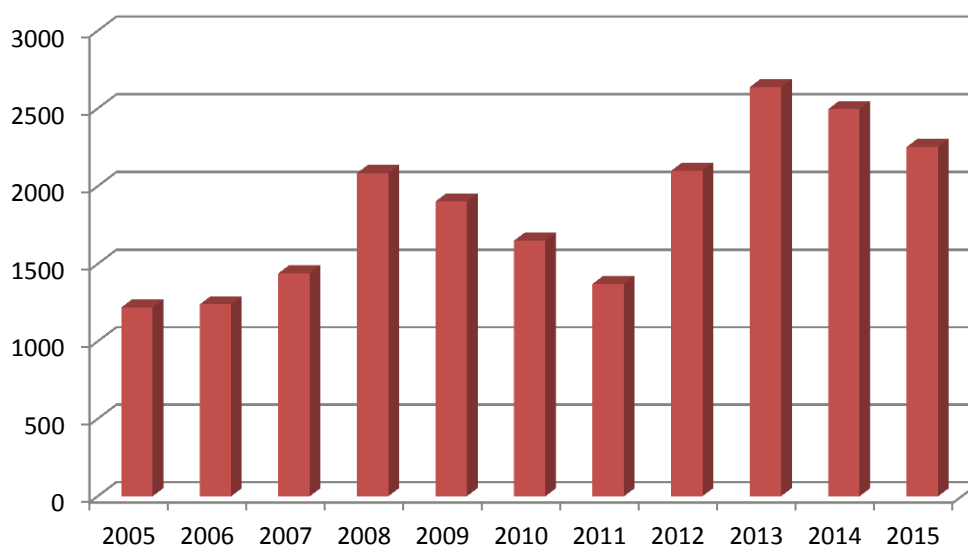
Nombre de nationalités présentes à Prilly

Sur un total de 108 nationalités, les 5 communautés étrangères les plus représentées sont :

Portugal	1'673
Italie	724
France	518
Espagne	413
Kosovo	199

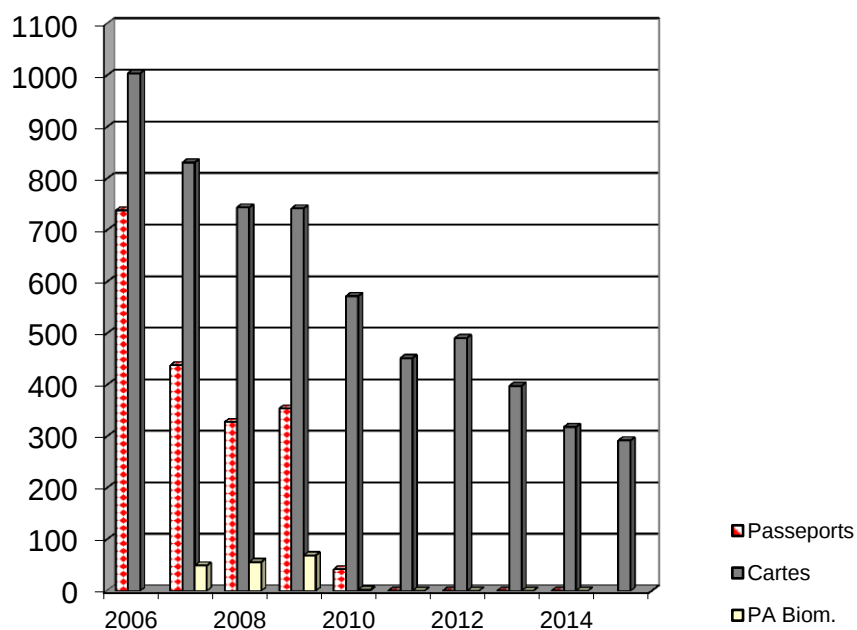
Permis étrangers délivrés et renouvelés

Le nombre de permis traités en 2015 s'est élevé à 2'253.



Documents d'identité

Depuis mars 2010, l'établissement des passeports a été entièrement repris par le Canton. Dès 2011, la comparaison ci-après ne compte dès lors plus que les cartes d'identité, au nombre de 292 en 2015.



Office de la population

Registre civique

Le bureau a contrôlé les listes de 16 initiatives et référendums (1'593 signatures attestées valables).

Nombre d'électeurs au 31 décembre 2015

Suisses	5'661
Etrangers ayant le droit de vote communal	2'248
Total	<u>7'909</u>

Inhumations

<u>Décès enregistrés</u>	2014	2015
Personnes domiciliées à Prilly	81	73
Personnes décédées à Prilly et domiciliées hors de la Commune	18	14
Personnes ni domiciliées ni décédées à Prilly inhumées au cimetière communal	29	33
Formalités de décès concernant le cimetière israélite	<u>21</u>	<u>14</u>
Total des décès enregistrés	149	134

Cimetière communal

Inhumations de corps	14	13
Urnes dans des nouvelles tombes cinéraires	2	11
Urnes dans des tombes existantes	13	13
Urnes déposées au columbarium	12	12
Jardin du Souvenir	24	21
Cendres reprises par la famille	16	21

Cimetière israélite

Inhumations de corps	21	14
----------------------	----	----

Service informatique

Matériel

Le nombre de serveurs virtuels n'a pas cessé de croître durant cette année écoulée. La somme est passée à 43 serveurs virtuels, en comptant également les services nécessaires au bon fonctionnement de la virtualisation, les backups, la sécurité et les outils de monitoring. A fin 2015, 305 postes de travail étaient directement connectés sur le réseau, en comptant bien entendu ceux de la Ville de Prilly, de l'ARASPE et de la Police de l'Ouest.

La mise en service du Wifi dans les classes des écoles primaires et secondaires a été terminée comme prévu au mois d'août 2015. Pour les bâtiments des écoles primaires, 35 bornes Wifi ont été posées, tandis que pour les écoles secondaires, 62 bornes Wifi ont été nécessaires afin de couvrir l'ensemble des locaux. D'autre part, tous les bâtiments scolaires sont aujourd'hui connectés avec une fibre optique, permettant ainsi la suppression de toutes les connexions de type VDSL. Afin de réaliser ces connexions, 26 switches ont été mis en service ou remplacés par des équipements plus récents, augmentant ainsi la qualité et la vitesse de transmission.

Les anciennes bornes Wifi de l'Administration communale ont également été renouvelées avec le même matériel, en profitant de l'étendre à d'autre bâtiments comme les locaux administratifs de la piscine de la Fleur-de-Lys, les bâtiments A, B et C de l'Administration et le local «After School» à St Etienne. Le public peut accéder à Internet de façon gratuite après une authentification sur un portail. Des filtres ont été mis en place afin d'empêcher la consultation de sites considérés comme inappropriés.

Logiciels

La suite bureautique de Microsoft (Office 2010) est toujours utilisée sur l'ensemble des postes de travail. Les nouveaux serveurs sont quant à eux installés avec Microsoft Windows Serveur 2012 R2.

Sur le poste de l'ingénieur en géomatique, QGIS a été installé en parallèle du logiciel Geoconcept (utilisé depuis une dizaine d'année pour la gestion des données du PGEE). Ce logiciel libre SIG/SIT permet la mise en forme et la gestion des données géographiques; il est voué à terme à remplacer le SIT actuel. D'autre part, FME (logiciel ETL - extraction, transformation, chargement) a également été installé sur ce poste de travail. Il permet entre autre une bonne opérabilité des données de sources variées et la réalisation de scripts pour la manipulation et la mise à jour d'un grand nombre d'informations simultanément. PG-Admin, outil d'administration graphique pour PostgreSQL qui est utilisé pour la gestion des bases de données, complète le dispositif. Une précision d'importance : QGIS, PG-Admin et PostgreSQL sont des logiciels libres.

Afin de contrer au mieux les cyberattaques, de plus en plus nombreuses, une autorité de certification interne servant à sécuriser au maximum les échanges de données au sein du réseau communal a été mise en service. D'autre part, la sécurité des machines virtuelles ainsi que des serveurs physiques a également été améliorée.

Sécurité

Dans le but de renforcer la sécurité des sites web internes, une autorité de certification a été mise en service. Cette autorité permet de générer des certificats signés et donc de confiance pour l'ensemble des utilisateurs. L'anti-spam a été la première plateforme interne à se voir doter d'un accès sécurisé et certifié.

Site Internet / Intranet

Les travaux du renouvellement du site internet ont débuté dans le courant de l'année. Afin de diminuer les coûts et d'optimiser au maximum ce développement, un accord a été passé avec la Ville de Gland pour mutualiser leur site web. Un groupe de travail a été créé en interne pour revoir l'ensemble du contenu actuel et l'intégrer dans une structure quasi similaire à celle utilisée par le site de Gland. La mise en ligne du nouveau Prilly.ch devrait intervenir d'ici la fin du 1^{er} semestre 2016.

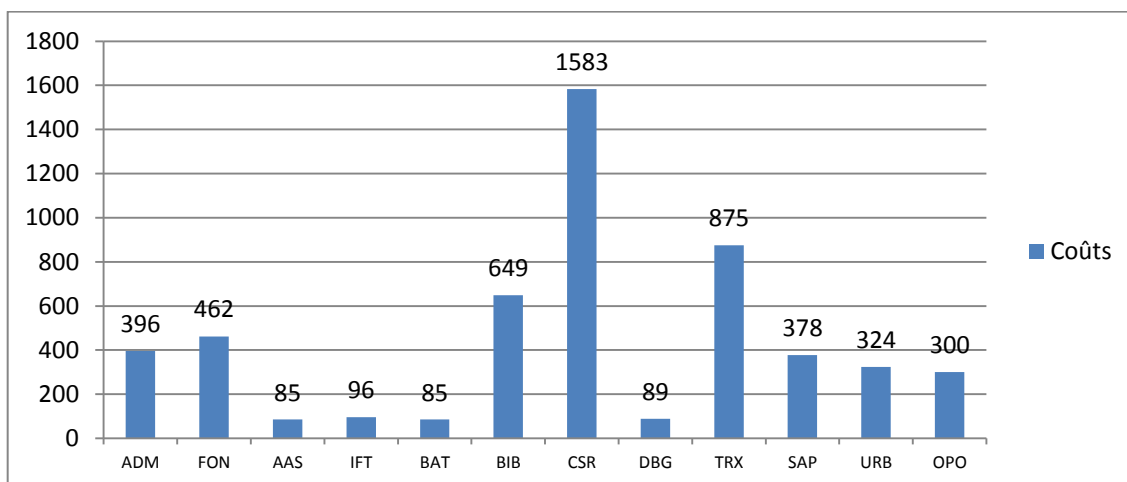
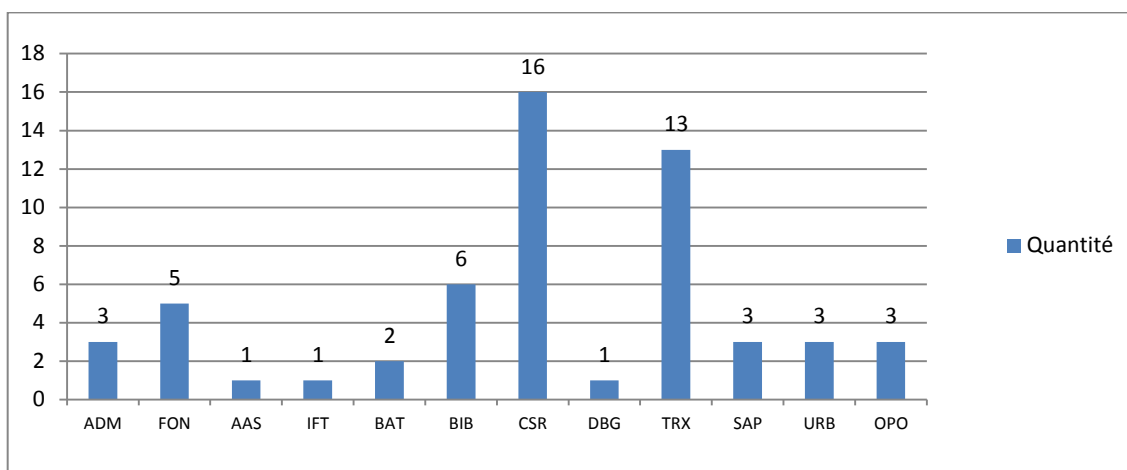
Service informatique

Afin de se doter d'un outil répondant aux différentes attentes des services de l'Administration, l'intranet communal s'est vu compléter par des modules informatifs tels qu'un organigramme dynamique, une gestion des événements comme les anniversaires, les jubilés et les informations importantes touchant le personnel au niveau des engagements et des départs à la retraite. Ces modules additionnels ont été développés en interne.

Une gestion du parc informatique a été mise en place; il s'agit de GLPI, logiciel libre sous licence GNU/GPL. Ce logiciel est utilisé pour le helpdesk, mais également pour la gestion du stock de matériel informatique ainsi que la réservation de périphériques mis à disposition des employés. Les utilisateurs peuvent s'y connecter via une interface web avec leurs identifiants personnels afin de créer leurs demandes, en consulter l'état ou encore voir la disponibilité du matériel mis à disposition.

Consommables

Durant cette année, 57 cartouches et toner d'imprimantes, toutes pièces confondues, ont été distribués. Au niveau des coûts d'impressions, les graphiques ci-dessous renseignent sur les différents services demandeurs (n'y figurent pas les toners pour les copieurs réseaux, car leurs coûts sont compris dans les différents contrats de maintenance de ces appareils).



Abréviation des services :

AAS Agence d'assurances sociales
ADM Administration générale
BIB Bibliothèque communale
CCO Bureau du conseil communal
DBG Domaines
OPO Office de la population
SAP Service de l'enfance
TRX Travaux

FON Fondation les Acacias
BAT Bâtiments
BRS Bourse communale
CSR Centre social régional
IFT Informatique
TSP Travailleurs sociaux de proximité
URB Urbanisme et constructions

Activités

- Tenue de la comptabilité générale
- Tenue de comptabilités auxiliaires
- Gestion de la trésorerie
- Gestion des paiements
- Gestion des salaires
- Collaboration à la gestion du personnel
- Gestion du rôle d'impôt
- Décomptes et assujettissement TVA
- Etablissement de diverses attestations
- Coordination de l'élaboration du budget
- Gestion du plan d'investissements
- Relation avec les autorités fiscales cantonales
- Relation avec les partenaires financiers
- Gestion des diverses facturations communales
- Gestion du contentieux
- Elaboration d'études financières et arrêté d'imposition
- Etablissement des autorisations de stationnement

La Bourse communale assume également les mêmes responsabilités pour le compte des tiers ou domaines suivants :

- Association pour la gestion et l'organisation de l'établissement scolaire secondaire de Prilly (ASIGOS)
- Fondation des Acacias
- Accueillantes en milieu familial
- Cadouest S.A.
- Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV)
- S.I. Sous le Collège S.A.

Boucllement des comptes 2014

Les comptes communaux de l'exercice 2014 ont été vérifiés par la fiduciaire Hervest et ont été adoptés par le Conseil communal dans sa séance du 22 juin 2015.

Boucllement des comptes 2015

Au moment de l'établissement du présent rapport, les comptes ne sont pas encore clôturés. Ils feront l'objet d'une publication détaillée.

Budget 2016

Le Budget 2016 a été approuvé par le Conseil communal, après amendement de certains postes, dans sa séance du 7 décembre 2015.

Plan des investissements et plafond d'endettement

Une marge d'autofinancement positive en 2014 a permis de financer une bonne partie des investissements effectués. Toutefois, la Municipalité continue de vouer un soin particulier au plan des investissements. Un nouvel emprunt a été souscrit auprès de la caisse de Pensions de La Poste Suisse pour un montant de CHF 10 millions, ce qui porte le total de la dette à CHF 51 millions.

Le plafond d'emprunt est fixé à CHF 93 millions et celui du cautionnement à CHF 25 millions, tous deux approuvés par le Conseil d'Etat dans sa séance du 10 octobre 2012.

Finances

Impôts

La facturation et la perception des impôts communaux sont régulièrement effectuées par l'Office d'impôt de Lausanne-district. Il résulte de ce processus un flux de liquidités qui permet à la Commune de satisfaire à ses engagements sans que ses crédits bancaires en soient affectés.

Remises d'impôts, domiciles fiscaux

19 demandes de remise (14 en 2014) ont été traitées par l'Office d'impôt. 15 demandes ont été accordées à 100 % et 4 demandes ont fait l'objet d'un refus par l'autorité compétente.

L'analyse régulière des dossiers de personnes en séjour a permis d'obtenir la fixation du domicile fiscal à Prilly pour 17 résidents (15 en 2014). Au 31 décembre 2015, la Ville de Prilly dénombre un total de 104 résidents secondaires, dont 2 enfants et 23 retraités.

Domaines & Bâtiments

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Grande Salle

Etude pour la mise en conformité de l'éclairage de secours; réalisation des travaux début 2016.

Renens 22 (locaux Voirie)

Cloisonnement pour la création d'un bureau dans les locaux de «Carrefour-Sud» (Centre de loisirs) pour ses propres besoins.

Castelmont

Remplacement de tous les luminaires dans les locaux de la bibliothèque communale et du hall d'entrée, par l'installation de «panneaux» LED, faibles consommateurs d'énergie avec un bon rendement lumineux.

Déplacement de l'armoire informatique dans le sous-sol et mise en place de bornes WIFI nouvelle génération.

St-Etienne - Locaux communaux

Installation d'antennes WIFI. Remplacement des fenêtres, dans la salle communale du rez-de-chaussée, par des éléments à triple vitrage améliorant ainsi l'isolation thermique de ces locaux.

Bâtiment Av. du Château 1

Rénovation des peintures d'une partie des locaux du rez-de-chaussée, occupés par la garderie «Amadou».

Plan-Sépey

Réfection des peintures de l'appartement de service du 1^{er} étage, suite au départ de la locataire, et relocation du logement.

Les bâtiments ne figurant pas dans ce rapport ont fait l'objet d'un entretien annuel courant.

PISCINES, FORÊTS, VIGNES ET DIVERS

Piscine couverte de Fontadel

Révision complète du fond mobile et remplacement du solde des portes des vestiaires.

Piscine de la Fleur-de-Lys

Les travaux de rénovation complète de la piscine de la Fleur-de-Lys, débutés en avril 2014, se sont poursuivis durant tout l'hiver et, après la fermeture pour les fêtes de fin d'année, ils ont repris dès mi-janvier 2015.

Les bâtiments étant «sous-toit», les travaux tels que chauffage, ventilation, sanitaire, etc. ont pu avancer à l'intérieur et les façadiers se sont aussi remis à l'ouvrage car un gros travail les attendait encore.

Du côté «Bassins», la pose des bacs Inox s'est poursuivie tant que le temps «sec» était de la partie et les autres corps de métiers étaient également en activité afin de pouvoir tenir les délais très serrés.

Comme déjà organisé à deux reprises en 2014, une ouverture publique du chantier s'est déroulée le 14 février permettant aux visiteurs de voir l'avancement des travaux.

Une quatrième et dernière visite fut mise sur pied le samedi matin 25 avril, réunissant de nombreux intéressés et curieux qui ont pu admirer des bassins remplis et des bâtiments qui dévoilaient bien leur futur visage.

Après plus d'une année de travaux et une course contre la montre, le nouvel établissement de bains de la piscine de la Fleur-de-Lys a pu accueillir ses premiers clients le samedi 30 mai 2015, avec 2 semaines de retard sur l'ouverture initialement souhaitée et prévue. La transition pour le personnel du site n'a pas été de tout repos, devant faire face aux nombreuses inconnues techniques dues à la nouveauté, ainsi qu'à un système d'exploitation des entrées lui aussi modernisé et adapté.

Domaines & Bâtiments



Malgré les difficultés et inévitables problèmes de jeunesse, la passion, l'envie et la volonté de servir la clientèle par une équipe professionnelle ainsi qu'un été merveilleux ont permis de vivre l'une des plus belles saisons de l'histoire de l'établissement. Avec 107'275 entrées comptabilisées (hors abonnements), il s'agit de la meilleure affluence de ces 10 dernières années et la deuxième plus importante recette de l'histoire de la piscine de la Fleur-de-Lys.

Il est également important de relever que, grâce à la vigilance des gardiens et malgré une affluence record, aucun incident grave n'a été à déplorer, ce qui pour toute l'équipe représente le principal objectif de chaque saison.

Enfin, avec humilité mais sans fierté dissimulée, les nombreux témoignages de satisfaction et de reconnaissance de la clientèle, d'avoir retrouvé un endroit unique et tant apprécié, sont autant d'encouragements à poursuivre dans l'excellence des prestations fournies, en termes de qualité du service, d'innovation, et, bien entendu, de sécurité pour l'ensemble des visiteurs.

Forêts

La surface de la forêt soumise au régime forestier est de 7 hectares. La possibilité annuelle de coupe est estimée à 50 m³t (m³ de bois tige) selon le calcul du nouveau plan de gestion approuvé par la Municipalité. Il y a lieu de préciser que, depuis 2010, la gestion des forêts prilléraines est certifiée conforme aux directives des labels «FSC» (Forest Stewardship Council, N° 1'253) et «PEFC» (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes). Dès lors, tous les travaux forestiers répondent aussi aux exigences des principales associations de protection de la nature (WWF et Pro Natura).

Organisation du Groupement du Triage forestier intercommunal

En tant que propriétaire forestière, la Ville de Prilly fait partie des 15 communes membres du Groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge, association de droit public, qui gère 444 hectares de forêts publiques (Confédération-Etat-Communes) et 228 hectares de forêts privées.

Le but du Groupement est de favoriser une gestion optimale des forêts sur les 15 territoires et de défendre les intérêts de ses membres. La partie opérationnelle est gérée par un garde forestier, qui assume à la fois une fonction d'autorité publique (représentant de la DGE-Forêt) et de gestionnaire des forêts communales.

Domaines & Bâtiments

Deux assemblées générales ponctuent l'année pour traiter les aspects financiers et la gestion forestière; dans cette perspective, chaque commune délègue son représentant aux assemblées.

L'assemblée ordinaire pour les comptes et la gestion a eu lieu le 18 mars 2015 à Cheseaux-sur-Lausanne. La deuxième assemblée ordinaire, consacrée à l'étude du budget, a eu lieu le 16 septembre 2015 à Ecublens.

De plus, une assemblée extraordinaire, destinée à informer les communes sur le nouveau concept des contrats degré 3, dits baux à ferme, a été organisée le 17 novembre 2015 à Bussigny.

Depuis 2012, les 15 communes membres du Groupement sont liées par un contrat de gestion degré 1, ce qui implique que toutes les factures et tous les revenus sont comptabilisés par les communes après avoir été consultés ou validés par le garde forestier.

La durée des contrats arrivant à son terme à fin 2016 et au regard du bilan de cette expérience, le comité a pu apprécier et mesurer les limites du contrat degré 1, notamment en matière de gestion de projets subventionnés, de vente des bois et de rationalisation des travaux.

Ce constat a conduit le comité à analyser la possibilité de proposer des contrats de degré 3 (plus modernes et plus performants) aux membres qui le désiraient. La consultation auprès des communes a révélé que 11 d'entre elles, dont la Ville de Prilly, souhaitent conclure un nouveau contrat pour la période qui débutera en janvier 2017.

Travaux entrepris durant l'année

- *Plantation et fauchage :*

Grâce à la colonisation naturelle des surfaces, aucun recours aux plantations durant cet exercice. Pour permettre le développement normal des jeunes plants envahis par les ronces ou les herbes, il est procédé deux fois par année au fauchage entre les plants (env. 4'500 m²).

- *Sylviculture :*

Ce chapitre traite des travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers (tous les 5 ans) dans les jeunes forêts. Les arbres ou les tiges ont une hauteur qui varie entre 2 m. et 18 m. selon l'âge des peuplements.

- *Exploitations forestières normales :*

Durant cet exercice, les travaux suivants ont été réalisés : coupes de sécurité dans les secteurs forestiers de Montolivet et Fleur-de-Lys, ainsi que coupes de mise en lumière sur la rive droite du ruisseau de Broye et nettoyage du ruisseau. 90 m³ de bois de service ont été mis sur le marché en 2015.

- *Exploitations forestières forcées (chablis) :*

Le terme «chablis» désigne les arbres qui sont soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites. A noter que le garde forestier procède à une inspection annuelle sur l'ensemble des propriétés foncières communales situées à proximité d'infrastructures.

- *Génie forestier - entretien des chemins :*

Ce chapitre implique l'entretien des lisières forestières en limite de routes ou de constructions. Les travaux consistent à faucher et à émonder au moyen d'un tracteur muni d'une scie ou d'une épareuse. Aussi, chaque année, les travaux sont faits par tronçon de lisière forestière de manière à alterner les interventions tous les 2 ans.

- *Communication :*

Des panneaux d'information, certifiant l'exploitation durable de la forêt prillérane, ont été installés aux entrées principales des zones boisées de la commune.

Vigne communale

Les vendanges se sont déroulées le 24 septembre 2015 avec une vingtaine d'élèves d'une classe de 10^{ème} année. Résultat : cépage blanc, 998 kg de raisin (798 lt. de moût), sondage 89° Oechslé; cépage rouge, 440 kg de raisin (330 lt. de moût), sondage 96° Oechslé. Les sondages en 2015 sont très hauts en raison de l'été chaud et sec. Pour le cépage rouge trois lignes peu productives ont été arrachées afin de permettre le passage des conduites de chauffage à distance de CADOUET. De nouvelles plantations seront réalisées en 2016.

Domaines & Bâtiments

Bâtiment Badminton Lausanne Association

Ce bâtiment appartient, en copropriété, à la Ville de Lausanne (4/5^{ème}) et à celle de Prilly (1/5^{ème}).

Jardins familiaux

Entretien courant.

Parkings communaux

Mise en location de 3 des 5 garages de Fontadel. Les deux restants sont actuellement occupés pour divers usages internes et seront mis en location dès que possible.

BÂTIMENTS SCOLAIRES

Collège du Centre

Réfection annuelle du parquet de 2 classes prévue dans l'entretien courant.

Collège de Mont-Goulin

Création d'un lieu d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS), de 24 places, dans les locaux occupés précédemment par l'appartement de service. L'ouverture s'est faite le 4 janvier 2016.

Collège de Jolimont

Réalisation de fresques par les élèves sur le mur du préau, rénové en 2014, sous la conduite d'un peintre professionnel et en collaboration avec les maîtresses.

Pavillon de Sous-Mont

Ebouage complet de l'installation de chauffage afin d'optimiser les réglages de température.

Collège secondaire du Grand-Pré

Remplacement du solde des automates des douches «Sanimatic» dans les vestiaires des trois salles de gym (première partie faite en 2014).

Remplacement des moteurs, permettant l'ouverture des fenêtres dans la salle de gym GP3 (préau), et protection de ces derniers contre les impacts de ballons.

Nombreuses réparations de stores à lamelles dans les classes en raison de leur ancienneté.

Installation de nouvelles antennes WIFI couvrant l'entier des locaux.

Collège secondaire de l'Union

Mise hors service de 2 citernes à mazout en prévision de l'arrivée du CAD (chauffage à distance).

Réfection des peintures des salles de séminaires du bâtiment «A» ainsi que des sols.

Remplacement du revêtement de sol dans 2 classes, travaux qui vont se poursuivre à raison de deux classes par an afin d'échelonner les dépenses.

Rénovation de l'agencement de la cuisine de l'appartement de service datant de 35 ans.

Exécution de nombreux travaux d'entretien courant, justifiés par la taille de ce complexe scolaire qui compte quatre bâtiments accueillant plus de 500 élèves.

Installation de nouvelles antennes WIFI couvrant l'entier des locaux.

BÂTIMENTS COMMUNAUX ET SCOLAIRES

Recensement des locaux

Le recensement, avec numérotation de tous les locaux se trouvant dans les bâtiments communaux et scolaires, s'est poursuivi en 2015. Il sera complété par une mise à jour, sous forme de bail, de l'ensemble des locaux communaux mis à disposition. Ce travail sera terminé dans le courant 2016.

Domaines & Bâtiments

SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES

Immeubles propriété de la SI Sous le Collège SA

Grand-Vigne 11

Le dossier pour une rénovation complète de ce bâtiment est dans sa phase d'étude. Le contrat de prêt à usage signé avec l'ALJF (Association pour le Logement des Jeunes en Formation) en 2012 a été prolongé d'une année supplémentaire, soit jusqu'au 30 juin 2016.

Combette 26-28

Rénovation partielle d'un logement (Combette 28) pour un montant de CHF 5'502.75.

Confrérie 23

Rénovation partielle de 2 logements pour des montants de CHF 4'009.60 et CHF 4'527.85.

Confrérie 36A et 36B

Création d'un lieu d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS), de 24 places, dans les locaux situés au rez-de-chaussée de l'immeuble de la Confrérie 36A, précédemment occupés par «La Fringale». Ses portes se sont ouvertes aux écolières et écoliers le 24 août 2015.

Mise hors service d'une des deux citernes du bâtiment avant l'arrivée du chauffage à distance vers 2017-2018.

Chasseur 24

Remplacement de la chaudière à mazout par une chaudière à condensation à gaz.

Rénovation partielle d'un logement pour un montant de CHF 1'485.90.

TEMPLES ET CULTES

Temple de Saint-Etienne

En raison de divers travaux à entreprendre sur ce site, un préavis (N°23-2015) a été accepté par le Conseil communal pour la réfection de la toiture du Temple, du patio et l'assainissement du campanile, ainsi que du système de commande des cloches et leur fixation. Ces travaux seront réalisés printemps-été 2016.

Eglise Bon Pasteur

L'église Bon Pasteur a vu ses installations techniques de chauffage et ventilation assainies entre 2014 et 2015. La chaudière à mazout ainsi que la citerne ont été supprimées pour laisser la place à une chaudière à gaz à condensation couplée à des capteurs solaires thermiques pour l'eau chaude sanitaire. Le chauffage à air chaud de l'église a été remplacé par un nouveau système de ventilation, permettant un réglage plus fin de l'air chaud injecté dans l'église.

GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

La population prillérane a produit un peu plus de déchets ménagers urbains en 2015 qu'en 2014 avec une quantité moyenne totale par habitant de plus de 390 kilos. La quantité de déchets ramassée en porte-à-porte est stable depuis 3 ans avec la mise en place de la taxe au sac. Bonne nouvelle, le taux de recyclage sur le territoire prilléran continue d'augmenter et a dépassé les 65 % en 2015 !

L'usage et l'entretien des écopoints restants (alu/fer blanc, habits, capsules Nespresso, huiles et piles) se sont nettement améliorés avec l'arrivée de la déchèterie mobile qui a clairement apporté une solution adaptée au ramassage des déchets recyclables de la population non véhiculée.

Statistiques déchets

Les habitants de Prilly ont produit en moyenne en	2015	2014	2013	2012
- déchets incinérables (OM + encombrants)	118 kg	122 kg	125 kg	243 kg
- déchets végétaux	75 kg	78 kg	78 kg	54 kg
- papier/carton	70 kg	69 kg	66 kg	59 kg
- verre usagé	38 kg	37 kg	36 kg	36 kg

Taux de recyclage 2015 des déchets collectés en porte-à-porte : 61,8 kg/habitant

Taux de recyclage 2015 de l'ensemble des déchets urbains ménagers : 67,3 kg/habitant

Déchèterie mobile

La déchèterie mobile est entrée en fonction au mois de février 2015 et s'est déplacée sur trois sites différents à raison d'une trentaine de dates sur l'année. Les sites de Mont-Goulin et du chemin de la Grand-Vigne ont tout de suite bien fonctionné avec une fréquentation régulière. Le site de la place du marché a été moins visité pendant l'année.

Le choix d'interdire l'accès de la déchèterie aux personnes s'y rendant en transport individuel motorisé est un pari gagné. Le personnel communal, en étant relativement strict lors des premières ouvertures, n'a pas eu besoin de lutter contre les automobilistes et la population a globalement très bien accueilli cette règle.

La déchèterie mobile est devenue, via son personnel communal, un lieu d'information et de communication pour la population. Elle a permis un contact plus régulier des habitants avec le service en charge de la gestion des déchets et de renseigner un grand nombre de personnes sur les filières de recyclage. Les charges liées à son fonctionnement ont été légèrement moins importantes que planifiées, grâce notamment à une efficace collaboration avec la Ville de Lausanne en matière de désapprovisionnement des déchets.

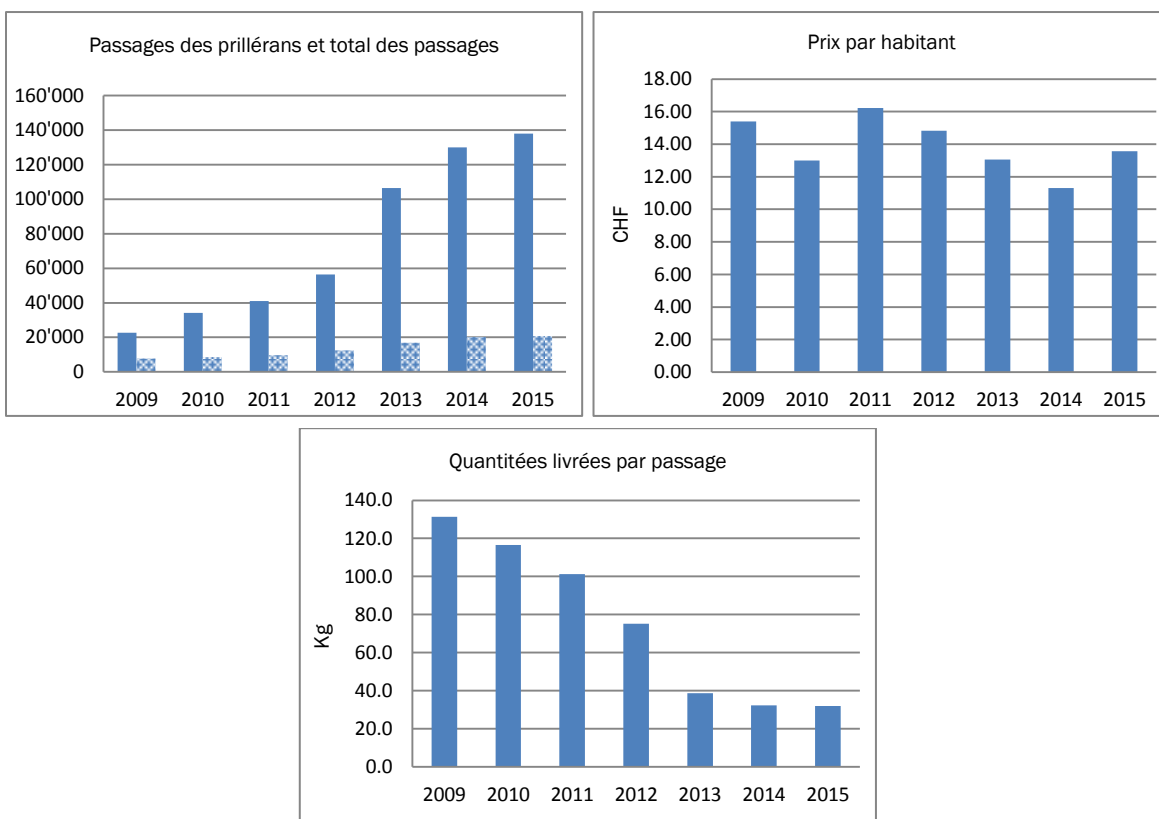
Déchèterie intercommunale de Malley

La fréquentation de la déchèterie a continué d'augmenter pour les trois communes de Lausanne, Renens et Prilly en 2015. Cette augmentation de passage a également induit une augmentation du tonnage traité atteignant 4'400 tonnes. La quantité livrée par visite s'est stabilisée à un plus de 30 kg depuis l'arrivée de la taxe au sac en 2013.

Au niveau financier, les charges ont été un peu plus importantes cette année avec un prix par habitant en augmentation pour la première fois depuis 2011.

Nouveauté en 2015, un espace «ressourcerie» a été créé au sein de la déchèterie. Il comprend un lieu de dépose pour les objets encore en état d'être réutilisés et un deuxième site pour la dépose de jouets. Les meubles et objets courants sont réutilisés pour aménager des logements sociaux et les jouets sont récupérés par l'association «Solidarité Jouets» qui les distribue gratuitement aux enfants issus de familles défavorisées.

Energie & Environnement



Contrôle des sacs et des conteneurs

Un contrôle des sacs non conformes a été effectué tout au long de l'année et a permis de dénoncer quelques contrevenants. De manière générale, les cas d'incivilité portant sur l'usage de mauvais sacs poubelles ont été moins fréquents en 2015 mais les quelques contrevenants ont aussi laissé moins de traces d'identification. Quelques lieux posent encore des problèmes récurrents quant au respect des règles sur la gestion des déchets et des dispositions devraient être prises en 2016.

Une petite étude a été réalisée par le périmètre Ouest de gestion des déchets sur la qualité du contenu du sac taxé. Il s'est avéré que ce dernier est encore rempli à plus de 20 % par des déchets organiques recyclables et que sa densité moyenne est de 0.1 (100gr/litre), le poids moyen du sac de 35 litres étant de 3,6 kg.

Entretien des écopoints

Les écopoints pour déchets recyclables, en partie remplacés par le fonctionnement de la déchèterie mobile, ont été gardés pour quelques filières. On y trouve encore une armoire pour les habits, un conteneur pour alu/fer blanc, un conteneur à capsules Nespresso et les bacs pour huiles et piles. Cette configuration semble avoir bien fonctionné cette année avec une nette diminution des dépôts sauvages sur les deux sites de Mont-Goulin et Pré-Bournoud. La collecte du PET était vraisemblablement la filière problématique.

Concernant les conteneurs enterrés pour la collecte des ordures ménagères, du papier et du verre usagé, ils ont été nettoyés en automne 2015 afin de limiter les nuisances olfactives et subiront un décrassage deux fois par année dès 2016. Plusieurs réparations liées à l'usure ont dû être effectuées sur ces infrastructures, notamment au niveau des trémies et des couvercles.

ENERGIE & ENVIRONNEMENT

Manifestations

Prilly a organisé en 2015 plusieurs manifestations liées à l'énergie et à l'environnement.

Journées du soleil

La commune a tenu un stand le samedi 9 mai sur la place du marché en parallèle à la déchèterie mobile. Elle y a présenté sous forme de posters les parcs photovoltaïques des collèges de l'Union et du Grand-Pré, ainsi qu'une maquette de l'avion Solar impulse, projet soutenu par la Ville de Prilly.

Coup de balai

Le Coup de balai est une action nationale pour l'entretien et la préservation des espaces publics. Les scouts de Covatannaz ont participé, comme chaque année, à cette manifestation et ont aidé les volontaires prillérans à nettoyer les berges du ruisseau de Broye ainsi que la forêt de Montolivet. Pour cette édition, les organisateurs sont revenus aux sources en mettant l'accent sur la chasse aux déchets plus que sur la partie récréative. La population prillérane a été fidèle au rendez-vous et a été secondée par une dizaine de migrants accompagnés par un responsable de l'EVAM.

Bike for car

La majorité des communes de l'agglomération lausannoise a participé à cette action de sensibilisation des automobilistes pendulaires à l'alternative vélo pour les trajets urbains au quotidien. Pendant une semaine, les personnes participantes devaient déposer leur clé de voiture en échange du prêt gratuit d'un vélo classique ou électrique. Une dizaine de personnes ont participé à cette action sur Prilly entre juin et septembre.

Semaine de la mobilité

Prilly a innové en 2015 en organisant un Bikes & Food trucks meeting sur la future place de la gare de Malley-Prilly, en collaboration avec la Ville de Renens. Des cuisines ambulantes alternant avec des stands vélo ont meublé l'espace au sud de la halte CFF pendant trois jours, permettant aux personnes actives dans le quartier de venir déguster à midi plusieurs types de nourriture tout en essayant bicyclettes électriques et autres véhicules novateurs en matière de mobilité douce. Malgré le mauvais temps, le concept et l'organisation ont été salués par les participants.

Du côté de Prilly uniquement, un bus des Ligues de la santé a pris place sur la place du marché et des check-ups santé ont été subventionnés par la commune pendant la semaine. Une activité Nordic Walking a eu lieu au départ de la halte de Prilly-Malley ainsi qu'une initiation au «Parkour» pour la population plus jeune. Un véhicule à gaz a également été mis à disposition du personnel communal pour test pendant quelques jours.

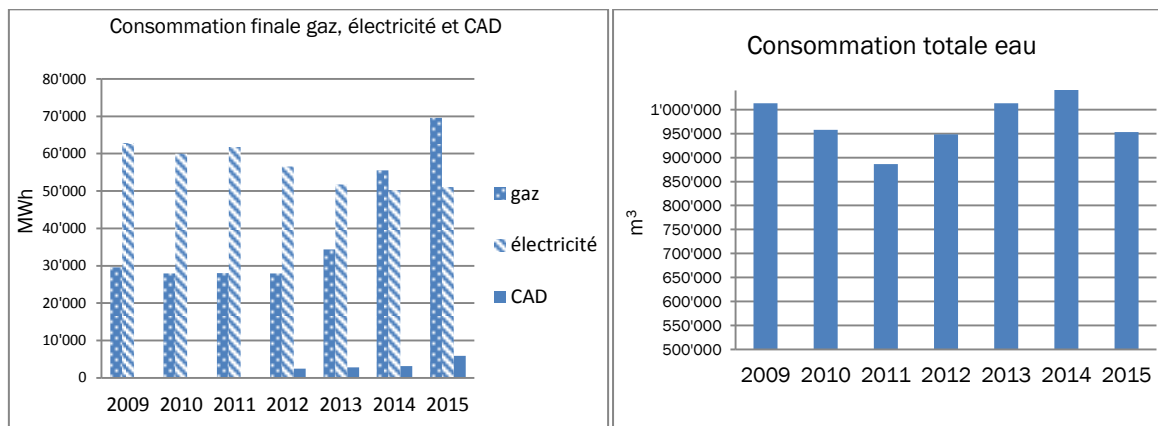
EnergyDay

L'EnergyDay a eu lieu le vendredi matin 31 octobre au centre commercial Prilly-Centre. Comme en 2014, le service Energie & Environnement a proposé des ampoules LED en vente à un prix préférentiel de CHF 5.- et CHF 3.- selon le modèle. La population s'est ruée sur cette offre et le stock était parti à 10h00 déjà. Grâce à la bonne collaboration avec le fournisseur d'ampoules, il a été possible de planifier une deuxième vente pour début 2016 dans les locaux de l'Administration. Cette action a permis d'informer la population sur l'évolution de la consommation de l'éclairage domestique.

Electricité renouvelable

Cinq abonnements NATIVA+ ont été conclus en 2015 pour des bâtiments communaux, leur permettant une consommation d'électricité 100 % renouvelable certifiée Naturmade Star. Le collège Centre, le bâtiment de Plantinel, le bâtiment du Tilleul, le Temple de St-Etienne et la Voirie viennent compléter la liste des bâtiments communaux déjà certifiés. Les dernières constructions communales seront certifiées en 2016, de manière à atteindre l'objectif fixé par la politique énergétique et climatique 2012-2016.

Consommation énergétique du territoire prilléran



Il est intéressant de noter la forte augmentation de la consommation de gaz depuis deux ans, conséquence de l'assainissement obligatoire de nombreuses citernes à mazout, la stabilisation de la consommation d'électricité et le doublement de la quantité de chaleur CAD consommée sur le territoire prilléran.

CADouest

Au 31 décembre 2015, 13 bâtiments du territoire prilléran étaient raccordés à CADouest contre 23 à Renens. 3'661 mètres de conduite CAD ont été posés cette année par la société dont 1'445 mètres sur la commune. 13.9 GWh de chaleur ont été vendus dont 5.92 GWh (5'920'000 kWh) sur Prilly.

Assainissement des chaufferies et raccordement CAD

Plusieurs chaufferies de bâtiments communaux ont été assainies en 2015. Trois d'entre elles ont été raccordées au chauffage à distance, à savoir le collège du Grand-Pré, la Grande Salle et le collège Centre. Le collège de Jolimont a vu son installation au mazout supprimée au profit d'une installation à gaz.

Au collège du Grand-Pré et au collège Centre, les collecteurs de distribution du chauffage ont été totalement remplacés de manière à assurer un fonctionnement optimal avec le chauffage à distance.

Piscine de la Fleur-de-Lys

La construction de la piscine de la Fleur-de-Lys a été finalisée en 2015 et représente un projet modèle en matière d'énergie. Le bassin olympique de 50 mètres est chauffé par un système de pompe à chaleur air/eau, dont l'électricité nécessaire à son fonctionnement est entièrement couverte par un parc photovoltaïque de 600 m². C'est le premier bassin de 50 mètres du canton à être chauffé uniquement par de l'énergie renouvelable. Les bâtiments administratifs du site sont labellisés Minergie, un appoint chauffage pour les douches et le chauffage des locaux est assuré par des capteurs solaires thermiques, une petite chaudière à gaz assurant le reste de la demande. Les eaux de pluie en toiture sont récupérées et déversées dans un bassin au centre de la zone vestiaire amenant végétation et rafraîchissement.

Au niveau des matériaux, le choix s'est porté sur des éléments naturels avec une construction principalement en bois. Le béton des anciens vestiaires a été concassé sur place et réutilisé pour le béton maigre en fond de fouille.

Planification énergétique territoriale

Prilly et Renens ont finalisé leur étude commune de planification énergétique territoriale. Ce projet a permis d'effectuer un état des lieux de la consommation énergétique du bâti et a développé des pistes pour atteindre les objectifs de la société à 2000 watts au niveau du territoire d'ici à 2035. Cette étude devrait être intégrée prochainement au plan directeur communal et servir de point de référence pour les objectifs de la prochaine politique énergétique et climatique communale 2016-2020.

Site 2000 watts «Malley-Gare»

Le futur quartier Malley-Gare au sud de la halte CFF Prilly-Malley a obtenu le label «Site 2000 watts (en développement)». Cela en fait le premier plan d'aménagement en Suisse romande à obtenir cette distinction.

Ce site se trouve dans un secteur stratégique pour le développement de l'agglomération lausannoise, l'une des plus vastes friches urbaines de Suisse, la plaine de Malley. L'ambition des collectivités pour ce secteur est de créer un nouveau morceau de ville, constitué de logements et d'activités, accessible à tous et conforme aux principes du développement durable et de la société à 2000 watts. Cette ambition a été officialisée par le schéma directeur intercommunal de Malley, dont Prilly et Renens sont signataires.

Le Plan de quartier Malley-Gare sur les communes de Prilly et Renens, mis à l'enquête en 2015, met en place une stratégie globale pour réduire son impact sur l'environnement. La densité élevée du quartier et l'exceptionnelle accessibilité en transports publics y contribuent. Un concept énergétique volontariste encourageant l'autonomie des bâtiments a été développé, complété par des mesures visant la récupération des eaux pluviales, des toitures végétalisées pour une meilleure biodiversité et l'optimisation des densités bâties.

Au final, le but des communes de Prilly et Renens est bel et bien d'inciter l'ensemble des propriétaires à respecter le même standard de qualité, afin de faire du secteur de Malley le plus grand périmètre urbain labellisé «Site 2000 watts» en Suisse.

Nature en ville

Dans le cadre de la révision du PGA et RPGA, la Ville de Prilly a décidé de se doter d'un outil ayant comme objectif de mettre en place une politique cohérente et durable de gestion des espaces verts et des milieux naturels et semi-naturels. Le plan directeur «Nature en ville» constitue cet outil de gestion et d'évaluation périodique dont la mise en œuvre s'échelonne à moyen et long terme. En engageant une démarche «Nature en Ville», les services de l'administration ont clairement marqué leur intention de s'impliquer dans le maintien et l'amélioration du patrimoine naturel et paysager communal.

Cet outil se veut être un guide de suivi et de mise en œuvre de la gestion des espaces verts pour les autorités, mais constitue également un recueil de recommandations pour la population, en vue de préserver et améliorer la biodiversité sur le territoire communal.

Ce projet a été finalisé en 2015 et sa mise en vigueur devrait intervenir en 2016 déjà.

Ruches urbaines

Les quatre ruches urbaines ont vécu une année 2015 plus calme que la précédente. Elles ont été relativement épargnées par les parasites (varroas et tiques) grâce au travail conséquent de suivi effectué par les apicultrices et apiculteurs bénévoles. La météo chaude et la santé vaillantes des quatre colonies du collège du Grand-Pré ont permis une récolte de miel record de plus de 250 kilos répartie à parts égales entre miel de printemps et d'été. Il a été vendu en novembre 2015 au marché de Prilly.

ROUTES

Réaménagement de la route de Broye - Préavis 13-2014

Les travaux de réaménagement de la route de Broye ont pu débuter au printemps 2015. Divisé en 4 étapes délimitées respectivement par les carrefours de la route de Cossonay, du chemin de la Cure, du chemin de Perréaz, de l'avenue du Château et du sentier de la Fleur-de-Lys, ce chantier s'étalera sur 24 mois. Il a débuté par l'étape inférieure, la plus complexe en raison d'une part du «goulet d'étranglement» se situant au niveau du numéro 3 de la route et d'autre part de l'instabilité des terrains dans la cuvette inférieure de l'axe.

Cette première étape a réservé plus de surprises qu'attendu, lesquelles ont engendré un décalage d'environ 3 mois dans le planning initial.

Dans un premier temps, l'analyse de détail du phasage des travaux a mis en évidence plusieurs opérations de fouille rendues très complexes par la présence d'une conduite de gaz haute pression qui ne pouvait être mise hors service. Simultanément et apparemment sans lien avec le chantier, quelques fuites de minime importance ont été détectées et immédiatement réparées sur cette conduite. Dans un souci de sécurité tant pour les riverains que pour les ouvriers, il a été décidé de dévier les fluides sensibles (eau et gaz) dans des canalisations provisoires dites de «by pass» hors de l'emprise des travaux.

La qualité des sous-sols dans la partie inférieure s'est révélée extrêmement mauvaise, au delà de ce qui était attendu. Il a donc fallu chercher des solutions techniques complexes, non encore arrêtées à ce jour, pour assurer une longévité adéquate à la future route.

Lors des travaux de terrassement en vue de l'implantation de la nouvelle canalisation du ruisseau, l'actuelle canalisation, dont l'état de dégradation avancée est à l'origine du projet, n'a pas résisté et s'est effondrée, avec pour conséquence un arrêt complet du chantier. L'intervention de l'assurance responsabilité civile «maîtrise d'ouvrage» contractée pour ce chantier a permis de renforcer les structures existantes le temps de terminer les travaux et de poser des éléments de consolidation du terrain pour soutenir une maison dont la structure a été mise en danger par cet effondrement.

Les travaux se prolongeront en 2016 et 2017.

Réaménagement du carrefour de la Fleur-de-Lys - Préavis 05-2015

La sécurisation du carrefour de la Fleur-de-Lys, attendu de longue date, a débuté au printemps 2015. La réalisation «chronométrée» d'un passage en dénivelé, avec construction d'un pont ferroviaire de 47 mètres surplombant une nouvelle route de raccordement sur la route de Neuchâtel, ainsi qu'au déplacement du tracé de cette dernière sur plus de 300 mètres, devait être exécutée de manière à ouvrir le carrefour pour fin 2015.

Ces travaux, menés tambour battant par l'entreprise adjudicatrice sous la conduite commune du LEB et de Prilly, ont été à deux doigts de réussir leur pari. Malheureusement, durant le mois de novembre, lors des travaux de terrassement du nouveau tracé de la route de Neuchâtel, plusieurs canalisations de drainages non répertoriées ont été mises à jour, ainsi que plusieurs sources qui les alimentaient. Il était impossible de traiter ces nouvelles données et d'y trouver une réponse adéquate dans les délais impartis. La décision de reporter à 2016 l'ouverture du carrefour a donc été logiquement prise.

Réaménagement du ruisseau de Broye dans le secteur de Fleur-de-Lys - Préavis 06-2015

Dans le cadre du même chantier, le réaménagement du ruisseau de Broye, ainsi que l'aménagement de deux bassins de rétention, a été en grande partie réalisé. Le nouveau gabarit du lit ainsi que des ouvrages de traversée de la route et du rail seront en mesure d'acheminer en toute sécurité les eaux parfois torrentielles de cours d'eau vers l'aval.

Réfection de la route du Mont - Préavis 3-2014

La réfection de la partie sud de route du Mont et du carrefour de Vallombreuse, ainsi que l'assainissement des canalisations d'eaux claires et d'eaux usées ont été terminés en 2015. Subsistera, après le délai usuel de 12 mois environ nécessaire aux couches de fondation de la route pour prendre leur place définitive, la pose des «tapis» de revêtements finaux.

Travaux & Voirie

Réfection de l'avenue de la Rochelle - Préavis 11-2014

Les travaux de réfection des chaussées, d'assainissement du réseau d'évacuation des eaux et de l'installation du chauffage à distance vont bon train. Ils suivent le planning prévu et se termineront au cours de l'été 2016. A noter que l'avenue de la Rochelle sera aménagée, à l'issue des travaux, en zone 30 sur toute sa longueur.



ÉTUDES ET RÉALISATIONS DIVERSES

Nouveau columbarium - Préavis 09-2013

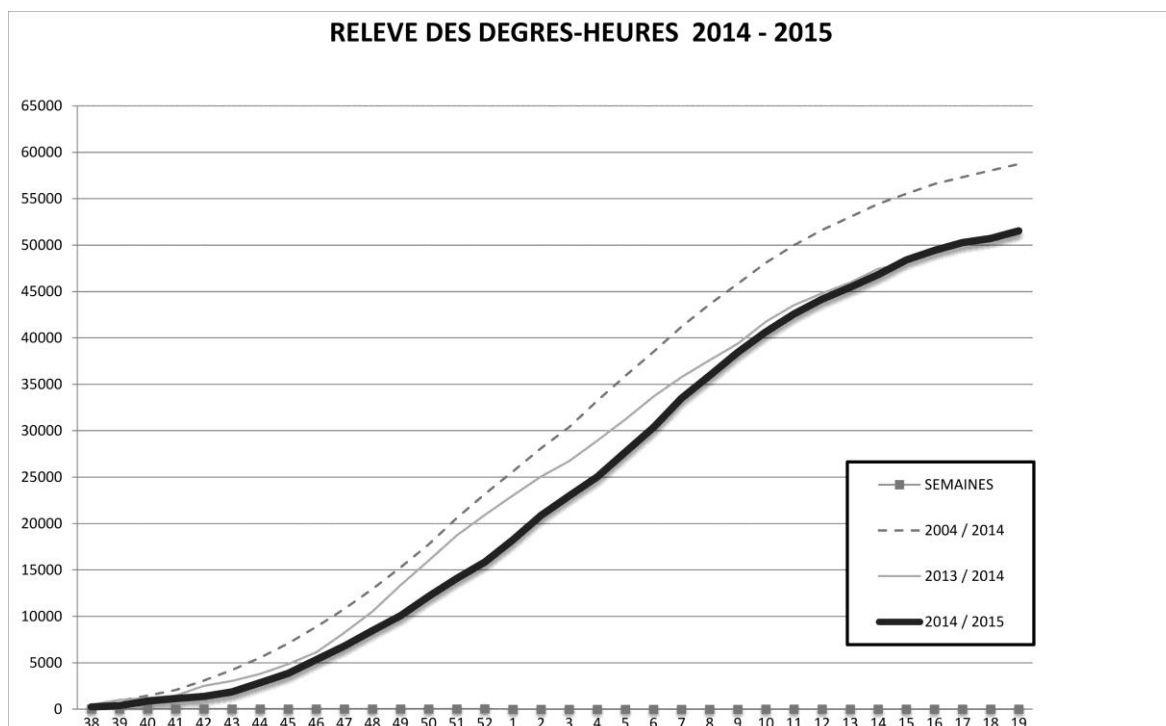
Le nouveau columbarium du cimetière de Prilly a été mis en exploitation cette année.

Rapport sur l'assainissement du bruit routier

En vue de planifier la mise en conformité du réseau routier prilléran avec l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB), la Municipalité a fait établir un rapport sur les mesures d'assainissement nécessaires. Ce rapport, en cours d'analyse, permettra entre autres de correctement déterminer, pour les travaux futurs, les types de revêtement routier à utiliser.

Degrés-heures

Les degrés-heures sont relevés chaque lundi matin. L'information, diffusée sur le site internet communal (<http://www.prilly.ch/energie>), permet de quantifier les besoins en chaleur et de contrôler individuellement son installation de chauffage. La courbe des degrés-heures 2014-2015 indique dans son ensemble un hiver aussi chaud que le précédent.



Travaux & Voirie

Anticipations sur le domaine public

Durant l'année 2015, 57 demandes d'anticipation sur le domaine public ont été déposées. Les émoluments de 27 permis ont été facturés. Les avis ne sont pas facturés s'ils concernent des travaux de la commune ou des travaux de maintenances des réseaux des différents services industriels de la Ville de Lausanne.

ACTIVITÉS ET PRESTATIONS DIVERSES

Entretien des routes

Les employés du Service des travaux se sont occupés, comme chaque année, de l'entretien de base du réseau routier prilléran : balayage et lavage des routes, trottoirs et places - fauchage des talus et des abords, réfection de base des revêtements - entretien de bordures - réparation des sacs de routes et service hivernal.

La pose des décorations et illuminations pour les fêtes de fin d'année est également assurée par le service de Voirie. Par ailleurs, le personnel poursuit, lorsque la météo ne permet pas de travaux de maçonnerie extérieurs, sa production de tables et bancs en béton.

Entretien des espaces verts

L'entretien courant des espaces verts et des arbres de la commune tout comme la floraison des espaces publics et du cimetière a, comme chaque année, été la tâche principale des collaborateurs jardiniers.

En 2015, sous l'égide du SDOL et en collaboration avec la Ville de Renens, les équipes de jardiniers paysagistes de Prilly ont réinstallé, dans le cadre de l'opération «Malley Replay», deux jardins issus de Lausanne Jardins 2014.



Places de jeux et parcs publics

Le contrôle et l'entretien régulier des places de jeux a été comme d'habitude assuré par les employés du Service des travaux. Il s'agit en particulier de la remise en état des éléments dégradés ou vandalisés, des contrôles de sécurité, du changement semestriel du sable des bacs de jeu, du rafraîchissement des bancs publics et du nettoyage des fosses à chiens. Pour assurer une bonne cohabitation entre les usagers sur les zones de loisirs, l'ensemble de la signalisation «chiens tenus en laisse» de la commune a été remplacé en 2014.

Ramassage des déchets encombrants chez les particuliers

Durant l'année 2015, 38 particuliers ont fait appel au Service des travaux pour acheminer leurs déchets encombrants à la déchèterie intercommunale de Malley. Au total, ce sont quelque 13 tonnes de déchets que le Service des travaux a collectés et transportés.

Travaux & Voirie

Transports divers

Outre la fourniture du matériel pour les importantes manifestations que représentent «Fêtons Prilly», celle du «1^{er} août», organisée le 31 juillet et reportée cette année au 25 septembre, et la course «A travers Prilly», le Service des travaux a été sollicité 45 fois durant l'année 2015 pour le transport d'éléments de cantine, de tables-bancs, de chaises, etc.

MATÉRIEL

Trois véhicules, un pick-up 4x4 destiné à la voirie et au déneigement et deux camionnettes destinées au transport du personnel et du matériel des parcs et promenades, ont été remplacés.

ÉGOUTS, RUISSEAUX

Assainissement et chauffage à distance Pâquis-Meunière-Flumeaux - Préavis 3-2013

Les travaux d'assainissement et d'installation du chauffage à distance ont été terminés début 2015. En raison de certaines incertitudes d'aménagement et de changement d'affectation de parcelles relevant de procédures cantonales, les aménagements routiers n'ont pas été terminés, laissant le secteur dans une situation peu agréable pour l'utilisateur.

Assainissement Floréal-Cossonay, étape 1 - Préavis 16-2015

Le chantier de Floréal et de la route de Cossonay a débuté en 2014 par les travaux de pose du chauffage à distance, puis par la traversée de la route de Cossonay au droit de l'avenue de Floréal et par la pose de collecteurs sur la partie supérieure cette avenue. Les travaux continueront de part et d'autre de la route de Cossonay et ceci jusqu'au carrefour de Corminjoz.

Urbanisme & Constructions

PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'HABITER EN 2015

Permis de construire et de démolir avec traitement CAMAC

Nombre de demandes de permis de construire enregistrées	36
Nombre d'ouvertures d'enquêtes publiques	33
Nombre de dossiers en attente (oppositions)	0
Nombre de projets dispensés de l'enquête publique	10
Nombre de permis refusés	1
Nombre de permis octroyés	34

- Avec logements : 5 permis de construire 5 immeubles d'habitation représentant 189 logements. 4 permis de construire pour la transformation/réfection de villas ou d'immeubles à usage d'habitation, avec augmentation de logements ou pièces. 9 permis de construire pour des travaux de réfection de villas ou d'immeubles à usage d'habitation ou mixte, sans augmentation de logements ou pièces (isolation périphérique, pose de panneaux solaires, pose de velux, diverses modifications, etc.).
- Sans logement : 4 permis de construire concernant des transformations/réfections de bâtiments administratifs et commerciaux. 5 permis de construire concernant des enquêtes complémentaires liées à 2 bâtiments administratifs et commerciaux. 6 permis concernant des travaux de génie civil. 1 permis de construire concernant la création d'un APEMS.

Nombre de procédures de recours ouvertes : 2 au Tribunal cantonal.

Nombre de procédures de recours clôturées : 1 au Tribunal fédéral. 1 au Tribunal cantonal.

Permis d'habiter/utiliser/conformité

Nombre de permis d'habiter/utiliser/conformité délivrés : 17

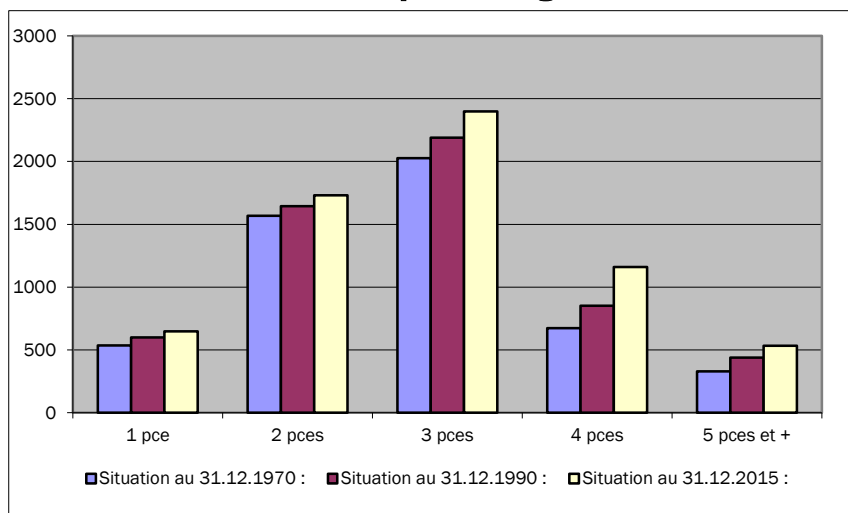
- Avec incidence sur le parc de logements : 4 permis d'habiter concernant des transformations ou agrandissements de bâtiments existants (42 pièces supplémentaires).
- Sans incidence sur le parc de logements : 13 permis d'utiliser ou de conformité pour des bâtiments ne comportant pas de logements ou n'ayant pas d'incidence sur l'évolution de ceux-ci.

Evolution dans la construction de logements en 2015

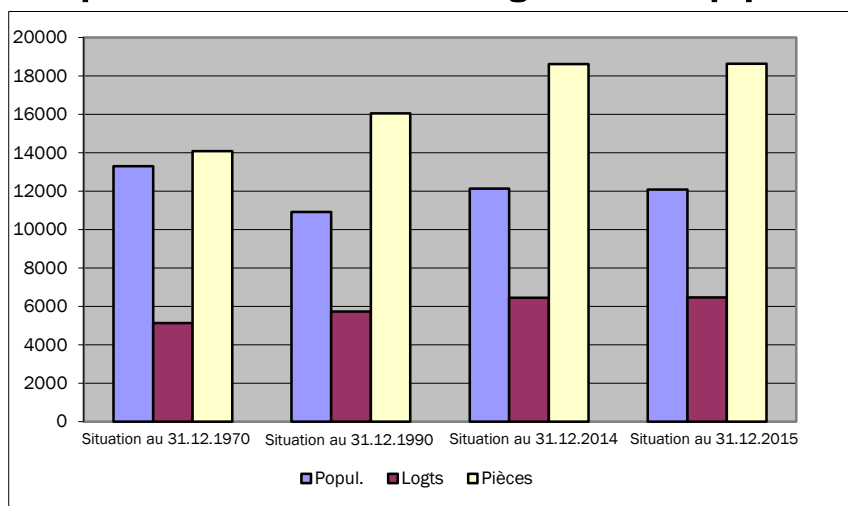
Logements	1 pce	2 pces	3 pces	4 pces	5 pces et +	Nbre logts	Total pces
<u>Permis de construire</u>							
Villas	0	0	0	0	0	0	0
Locatifs	46	46	75	22	0	189	451
Total	46	46	75	22	0	189	451
Transformations (différence)	0	3	0	0	3	6	21
Démolitions	0	0	-1	-2	-2	-5	-21
Total au 31 décembre 2015	46	49	74	20	1	190	451
<u>Permis d'habiter</u>							
Villas	0	0	0	0	0	0	0
Locatifs	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0	0	0
Transformations (différence)	15	5	1	1	2	24	42
Démolitions	0	0	0	-1	-1	-2	-9
Total au 31 décembre 2015	15	5	1	0	1	22	33

Urbanisme & Constructions

Evolution du parc de logements



Comparaison entre le nombre de logements et la population



AUTORISATIONS ET PRESTATIONS DIVERSES

Dispenses d'enquête publique

Au sens des dispositions de l'art. 111 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité peut dispenser de l'enquête publique les projets de minime importance, notamment ceux qui sont mentionnés dans le règlement cantonal.

Durant l'année 2015, 10 projets à caractère mineur, répondant à ces conditions restrictives, ont été autorisés sans enquête publique, certains d'entre eux nécessitant un traitement CAMAC.

Dispenses d'autorisation

Les dispositions de l'art. 68a du Règlement d'application de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC), du 22 février 2008, définissent une liste d'objets non soumis à autorisation. Toutefois, la Municipalité est chargée de procéder à quelques vérifications. En 2015, 7 objets ont été dispensés d'autorisation.

Demandes d'autorisation d'abattage d'arbres protégés

En 2015, la Municipalité a été appelée à statuer sur 18 demandes d'autorisation d'abattage d'arbres protégés, conformément aux dispositions du Règlement communal de protection des arbres. 3 demandes d'abattage non justifiées ont été refusées. 19 abattages d'arbres protégés ont été effectués au cours de l'année, dont 11 assortis de l'obligation de procéder à une plantation compensatoire.

Urbanisme & Constructions

Procédés de réclame

Dans le cadre du Règlement communal sur les procédés de réclame, le Service préavise sur les demandes d'autorisation de procédés de réclame fixes ou temporaires, ainsi que sur ceux de la Société générale d'affichage (APG | SGA).

La Municipalité a décidé de prolonger les rapports de confiance qui lient la Commune à la Société générale d'affichage en adoptant sa proposition de toilettage de l'actuelle convention d'affichage. La nouvelle convention entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2016.

Durant l'année 2015, 36 demandes de procédés de réclame ont été autorisées, soit 7 pour la pose de procédés fixes, 4 pour la pose de procédés temporaires et 25 pour la pose de banderoles temporaires.

Commission de salubrité

Conformément aux dispositions légales, la Commission de salubrité intervient lors de chaque demande de permis de construire et octroie le permis d'habiter/utiliser/conformité.

En 2015, aucune plainte de locataires pour des désagréments dans leur appartement n'a été enregistrée.

Contrôle des citernes

Suite à la modification de l'Ordonnance fédérale sur la protection des eaux (OEaux) du 18 octobre 2006, le délai pour la mise aux normes des réservoirs enterrés à simple paroi ou double paroi sans détecteur de fuite, était fixé au 31 décembre 2014.

Pour les propriétaires qui n'avaient pas effectués ces travaux en 2014 un délai supplémentaire leur a été accordé d'entente avec l'Autorité cantonale compétente (DGE). Fin 2015, la plus part des échéances fixées ont été respectées.

La directive cantonale d'application de la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) relative aux installations de stockage de liquides pouvant les polluer du 1^{er} décembre 2007, reste applicable. Elle définit les responsabilités du détenteur d'installations d'entreposage, notamment la recommandation d'effectuer un contrôle périodique tous les 10 ans. En 2015, un courrier de rappel a été envoyé aux propriétaires concernés.

Bureau de prévention des accidents (bpa)

La Commune compte un délégué bpa qui est chargée de veiller à la sécurité et proposer des conseils aux particuliers dans les domaines du sport, de l'habitat et des loisirs. En 2015, il a été sollicité à plusieurs reprises à propos des normes liées à la sécurité des constructions, essentiellement lors de demandes de permis de construire.

Prévention des accidents dus aux chantiers

Selon les dispositions de l'art. 29 du Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers du 21 mai 2003, son application incombe aux Municipalités.

En 2015, le délégué de l'Inspection intercommunale des chantiers (IIC), dont la Commune est membre, est intervenu régulièrement sur les chantiers en cours. Au total, 53 chantiers ont fait l'objet de 93 visites.

Allénation d'appartements loués

Conformément aux dispositions de la Loi du 11 décembre 1989 concernant l'aliénation d'appartements loués, la Municipalité est tenue de préaviser sur chaque demande. En 2015, 4 dossiers ont été traités.

Estimation fiscale

Une déléguée représente la Commune au sein de la Commission d'estimation fiscale. Son rôle est de renseigner cette instance sur les objets à évaluer.

En 2015, 18 dossiers étaient à l'ordre du jour de la séance fixée par l'Autorité cantonale, dont 1 recours, 7 achats, 1 construction nouvelle, 6 transformations, 1 division de bien-fonds, 1 cession de parts et 1 partage.

Urbanisme & Constructions

Statistiques

Depuis septembre 2010, la statistique de la construction et des logements réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) se fait trimestriellement. Ce relevé est effectué conformément à la Loi sur la statistique fédérale du 9 octobre 1992, l'Ordonnance sur le Registre fédéral des bâtiments et des logements du 31 mai 2000 et l'Ordonnance sur l'harmonisation de registres du 21 novembre 2007.

Tous les projets faisant l'objet d'une demande de permis de construire sont transmis à l'OFS, par le biais d'une application cantonale (STC) liée à la Centrale d'autorisation de construire (CAMAC) et au registre cantonal des bâtiments (RCB). Ces dernières sont tenues à jour et vérifiées trimestriellement. En 2015, 39 dossiers ont été traités au 1^{er} trimestre, 47 dossiers au 2^{ème} trimestre ainsi qu'au 3^{ème} trimestre, et 48 au 4^{ème} trimestre.

Une importation du RCB est régulièrement faite afin de créer un lien avec le registre des bâtiments (cadastre administratif de la Commune).

Cadastre administratif

Le Registre foncier transmet trimestriellement les mutations qui sont traitées. Un travail de mise à niveau et/ou de coordination doit être fait manuellement (doublons, adresse des propriétaires, N° ECA divergents ou modifiés, etc.).

Cadastre - Registre foncier

Conformément aux dispositions de l'art. 83 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité doit se déterminer sur tout fractionnement ou modification de limites dans le but d'éviter de rendre une construction non réglementaire suite à une mutation. En 2015, 3 dossiers ont été traités (parcelles N° 791-798-1986; parcelles 446-1984; parcelles 35-1974).

CONSTRUCTION COMMUNALE

Bâtiment administratif «Le Château»

En juin 2015 de la résine a été ajoutée à l'endroit où les pipes de rinçage du drainage du bâtiment du «Château» ont été réalisées une année auparavant.

A la suite de nouvelles infiltrations à répétitions liées aux drainages, la Municipalité a décidé d'entreprendre une expertise des canalisations et du drainage. Le choix de l'expert, M. Thierry Diserens, ingénieur EPFL en génie rural et géomètre, a été validé par la signature d'une convention entre les parties impliquées.

La Municipalité, dans sa séance du 27 avril 2015, a mandaté cet expert selon son offre du 21 avril 2015. Un rapport final devrait être livré au printemps 2016.

CONSTRUCTIONS PRIVEES

En 2015, les projets privés ci-dessous ont fait l'objet d'oppositions et/ou de recours :

Parcelle 436 slse ch. de la Bulssoinière 15

Une demande de permis de construire concernant l'agrandissement et la transformation du bâtiment d'habitation a été soumise à l'enquête publique du 19 octobre au 17 novembre 2013. Cette procédure a suscité trois oppositions.

La Municipalité a décidé de lever ces oppositions et a délivré le permis de construire le 3 mars 2014. Cette décision a fait l'objet d'un recours au Tribunal cantonal, Cour de droit administratif et public (CDAP), puis au Tribunal fédéral par l'un des opposants qui a été débouté par les deux instances.

Parcelle 196 slse rte de Neuchâtel 40

Suite à la décision municipale du 3 juin 2013 rejetant une requête en délivrance d'un permis d'habiter et lui impartissant un délai de 3 semaines pour effectuer divers travaux de mise en conformité en matière de protection incendie, le propriétaire a déposé un recours à la CDAP.

Urbanisme & Constructions

Dans son arrêt rendu le 28 avril 2015, la CDAP a admis le recours du propriétaire et annulé la décision de la Municipalité. Un complément d'instruction et une nouvelle décision doit être rendue par la Municipalité.

Parcelle 1978 sise ch. de Bellevue 39

Suite à des travaux non conformes au permis de construire octroyé en 2014, une demande de permis de construire complémentaire a été soumise à l'enquête publique du 20 juin au 19 juillet 2015.

Cette procédure a suscité une opposition qui a été traitée. La Municipalité a délivré le permis de construire le 30 novembre 2015.

Parcelle 731 sise ch. de la Moraine 19

Une demande de permis de construire concernant l'agrandissement du bâtiment, la rénovation de la toiture et l'isolation partielle des façades a été soumise à l'enquête publique du 31 janvier au 1^{er} mars 2015.

Cette procédure a suscité une opposition qui a été traitée. La Municipalité a délivré le permis de construire le 6 juillet 2015.

Parcelle 379 sise rte de Broye

Une demande de permis de construire un immeuble d'habitation de 6 appartements a été soumise à l'enquête publique du 15 août au 13 septembre 2015. Cette procédure a suscité deux oppositions.

La Municipalité a décidé de lever ces oppositions et a délivré le permis de construire, le 23 novembre 2015, en le conditionnant à la mise en conformité de certains éléments du projet.

Parcelle 1976 sise rte des Flumeaux

En 2014, sur suggestion de la Juge instructrice de la CDAP qui relevait la forte probabilité que le recours d'un voisin soit admis, la Municipalité a préféré annuler le permis de construire, délivré le 23 juin 2014, pour la réalisation d'un immeuble d'habitation de 3 appartements.

Une nouvelle demande de permis de construire répondant aux conditions mentionnées dans le premier permis de construire et à certaines remarques des opposants a été soumise à l'enquête publique du 25 avril au 24 mai 2015. Cette procédure a suscité quatre oppositions.

La Municipalité a décidé de lever ces oppositions et a délivré le permis de construire le 25 septembre 2015. Cette décision fait l'objet de deux recours à la CDAP.

URBANISME

Commission d'urbanisme (CU)

En 2015, la Commission s'est réunie à 4 reprises. Durant les séances, les membres ont notamment été sollicités pour la révision du Plan Général d'Affectation (PGA). Le retour de ce dossier de l'examen préalable par les services cantonaux a soulevé bon nombre d'interrogations et de discussions, notamment concernant les zones agricoles et intermédiaires, les secteurs définis comme secteurs à traiter par plans spéciaux et la diminution de la zone industrielle au sud de la Commune.

Le suivi des planifications territoriales a été présenté au fil de ces séances et les membres se sont essentiellement prononcés sur les plans de quartier (PQ) «Grand-Pré», «Galicien», «Malley-Gare» et «Malley-Gazomètre». Des points d'information réguliers ont été tenus sur les projets d'infrastructures (requalification de l'avenue du Chablais et évolution du projet de bus à haut niveau de service sur la route de Cossonay). Le projet de réaménagement de la Place du Collège centre avec mise en zone de rencontre du haut de Floréal a été présenté et a suscité un grand intérêt.

Afin d'éviter de multiplier les séances, les membres de la CU ont été invités à la séance d'information publique concernant la présentation du PAC «Centre sportif cantonal de Malley».

Plan général d'affectation (PGA) / Règlement du plan général d'affectation (RPGA)

La version du PGA/RPGA, approuvée par la Municipalité le 15 décembre 2014, a été envoyée au Service du développement territorial (SDT), le 22 décembre 2014, pour examen préalable. Après une prolongation de délai demandée le 18 juin 2015, le SDT a fait parvenir le rapport d'examen le 5 août 2015.

Dans ce rapport d'une quarantaine de pages, les différents services de l'Etat font plusieurs demandes de modifications et compléments. Quelques remarques de fond sont également formulées.

Le bureau Urbaplan et les responsables du service Urbanisme et Constructions ont rencontré les représentantes du SDT, le 1^{er} décembre 2015, afin d'évoquer avec elles les questions encore en suspens à cette date, notamment la conformité à la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) révisée.

Une version corrigée du dossier est attendue pour début 2016. Celle-ci devra faire l'objet d'un examen complémentaire du Canton avant d'être vraisemblablement soumise à l'enquête publique fin 2016.

Recensement architectural

Initiée en 2014 avec le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL) du Canton, parallèlement à la révision du PGA/RPGA, la mise à jour du recensement architectural s'est terminée en été 2015. Les propriétaires des 6 objets nouvellement placés sous protection générale ont été informés par courrier de ce changement. L'inscription à l'inventaire d'un bâtiment sera proposée courant 2016 au Conseil d'Etat.

Modification du plan de quartier (PQ) «En Broye»

Le projet de modification du plan de quartier a été présenté aux membres de la CU le 10 mars 2015. Après quelques petites adaptations, une présentation aux propriétaires et aux riverains du périmètre a été organisée le 12 mai 2015.

Le dossier complet, approuvé par la Municipalité, a été envoyé au SDT, le 30 juin 2015, pour examen préalable.

Une pétition, munie de 205 signatures, demandant d'abaisser la densité proposée par le plan de quartier en ramenant à 3 niveaux la hauteur des constructions futures a été transmise, le 18 juin 2015, au SDT. Ce type de démarche n'étant pas de sa compétence, la pétition a été retournée à la Municipalité en date du 9 juillet 2015.

Après une prolongation de délai demandée le 6 octobre 2015, le SDT a fait parvenir le rapport d'examen préalable le 15 décembre 2015. Les remarques des différents services de l'Etat seront traitées dans le courant 2016.

Plan partiel d'affectation (PPA) «Fleur-de-Lys»

Le PPA a été soumis à l'enquête publique du 10 janvier au 8 février 2015. Cette procédure n'a suscité ni opposition ni remarque. Le PPA, adopté par le Conseil communal dans sa séance du 20 avril 2015, a été mis en vigueur le 14 juillet 2015 par la Cheffe du Département du territoire et de l'environnement (DTE).

Plan partiel d'affectation (PPA) «Les Passiaux»

Le secteur «Les Passiaux» est intégré dans le périmètre compact du PALM ainsi que dans le SDNL et son projet de parc d'agglomération. De forme triangulaire, le périmètre d'étude se trouve délimité à l'ouest par la route de Neuchâtel, à l'est par le chemin des Passiaux et au sud par une parcelle récemment bâtie (PPA «Prilly-Chasseur»).

Suite à la volonté de plusieurs propriétaires de densifier leur parcelle, la Municipalité a engagé un projet de PPA et a mandaté un bureau d'urbanisme pour une phase préliminaire. Le secteur concerné par ces demandes se trouve dans un périmètre sensible dû aux diverses contraintes paysagères et architecturales qui rendent les modifications individuelles délicates.

Afin de pouvoir traiter les diverses demandes des propriétaires tout en respectant les planifications supérieures et développer une vision cohérente, la Municipalité a entrepris un processus de discussion avec l'ensemble des propriétaires. En effet, le PGA, en cours de révision, prévoit le maintien du secteur en zone d'habitation de faible densité, ce qui rend difficile les intentions de densification de certains propriétaires. Une étude préliminaire comprenant une analyse paysagère et des tests de densification du secteur a ainsi été réalisée lors d'une première étape et une séance de présentation a été tenue, le 30 septembre 2014, avec les propriétaires concernés et des représentants de la Municipalité et du service Urbanisme et Constructions. Les premières pistes et les enjeux de planification du site ont été présentés et les volontés de chacun entendues. Cette séance a permis la validation de la réalisation d'une planification de détail.

Un accord préliminaire de la part des services cantonaux à propos de la faisabilité de la planification, des conditions-cadres de développement du secteur et des acteurs dont la consultation est jugée nécessaire pendant le processus, a été obtenu en juin 2015. Finalement, la majorité des propriétaires ont renoncé à cette mesure de planification pour différents motifs. Ce projet a été abandonné et les dispositions du PGA demeurent applicables.

Plan de quartier (PQ) «Aux Flumeaux»

Suite au lancement de cette procédure en 2014 avec le bureau d'urbanistes GEA et conformément aux dispositions de l'article 68 LATC, une séance de consultation a été mise en place fin mai 2015 avec l'ensemble des propriétaires du secteur du plan de quartier; le but de cette séance étant de présenter un diagnostic et les réflexions préliminaires pour ce périmètre.

En parallèle à la révision du PGA, il est question via cette planification de retravailler le périmètre du plan de quartier, d'accorder quelques droits à bâtir supplémentaires aux propriétaires et de régler l'affectation du bâtiment sis chemin de Bel-Orne 32. L'évolution de ce secteur relié directement au Galicien a été présentée pour la deuxième fois à la CU début décembre, recevant un avis favorable.

Plan de quartier (PQ) «Au Galicien»

Le plan de quartier se trouve à l'interface des Villes de Prilly et Lausanne et au carrefour d'axes routiers importants sujets à des réaménagements d'envergure dans un avenir proche (route de Renens avec l'arrivée du tram T1 et avenue du Chablais). Après une année relativement calme, l'année 2015 a permis de relancer l'étude de ce plan de quartier, initiée par le Groupe Orlatti SA.

De par la réticence actuelle face aux bâtiments hauts - nombreux à venir dans le périmètre de Malley Centre - le traitement de la tête de quartier est une nouvelle fois discuté. Les membres de la CU se prononcent en faveur d'un bâtiment emblématique et structurant mais non obligatoirement haut; les ombres portées et le sentiment d'écrasement induits risquant de péjorer la qualité des espaces publics et plus précisément l'amorce de la voie verte. Une maquette 3D doit être réalisée pour une meilleure prise en compte de la topographie du site et des gabarits retenus.

Plan de quartier (PQ) «Au Grand-Pré»

Le plan de quartier a bien avancé au cours de l'année 2015. Bon nombre de séances avec les propriétaires du périmètre et leurs représentants ont permis de stabiliser le projet bien que quelques ajustements restent à faire en vue de l'envoi du dossier, au printemps 2016, à l'examen préalable.

Sur la base de la demande de rénovation-densification de deux propriétaires initiateurs, le projet prévoit l'attribution de quelques 22.2 % de SPd (surface de plancher déterminante) supplémentaires. Les contextes forts divergents entre les propriétaires offrent des possibilités de réalisation variant fortement selon le choix de l'intervention. Toutefois, le plan de quartier doit garantir des droits de manière pérenne; les devoirs induits étant chiffrés au prorata des droits acquis.

Le plan de quartier propose pour le secteur ouest une densité élevée mais cohérente. Il prolonge de manière logique et ordonnée le concept de la voie verte appliqué pour le secteur du Galicien. Le secteur est, plus contraint, doit maintenir un équilibre fragile entre les barres et la tour. Pour les barres, les membres de la CU se prononcent en défaveur d'une surélévation de plus d'un attique. Ils proposent plutôt de procéder par périmètres constructibles intégrant des sur-largeurs permettant de répondre aux modalités d'habitation actuelles comme d'intégrer les conditions environnementales et énergétiques. Les ombres portées et la qualité des espaces publics sont aussi discutées.

Voie verte

Découlant du Plan directeur communal (PDCom), le concept de la voie verte - axe de mobilité douce reliant le sud de la Commune aux quartiers nord et centre - progresse grâce à son intégration aux planifications territoriales, à savoir les plans de quartier «Au Grand-Pré» et «Au Galicien».

Fin 2015, un appel d'offres a été lancé afin de lier les différentes parties qui composent cet axe, soit en plus des secteurs liés aux deux plans de quartiers, l'accroche au sud à la Place du Galicien directement liée à la future interface du tram T1 et la traversée de la route des Flumeaux.

Plan partiel d'affectation (PPA) «Viaduc»

Le projet du PPA, approuvé par la Municipalité, a été envoyé au SDT, le 22 décembre 2014, pour examen préalable. Le SDT a fait parvenir le rapport d'examen le 30 avril 2015.

Dans ce rapport, les différents services de l'Etat demandent plusieurs adaptations des documents. Des compléments portant sur la mobilité, le stationnement, l'environnement et l'énergie sont notamment exigés. La rédaction d'une convention traitant des aspects fonciers du projet est également nécessaire.

La période d'avril à décembre 2015 a été dévolue aux rencontres avec les représentants du Canton et à la modification des documents. Le dossier ainsi adapté et complété sera vraisemblablement transmis au SDT pour examen complémentaire d'ici au printemps 2016.

Plan d'affectation cantonal (PAC) «Centre sportif cantonal de Malley»

La patinoire actuelle du CIGM constitue un des 5 sites du programme Métamorphose de la Ville de Lausanne, lequel intègre des réflexions sur le logement, la mobilité et la réorganisation des infrastructures sportives.

Le PAC du «Centre sportif cantonal de Malley» permettra la réalisation d'un nouveau centre sportif pouvant accueillir :

- Une piscine couverte comprenant une fosse de plongeon, un bassin olympique de 50 m et un bassin de 25 m;
- Une nouvelle patinoire de 10'000 places, également utilisable comme salle de compétition pour d'autres sports ou salle de spectacle;
- Une patinoire couverte d'entraînement/salle multifonctionnelle;
- Une patinoire extérieure;
- Des infrastructures complémentaires liées à la vocation sportive du site (administration, commerces, services, logements).

L'attribution des Jeux olympiques de la Jeunesse d'hiver et du Championnat du monde de hockey en 2020 nécessite la réalisation d'une partie du programme dans un délai très bref. Afin que le PAC soit mis en vigueur le plus rapidement possible, des représentants du service Urbanisme et Constructions ont été intégrés au groupe de projet qui a suivi le processus d'élaboration du PAC.

Parallèlement à l'élaboration du PAC, le centre sportif a fait l'objet d'un concours d'architecture à deux degrés débuté fin 2014. Au terme du deuxième tour, le jury a désigné à l'unanimité le projet H₂O du bureau Pont12. Le projet de PAC, adapté selon le projet lauréat, a été soumis au SDT en juillet 2015 pour examen préalable.

Urbanisme & Constructions

Comme le veut la LATC, les Municipalité de Renens et Prilly ont fait part de leur détermination sur le PAC au terme de l'examen préalable du SDT. Le PAC est soumis à l'enquête publique du 2 décembre 2015 au 20 janvier 2016.

Plan de quartier (PQ) «Malley-Gare» / «Malley-Gazomètre»

Pour rappel, le secteur situé au sud de la halte RER de Prilly-Malley, à cheval sur les Communes de Prilly et Renens, fait l'objet, suite au concours d'urbanisme et d'espaces publics jugé en janvier 2012, de 2 plans de quartier intercommunaux sur ce vaste périmètre stratégique.

Plan de quartier «Malley-Gare»

Son périmètre est délimité par la halte RER, l'avenue du Chablais, la future avenue de Malley et le Centre intercommunal de logistique (CIL) de Malley. D'une surface cadastrale de 15'881 m², ce périmètre sera affecté en zone mixte d'habitation et d'activités. La place de la gare marquera l'articulation entre l'avenue du Chablais et celle de Malley.

Les Municipalités de Prilly et Renens ont soumis le projet, qui comprend également un volet routier, les servitudes de passage public et une modification de la limite territoriale, à l'enquête publique du 28 janvier au 26 février 2015. Cette procédure a suscité 11 oppositions.

Suite aux différents entretiens avec les opposants, des oppositions ont été maintenues et seront traitées dans le cadre des préavis municipaux qui seront déposés auprès des Conseils communaux durant le 1^{er} semestre 2016.

Des conventions entre communes territoriales et propriétaires concernant le financement des équipements techniques et communautaires sont en cours d'élaboration.

Plan de quartier «Malley-Gazomètre»

D'une surface cadastrale d'environ 94'000 m² (Commune de Prilly ~ 16'500 m² - Commune de Renens ~ 77'500 m²), son périmètre est délimité par la future avenue de Malley, l'avenue du Chablais, l'avenue de Longemalle (Commune de Renens) et la rue de l'Usine à Gaz.

Plusieurs îlots s'articulent autour du futur parc du gazomètre. Une partie du périmètre sera destinée à un équipement scolaire.

Les représentants de la Commune ont participé à quelques séances de mise en forme de ce plan de quartier.

Passage Inférieur des Coulisses (franchissement Malley Ouest)

Le passage inférieur (PI des Coulisses) constitue une mesure de mobilité douce inscrite au PALM 2007 sous 4d.OL.17. Ce projet doit être coordonné avec les nombreux projets de planification en cours dans ce secteur :

- PAC «Centre sportif cantonal de Malley»,
 - PPA «Viaduc»,
 - PQ «Malley-Gare» et «Malley-Gazomètre»,
- ainsi que les grands projets CFF (4^{ème} voie et saut-de-mouton).

Dans ce contexte et par mesure de simplification, les CFF ont accepté, moyennant rémunération, que les Communes de Prilly et Renens leur délèguent la maîtrise de l'ouvrage; une convention entre les parties en fixe les modalités.

Courant 2015, le projet lauréat du concours du nouveau centre sportif de Malley a été retenu par le jury, apportant ainsi une réponse au débouché nord du PI des Coulisses, sur l'esplanade du centre sportif.

Toutes les conditions sont désormais réunies pour développer le projet de passage inférieur (PI).

Réseau-t & axes forts de transports publics urbains (AFTPU)

S'insérant dans une logique complète de traversée de l'agglomération, le projet partiel n°5 (PP5) de bus à haut niveau de service (BHNS) s'étire de Lausanne-Montétan à Crissier-Bré, traversant Prilly par la route de Cossonay. Pour rappel, l'avant-projet du PP5 a été validé fin 2014. Après analyse des offres, l'adjudication pour les phases de projet et d'exécution (phases SIA 32 à 53) a été attribuée mi-2015 au Groupement BUT (BG, Urbaplan, Transitec).

Urbanisme & Constructions

Des travaux importants ont débuté sur le haut de l'avenue de Floréal et la route de Cossonay (collecteurs, chauffage à distance, réseaux souterrains), en anticipation de l'arrivée du BHNS. Il est en effet préférable de dévier les réseaux - dans la mesure du possible - pour que ceux-ci ne se situent pas sous les tronçons réservés aux transports en commun, dits sites propres.

Peu de modifications sont attendues pour le tronçon est, le bâti existant ne permettant pas de réaliser un site propre dans chaque sens. Des aménagements de priorisation seront essentiellement mis en place. Le secteur du centre de Prilly est en pleine réflexion et le réaménagement futur du Pré-Bournoud dépend fortement des choix actuels. Pour le secteur ouest, la validation du PPA «Corminjoz Nord» permet maintenant d'affiner l'intégration de l'arrêt de bus, de traiter le carrefour avec les chemins de Perréaz et Corminjoz pour y assurer la sécurité de l'ensemble des modes de transport. L'accès au plan de quartier «En Broye» est pour l'heure toujours en discussion.

Requalification de l'avenue du Chablais - RC 1b

Finalisé fin 2014, l'avant-projet pour la requalification de l'avenue du Chablais (RC 1b), à cheval sur les Communes de Prilly (2/3) et Lausanne (1/3), n'a pas intégré ni traité l'ensemble des contraintes. De fait, le mandat avec le groupement urbaplan-edms-bcph, en charge de l'avant-projet, n'a pas été libéré pour la phase conditionnelle.

Avec l'appui du bureau Techdata, bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage (BAMO), un nouvel appel d'offres pour les phases de projet et d'exécution (phases SIA 32 à 41 en tranche ferme et phases SIA 51 à 53 en tranche conditionnelle) a été lancé en août 2015. 7 groupements ont soumissionné à cet appel d'offres. L'analyse des offres a pris du temps et l'adjudication n'a pas été possible avant la fin de l'année 2015.

Réaménagement de la Place du Collège centre

Le projet de réaménagement de la Place du Collège centre a été déposé pour examen préalable fin 2015. La réflexion, lancée en 2014, a permis de dresser un avant-projet avec les bureaux Christe & Gyga (ingénieurs conseils) et Profil Paysage (architectes-paysagistes). Cet avant-projet a été validé par le Conseil communal dans sa séance du 22 juin 2015 (préavis N° 16-2015).

Le projet prévoit de dynamiser cet espace public central, transformant le haut de l'avenue de Floréal en véritable zone de rencontre (20 km/h), reprenant le schéma de circulation et étirant la place jusqu'aux pieds des façades tout en se coordonnant aux travaux d'infrastructures (collecteurs, chauffage à distance, réseaux des Services industriels lausannois). Le projet cherche à activer cette place centrale, la rattachant au périmètre de l'Administration communale et la valorisant pour elle-même, avant de réfléchir plus largement au développement du Pré-Bournoud.

Réseau de mobilités douces - Cheminements piétonniers et itinéraires cyclables

Le diagnostic des cheminements piétonniers et des itinéraires cyclables a été repris fin 2015 en vue de la révision du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM-2016 / troisième génération) et de la révision des chantiers n° 5 «Mobilité douce et Espaces publics» et 6 «Mobilité multimodale» du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL).

En vue d'une meilleure coordination régionale, des réflexions plus larges doivent permettre l'élaboration d'un véritable maillage.

Les planifications territoriales intègrent dans la mesure du possible les itinéraires principaux de mobilité douce, telle la voie verte sur les plans de quartier «Au Grand-Pré» et «Au Galicien».

Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)

Dans sa séance du 9 mars 2015, sur la base du préavis N° 7-2015, le Conseil communal a octroyé un crédit d'études de CHF 83'000.-, dont CHF 65'000.- destinés au financement des différents chantiers d'études conduits dans le cadre du SDOL, selon le budget 2015.

Urbanisme & Constructions

La part prillérane au fonctionnement du bureau du SDOL est prise en charge par le budget, ainsi que la participation à la rémunération du Chef de projet de Malley.

Chantier 0 - Plan Directeur intercommunal (PDi)

Sur la base des principes du Plan directeur cantonal (PDCn) et de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC), les communes ont le devoir de réviser leurs planifications à l'horizon 2018 - Plan directeur communal (PDCom) et Plan général d'affectation (PGA) - devenues pour la plupart obsolètes.

Fortes des nombreuses études intercommunales menées dans le cadre du SDOL depuis plus de dix ans, les 8 communes de l'Ouest lausannois ont entrepris courant 2013 de réviser conjointement leur PDCom, en les regroupant sous forme d'un Plan directeur intercommunal (PDi).

En 2015, après une phase de cadrage intervenue en 2014, un groupe de travail a établi le cahier des charges de ce projet et a lancé l'appel d'offres sous forme d'un marché public pour le mandat de révision du PDCom dans une démarche conjointe avec les Communes du district de l'Ouest lausannois, appelée «Plan directeur intercommunal» (PDi).

Par ailleurs, un préavis sollicitant un crédit d'investissement (CHF 113'800.- pour la Commune de Prilly) a été rédigé en vue d'un vote début 2016 par le Conseil communal.

Pour rappel, fin 2014, la Municipalité a déposé auprès du SDT son projet de Plan général d'affectation (PGA), pour examen préalable. Concernant les secteurs non conformes au Plan directeur communal (PDCom adopté en 1995), les fiches du PDCom ont fait l'objet de modifications. De nouvelles fiches ont été également créées.

Dans son rapport de synthèse d'examen préalable du 5 août 2015, le SDT a formulé les remarques suivantes :

- *Conformité au PDCom approuvé le 25 janvier 1995 :*

Le PDCom a été approuvé en 1995 et est donc considéré comme obsolète conformément à l'art. 30 LATC (NB : les plans directeurs sont "réexaminés tous les 15 ans au moins" et si "les circonstances l'exigent, ils sont tenus à jour et adaptés).

La Commune de Prilly est partie prenante dans l'élaboration d'un Plan directeur intercommunal (PDi), établie par les 8 Communes de l'Ouest lausannois.

Afin de ne pas pénaliser la Commune de Prilly déjà très avancée dans la révision de son PGA, le SDT a admis, afin de répondre à l'art. 43 LATC, que la procédure du PGA pouvait se poursuivre moyennant la modification des lignes directrices du PDCom qui seraient contradictoires. Elles seront intégrées au PDi ultérieurement.

Chantier 7 - Ensemble bâtis

Le chantier 7 a été validé en février 2015 par les Municipalités de l'Ouest lausannois.

Cette étude, menée sous la direction du professeur Bruno Marchand (EPFL-ITHA), présente un état des lieux et une stratégie de valorisation pour les ensembles bâtis du XXème siècle dans les Communes de l'Ouest lausannois. Pour la Commune de Prilly, 7 grands ensembles ont été retenus, soit les plans de quartier (PQ) «Suettaz», «Mont-Goulin», «Aux Flumeaux», «Les Platanes», «La Vallombreuse», «Aux Baumettes» et «Au Grand-Pré».

Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)

Dans sa séance du 9 mars 2015, sur la base du préavis N° 7-2015, le Conseil communal a octroyé un crédit d'études de CHF 83'000.-, dont CHF 18'000.- destinés aux projets du SDNL.

La part prillérane au fonctionnement du bureau du SDNL est prise en charge par le budget.

La Commune a participé à plusieurs séances du groupe politique (GROPIL) et de la cellule de pilotage technique (CPT) du SDNL. Elle a également activement collaboré aux chantiers et études suivants :

Chantier 2, volet 2c. «Stratégie régionale de Mobilité Douce»

Pour des raisons de priorités, la mobilité douce n'avait pas pu être traitée dans le cadre de l'étude «stratégique d'accessibilité multimodale» adoptée, le 22 novembre 2012, par le GROFIL. Ainsi, cette nouvelle étude a pour objet l'élaboration, sur tout le périmètre du SDNL, d'une stratégie régionale de mobilité douce visant à interconnecter les différentes centralités du SDNL (pôles de logements et/ou activités, équipements publics, espaces publics, secteurs de loisirs, espaces naturels, etc.) via des itinéraires sécurisés, conviviaux et attractifs.

Le cahier des charges de l'étude a été validé, début 2015, par le Groupe Décisionnel (GD) du chantier et le mandataire a été désigné.

Un premier Groupe technique (GT) a été organisé en novembre 2015 afin de prendre connaissance du diagnostic des mandataires et de la stratégie proposée par ces derniers. L'étude se poursuivra en 2016.

Guide «Urbanisation et agriculture»

Débutée en mai 2015, l'élaboration du guide «Urbanisation et agriculture» du Nord lausannois consiste principalement en la mise en œuvre de la mesure n°8 de la «Planification agricole du Nord lausannois» (Chantier 4a, volet C) adoptée, le 13 novembre 2014, par le GROFIL. Cette dernière préconise en effet de réaliser, à l'attention des planificateurs, un guide des bonnes pratiques destiné à prendre en compte l'agriculture lors de la planification de mesures d'urbanisation et d'infrastructures.

Cette étude bénéficie d'un important cofinancement (1/2 du budget) de la Confédération dans le cadre des projets-modèles pour un développement territorial durable de l'ARE. Les offices fédéraux impliqués dans les projets-modèles ont salué l'originalité du projet de guide et son caractère novateur à l'échelle nationale.

Le Groupe technique (GT), dans lequel siègent plusieurs agriculteurs, s'est réuni 2 fois en 2015 avec les mandataires du projet. Une première fois en juin pour un atelier de type «brainstorming» et une seconde fois en octobre et en comité restreint pour prendre connaissance des résultats des réflexions. L'étude se poursuivra en 2016.

Plan d'affectation (PAC) «Solitaire»

Lié au SDNL, les représentants de la Commune ont participé à 2 séances au sein du comité de pilotage (COPIL) du «Solitaire».

A terme, ce secteur, qui s'étend jusqu'à l'entrée nord du territoire communal, fera l'objet de nombreux changements et pourrait recevoir les équipements suivants :

- Sortie autoroutière;
- Parking manifestation;
- Décharge de matériaux d'excavation;
- Centrale de biométhanisation. Suite à une étude des nuisances olfactives liées à cette installation, le CHUV et la Municipalité ont émis d'expresses réserves à ce sujet.

Tous ces projets, dont les échéances sont très différentes, s'inscrivent dans le périmètre du parc d'agglomération.

SERVICE DE L'ENFANCE

Accueil en milieu familial

Les Accueillantes en milieu familial (AMF) et les placements

En 2015 le Service de l'enfance a reçu 212 demandes de placements auprès d'une accueillante en milieu familial. Ces demandes concernaient 269 enfants en recherche de place d'accueil. Le nombre de demandes est de 13 % plus élevé par rapport à l'an dernier.

Parmi ces demandes, on peut repérer 24 bébés à naître et 140 écoliers. 9 demandes concernaient des enfants d'autres communes, soit des communes membres du réseau AJENOL soit de Lausanne. Il y a également eu 55 demandes de dépannages, en raison des vacances ou de congés maladie de l'accueillante, et 14 demandes concernant un souhait de changement d'accueillante (démission, retraite, etc.).

La coordinatrice a pu proposer des solutions d'accueil pour 139 cas, ce qui représente un taux de placement de 65.6 %. A fin 2015, 25 demandes sont demeurées en attente qui, comme les années passées, concernent essentiellement des bébés.

Au total c'est un nombre de 38 accueillantes qui prennent en charge 103 enfants d'âge préscolaire et 148 écoliers, avec des horaires de fréquentation très diversifiés.

A la fin de l'année, deux accueillantes ont pris leur retraite et deux démissions ont été enregistrées. Le Service a pu compter sur l'arrivée de deux nouvelles accueillantes. L'accueillante de Jouxten-Mézery, en âge de prendre sa retraite, prolonge son activité pour une année. Durant 2015, 3 AMF ont bénéficié d'un congé maternité.

Activités de la Coordinatrice

La Coordinatrice a vu son poste renforcé de 10 % au 1er janvier 2015. Cela lui a permis de développer son travail de soutien auprès des accueillantes et de mettre sur pied l'activité «Ludothèque». Elle a ainsi pu effectuer 57 visites à domicile, soit 11 de plus que l'an dernier.

Les accueils du matin à la Ludothèque ont démarré en douceur. Les accueillantes et les enfants à leur charge se retrouvent librement le mardi matin avec la coordinatrice afin de partager un moment de jeux et d'activités communs. Pour cette première année, 15 matinées ont été organisées.

Dans le cadre de la formation continue offertes aux accueillantes, il a été mis sur pied 3 «Relais-contacts», rencontre obligatoires et défrayées. Les thèmes cette année ont été axés sur le mouvement et l'alimentation : «Bouger plus, manger mieux». Une rencontre sur les techniques de relaxation a aussi été proposée.

Une augmentation du salaire horaire des accueillantes a été décidé par l'AJENOL au 1^{er} août 2015. A cette date, une nouvelle grille tarifaire a été introduite, et le tarif des repas a aussi été adapté.

En relation directe avec la nouvelle directive sur la politique d'achats de produits alimentaires, le Service a entamé une action autour de la qualité des repas. A cet effet et ensuite des «Relais-contacts» sur le thème de l'alimentation, les accueillantes ont fourni au Service les menus des repas servis aux enfants durant quelques semaines; une deuxième collecte sera faite en 2016.

Accueil parascolaire

Suite à la décision du Conseil communal du 20 avril 2015, l'ouverture des trois APEMS a été réalisée à la rentrée d'août 2015. D'autre part, le Service a repris de la Fondation des Acacias la gestion du réfectoire de la Fringale.

Le personnel a pu être engagé durant l'été et c'est avec une équipe au complet que les APEMS ont ouvert, offrant un total de 58 places. La Fringale complète l'offre avec 24 places à midi, offre d'ores et déjà très convoitée puisqu'elle accueille jusqu'à 27 enfants.

Pour permettre une ouverture immédiate, le Service a trouvé des solutions provisoires quant à deux locaux d'accueil. La Confrérie, dans ses locaux définitifs, offre 24 places d'accueil. Mont-Goulin est hébergé d'août à décembre à la Salle Calvin de St Etienne et offre 24 places. Enfin, l'APEMS de Jolimont offre 10 places au Centre de Vie Infantile (CVE) le Tilleul, dans l'attente de ses locaux définitifs en 2016.

Enfance

Les deux tableaux ci-dessous donnent un aperçu des premiers mois de fonctionnement des APEMS. Le premier tableau donne la répartition par année scolaire des 67 enfants inscrits.

	Confrérie	Mont-Goulin	Jolimont	Total
3P-4P	22	16	9	47
5P-6P	11	8	1	20
Total	33	24	10	67

Le second tableau indique la fréquentation à fin 2015 des trois APEMS. C'est une moyenne sur les 4 jours d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi) qui est indiquée ici. Si l'accueil de midi a affiché complet dès la rentrée, l'accueil du matin démarre plus doucement.

	Confrérie	Mont-Goulin	Jolimont	Total
Matin 07h00-08h30	10	4	1	15
Midi 11h45-14h00	25	22	9	56
Après-midi 15h30-18h30	18	11	5	34

Les autres activités du Service de l'enfance

Alimentation et politique d'achats

Le Service a mené à bien une réflexion sur la qualité des repas servis dans les structures d'accueil collectif, que ce soit dans les CVE des Acacias et du Tilleul, dans les trois APEMS, ou au réfectoire de la Fringale, ainsi qu'au réfectoire primaire et secondaire de St-Etienne et à Plan-Sépey. Les deux aspects qualitatif et environnemental ont été étudiés.

Ce travail a permis d'établir une Directive sur les achats alimentaires, adoptée par la Municipalité le 19 octobre 2015.

D'autre part, Prilly lance en 2016 un diagnostic de la nourriture servie aux écoliers dans les réfectoires de St Etienne et de Plan-Sépey.

Via Escola

Le succès de la première année de Via Escola, accueil d'enfants allophones, a incité le Service à développer l'offre. Ainsi cet accueil est proposé à deux groupes le mercredi matin et après-midi durant 10 semaines. En 2015, ce sont 26 enfants de 10 nationalités différentes qui se sont retrouvés au CVE le Tilleul et dans une classe du Collège Centre. Ce nombre représente une hausse notable par rapport à 2014 (18 enfants). Cette prestation est soutenue par une subvention du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers.

Conventions Garderie Béthanie et Centre de Vie Infantile (CVE) des Marronniers

L'accord avec le CVE des Marronniers a été renouvelé par la signature d'une convention accordant aux enfants prillérans une priorité d'accueil de 3 places, sur le même modèle que la convention en vigueur avec la garderie de Béthanie. Le taux d'occupation de ces 8 places à disposition de Prilly avoisine le 100 %.

FONDATION DES ACACIAS

Direction de la Fondation des Acacias

Répercussions positives de la centralisation de l'administration au Flumeaux 2

Cela fait depuis la fin juillet 2014 que l'administration de la Fondation intégrant le secrétariat est installé au 1er étage du bâtiment de la route des Flumeaux 2. C'est un changement majeur qui a eu de nombreuses répercussions positives dont il convient de relever les principales, à savoir :

- une place de travail attitrée pour chaque collaboratrice;
- l'instauration d'une permanence durant les heures de bureau, du lundi au vendredi;
- la rationalisation du travail effectué (économat centralisé, par exemple);
- un soutien à la création de synergies entre les structures et/ou à l'harmonisation des modes de faire (contrôle des horaires de travail du personnel, par exemple);
- l'amélioration de la communication entre les parties impliquées;

Enfance

- l'instauration d'une bonne ambiance de travail et le développement d'une identité d'équipe d'autant plus que les locaux sont agréables et qu'il y a une cafétéria sympathique où le personnel peut manger.

Transfert du Réfectoire scolaire La Fringale

Le Réfectoire scolaire la Fringale a été repris par le Service de l'Enfance de la Ville de Prilly, à partir de la rentrée scolaire d'août en lien avec la mise sur pied d'APEMS à Prilly, impliquant la résiliation des contrats de travail de l'ensemble du personnel pour la mi-août 2015. Les monitrices et la responsable de la structure ont toutes été réembauchées le lendemain par la Ville de Prilly, à l'exception d'une étudiante étrangère dont le statut ne permettait pas la reconduction d'un contrat de travail.

Personnel hors Réfectoire scolaire La Fringale

Au CVE Les Acacias, deux collaboratrices ont été recrutées en cours d'année pour remplacer deux collaboratrices en partance, dont une éducatrice senior pour cause d'invalidité. Par ailleurs, deux apprentis ont quitté le CVE Le Tilleul après avoir réussi leur apprentissage, dont une apprentie chez les Trotteurs et un apprenti auprès du groupe des Ecoliers. Deux nouvelles apprenties ont été recrutées pour les remplacer à partir de la rentrée d'août 2015.

Il y a eu 4 cas d'accidents au sein de la Fondation en 2015 représentant 288 jours d'absence et 3 cas de maladie longue durée, à savoir 1 cas au CVE Les Acacias (195 jours au total) et 2 cas au CVE Le Tilleul (respectivement de 80 jours et de 43 jours d'absence). Compte tenu de l'absentéisme élevé du personnel en 2015, un recours important à du personnel remplaçant a été opéré.

Séances du Conseil de Fondation et fête du personnel

Le Conseil de fondation s'est réuni deux fois durant l'année. La première séance a eu lieu le 12 mai et la deuxième le 4 novembre. Cette dernière a été suivie d'un repas au restaurant de Bois-Genoud «Le Castel», à Crissier.

La fête du personnel de la Fondation, sous la forme d'un apéritif dînatoire précédé d'une partie officielle, a eu lieu le 21 mai dans les locaux occupés par le groupe des Ecoliers du CVE Le Tilleul.

Centre de Vie Infantile (CVE) Le Tilleul

L'accent central de l'année a été d'approfondir et faire évoluer encore la place des activités proposées aux enfants.

Pour un nourrisson ou un trotteur, le lieu d'accueil constitue un espace riche qui leur donne la possibilité de découvrir un autre environnement que celui de leur domicile, de rencontrer des pairs et des adultes avec qui ils vont pouvoir entrer en interaction. Et, dans le but de favoriser le développement de leurs compétences, de leurs sens et de leurs émotions, deux types d'activités sont offertes à savoir :

- l'exploration libre, le jeu spontané permettant au petit enfant de découvrir par lui-même, à son rythme; un travail est effectué en amont sur l'aménagement des espaces et les conditions cadres sont assurées pour favoriser cette créativité;
- des activités guidées, adaptées de cas en cas en fonction des besoins des enfants accueillis; ils sont encouragés à y participer et sont stimulés à découvrir un nouveau matériel, de nouvelles textures, des odeurs, des matières, des sons et des images permettant ainsi de favoriser autant que possible un développement sain et équilibré de toutes leurs facultés.

L'équipe éducative s'est formée spécifiquement pour avoir une panoplie d'activités diverses avec des matériaux simples, naturels et variés à proposer. Un matériel permettant de développer tous les sens des tout petits a été préparé ou acheté, en particulier, autour du thème annuel des animaux.

Par ailleurs, plusieurs moments de rencontre ont été organisés avec tous les groupes du Tilleul, que ce soit à l'occasion du Carnaval, d'un spectacle joué par une compagnie d'artistes de cirque, des vacances d'automne ou du dernier jour de l'année. Ces moments ont permis des échanges riches entre les enfants de différents âges. Les frères et sœurs ont manifesté de la joie à se retrouver et de belles solidarités ont été constatées.

Enfance

Pour ce qui est des activités en lien avec les familles, il y a eu «Le Jardin Aux Chansons» qui a réuni, chaque trimestre, de nombreux parents, grands-parents, frères et sœurs du groupe des Trotteurs pour un moment de chants, pour de joyeuses retrouvailles dans une ambiance conviviale. Le CVE Le Tilleul a également organisé et animé la fête du mois de juillet où toutes les familles se sont retrouvées pour dire au-revoir aux enfants quittant Le Tilleul. Quant à la fête de Noël, elle a été agrémentée de biscuits confectionnés par les enfants et de lanternes bricolées par les familles.

Fréquentation dans les groupes des Bébés et des Trotteurs

En 2015, 63 enfants ont fréquenté les groupes des Bébés et des Trotteurs du Centre de Vie Infantile. En août, 26 enfants en âge de changer de groupe sont partis. 21 d'entre eux ont été accueillis par le Centre de Vie Infantile Les Acacias, 2 à la garderie à Cheseaux, 1 à Romanel et 2 enfants ont été placés dans des structures hors réseau.

Le taux d'accueil des enfants enregistrés en 2015 était de 94.15 % en moyenne sur l'année (96.10 % le matin et 92.21 % l'après-midi).

Centre de Vie Infantile Les Acacias

Un travail important de l'année 2015 a consisté en un projet de renforcement du partenariat avec les parents dans l'optique d'une co-construction impliquant, dans un premier temps, de la réflexion puis la redéfinition d'une attitude visant une plus grande ouverture.

Pour soutenir la démarche réflexive, l'équipe éducative et la directrice se sont appuyées sur les enseignements de Laurent Ott, écrivain et philosophe qui contribue à des actions et à des réflexions novatrices en matière de soutien à la fonction éducative, au travers de la lecture d'un de ses ouvrages «Travailler avec les familles» et la participation à deux conférences animées par lui.

Le fruit de ce travail en amont a débouché sur un objectif double qui est, d'une part, d'ouvrir la structure aux usagers, de partager avec les parents, de trouver voire de créer un espace intermédiaire pour favoriser la communication autour de l'enfant et, d'autre part, de permettre aux familles de se rencontrer, de développer des liens en vue d'une éventuelle collaboration, de partager des ressources en lien avec leurs besoins et leur environnement.

Sur le plan concret et dans cette optique, le processus d'accueil des nouveaux enfants a été modifié : en lieu et place des traditionnels entretiens individuels organisés avec la directrice, ce premier contact avec l'institution a été formalisé à travers deux réunions de parents lors desquelles un temps a été consacré à un tour de table pour permettre à chacun/e de se présenter et faire connaissance.

Dans ce même esprit, la réunion annuelle pour présenter la prise en charge des enfants au CVE les Acacias a été aménagée de sorte que chaque parent soit reconnu par les autres. Suite à cette réunion, une enquête a en outre été adressée aux usagers pour leur permettre de faire état des propositions qu'ils auraient envie de soumettre. Il en est ressorti un désir de participation à des conférences que la structure pourrait suggérer et un besoin d'avoir, lors de réunions, plus de temps pour un échange informel. Ces propositions sont prises en compte pour l'orientation des objectifs futurs. L'enquête précitée a également permis de relever la grande appréciation générale des réunions de parents tout en mettant en évidence la qualité de l'ambiance et le professionnalisme aux Acacias.

Ce projet de partenariat renforcé avec les parents et d'autres projets encore, dont celui de la réflexion entamée pour interroger les pratiques éducatives visant à une égalité de chances plus grande entre filles et garçons, ont été conduits durant l'année entière par une équipe fédérée, dans une ambiance de travail agréable, et cela en dépit d'une longue absence maladie ayant débouché sur une invalidité d'une éducatrice senior dont le rôle consistait à seconder la directrice.

Fréquentation

En 2015, 61 enfants représentant 58 familles ont fréquenté le Centre de Vie Infantile Les Acacias. 16 enfants ont quitté la structure pour entamer leur scolarité obligatoire et 9 pour cause de déménagement. Ces enfants ont été remplacés par 18 en provenance du Centre de Vie Infantile Le Tilleul et par 6 en liste d'attente.

Le taux d'accueil des enfants enregistrés en 2015 était de 95.71 % en moyenne sur l'année (98.01 % le matin et 93.41 % l'après-midi).

Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) - CVE Le Tilleul Ecoliers

Collaboration avec les écoles primaires de Prilly - Augmentation du nombre d'écoles desservies

Suite à la décision de la direction des écoles primaires de Prilly d'enclasser des élèves dans l'école de leur quartier et pour tenir compte de l'ensemble des demandes des parents, il a été décidé, courant mai, que l'UAPE desserve 4 collèges (Collège Centre, Grand-Vigne, Jolimont et Bel-Orne), à partir de la rentrée d'août 2015, en lieu et place des deux collèges desservis jusqu'alors (Collège Centre et Jolimont). Il en est résulté une adaptation de l'effectif du personnel éducatif pour tenir compte de l'augmentation du nombre de trajets journaliers à effectuer entre, d'une part, les quatre écoles susmentionnées et, d'autre part, le CVE Le Tilleul.

Il sied de rajouter qu'une bonne collaboration s'est développée avec les maîtresses du Collège Centre, principalement, et que les enfants du CVE Le Tilleul ont régulièrement accès à la cour d'école de ce collège - en dehors des horaires scolaires - ce qui constitue un atout important tant pour les petits écoliers concernés que pour le personnel d'encadrement.

Collaboration avec les parents

L'objectif de l'année 2015 a été de sortir des banalités répétitives et sans intérêt pour les parents dans les communications et transmissions journalières en sachant que ce sont les parents qui connaissent le mieux leur enfant. L'accent a donc été mis sur le partage de moments de plaisir de l'enfant, ses nouvelles découvertes, ses relations, ses explorations mais aussi les faits de sa vie, ses comportements et ses attitudes pour donner aux parents des éléments de meilleure connaissance de l'univers de vie collective qu'est le CVE. C'est un défi pour l'éducatrice car il faut trouver le ton juste, choisir des mots adéquats, en dire assez sans en dire trop mais aussi - lorsque les parents ne parlent pas le français - faire preuve d'imagination pour trouver des moyens vivants, à l'aide de l'enfant parfois, pour retracer la journée de celui-ci.

Cet effort de communication, qui passe aussi par une écoute plus attentive de ce que les parents ont à transmettre, a été favorablement accueilli par ces derniers de façon à entériner ce mode de faire.

Fréquentation

Durant l'année 2015, 54 enfants ont fréquenté le groupe des Ecoliers du Tilleul de janvier à août et 49 enfants d'août à décembre. A la rentrée d'août, parmi les 28 nouveaux enfants inscrits, 16 provenaient du CVE Les Acacias, 5 d'autres garderies et 1 des accueillantes en milieu familial.

Le taux d'accueil des enfants a été calculé à partir de l'occupation entre septembre et décembre 2015, hors les mercredis souvent pris en congé par l'un des parents. Le taux d'occupation enregistré est de 77 %. Sans les vacances d'automne, qui représentent 3 %, ce taux se serait établi à 80 %.

Réfectoire scolaire La Fringale (1^{er} semestre 2015)

L'activité du Réfectoire scolaire La Fringale s'est déroulée à un rythme soutenu durant le 1^{er} semestre 2015 dès lors que les monitrices en poste et leur responsable ont dû assurer l'activité habituelle de prise en charge des enfants tout en contribuant, en parallèle, à une réorganisation d'envergure en lien avec la mise sur pied d'APEMS à Prilly pour la rentrée d'août 2015.

Pour s'adapter aux nombreux changements prévus, il a fallu s'impliquer sur le plan professionnel, bien entendu, mais aussi faire des efforts d'adaptation sur le plan personnel dans la mesure où tous les contrats liant le personnel avec la Fondation ont été résiliés, à mi-août 2015, pour qu'il puisse être immédiatement réengagé par la Ville de Prilly au sein du Service de l'Enfance.

Lors de l'apéritif dînatoire organisé par la Fondation le 21 mai, le personnel de La Fringale a été chaleureusement remercié et félicité pour son important travail réalisé. Et la fête traditionnelle marquant la fin de l'année scolaire a permis de célébrer - dans la joie et dans la bonne humeur - la fin de l'activité du Réfectoire scolaire La Fringale dans sa version Fondation. Elle a eu lieu le 2 juillet à la Confrérie et a réuni environ 80 personnes.

Au niveau de la fréquentation, l'année 2015 a débuté avec un effectif de 51 enfants le lundi (26 Confrérie et 25 St Etienne), 53 enfants le mardi (28 Confrérie et 25 St Etienne), 53 enfants le jeudi (30 Confrérie et 23 St Etienne) et 55 enfants le vendredi (27 Confrérie et 28 St Etienne). Sur la base des 60 places offertes, le taux d'occupation s'est établi à 88,33 % pour le 1^{er} semestre 2015.

Enfance

DIRECTION DE L'ETABLISSEMENT PRIMAIRE

Répartition des élèves en 2015

Degré	Nb de classes	Garçons	Filles	Total	Moyenne
1-2P	14	121	122	243	17.4
3P	6	70	61	131	21.8
4P	6	54	61	115	19.2
5P	5	39	51	90	18.0
6P	6	66	56	122	20.3
COES *	3	15	8	23	7.7
Totaux	40	365	359	724	**18.9

* COES = Classe officielle d'enseignement spécialisé

** Les COES ne sont pas comprises dans cette moyenne.

Évolution des effectifs et du nombre de classes

Effectifs

2006 :	662	37
2007 :	650	37
2008 :	668	38
2009 :	689	38
2010 :	680	38
2011 :	678	36
2012 :	670	36
2013 :	707	39
2014 :	714	40
2015 :	724	40

Répartition des élèves suisses et étrangers

Sur les 724 élèves de l'établissement primaire, 330 sont étrangers, soit 46 %, représentant 31 nationalités.

Evolution de la proportion moyenne d'élèves étrangers

2006 :	52.11 %
2007 :	50.15 %
2008 :	49.41 %
2009 :	50.80 %
2010 :	51.47 %
2011 :	50.30 %
2012 :	50.30 %
2013 :	51.20 %
2014 :	50.70 %
2015 :	46.00 %

Elèves en dérogation de zone de recrutement

De Crissier :	2 élèves
De Lausanne :	1 élève
De Penthalaz :	1 élève
De Renens :	2 élèves

Classes d'enseignement spécialisé

De Crissier :	1 élève
D'Ecublens :	8 élèves
De Renens :	3 élèves
de Prilly :	11 élèves

Enfance

Elèves de Prilly scolarisés dans d'autres communes

Begnins : 1 élève
 Cheseaux : 5 élèves
 Ecublens : 3 élèves
 Renens : 2 élèves
 Lausanne : 7 élèves
 Elèves en écoles privées : 12 élèves
 Elèves en institutions : 12 élèves

Corps enseignant

Personnel enseignant au 24 août 2015

	A plein temps	A temps partiel	En congé	Total
1-2P	7	8	Aucun	15
3P	1	9		10
4P	2	5		7
5P	0	9		9
6P	3	5		8
COES	2	2		4
Education physique	0	2		2
Rythmique	0	2		2
ACM – ACT	1	2		3
Appui + CIF	0	5		5
Totaux	16	49		65

Arrivées - Démissions et départs (y compris retraites)

En 2015, il a été enregistré 5 arrivées et 6 démissions et départs, dont 4 retraites.

Personnel employé pour les devoirs surveillés

Au début de l'année scolaire, 21 personnes sont responsables des devoirs surveillés. Parmi elles, deux sont enseignantes au sein de l'établissement primaire. Pour les autres, aucune qualification particulière n'est demandée.

143 élèves, de 4P à 6P + classes spéciales, sont inscrits les lundis, mardis et jeudis. Ils sont répartis en 21 groupes.

Activités culturelles – Spectacles

Le 5 mai, les classes de 1-2P ont bénéficié d'un spectacle «Antoine et les étoiles» donné par la compagnie 3 Chardons.

Le 29 mai, les classes de 3-6P + MG4 et MG5 ont participé à une représentation du cirque Starlight.

Dans le cadre de la Fête des écoles, les classes de 1-2P ont bénéficié d'un spectacle «Les escaliers sont en papier» présenté par le Théâtre Escarboucle.

Le collège du Centre a mené à bien un projet intitulé «Le collège du Centre voyage autour du Monde», avec comme fil rouge l'interculturalité. Des activités telles que l'exposition de drapeaux des pays d'origine des enfants dans les corridors du bâtiment, l'étude de la lecture dans des langues différentes (EOLE, Globelivres), le partage de spécialités culinaires finalisé par un grand banquet dans la cour de l'école et au mois de juin un spectacle musical avec des chansons provenant de divers pays.

Enfance

Activités sportives

Plan-Sépey (école à la montagne)

Avril à juin : 12 classes

Octobre à décembre : 10 classes

Des échanges avec la Commune de Morges ont permis à 6 classes de se rendre aux Grandes Roches, au Brassus.

Après-midi de sport (AMS)

Les AMS ont été donnés par Mme Catherine Bourgeois Banderet aux élèves des classes 5-6P et COES.

En fonction de la saison et de la météo, ces après-midis se sont déroulés :

- à la patinoire;
- en forêt et sur les terrains de la Fleur-de-Lys;
- en salle de gymnastique.

Programmes

A la patinoire : initiation au patinage
exercices d'agilité et d'équilibre
jeux collectifs

En forêt : endurance
jeux par groupes
respect de la nature

Buts et avantages :

- Exploiter des milieux extrascolaires de la Commune pour faire de l'éducation physique.
- Découvrir de nouvelles activités.

Prendre goût à l'effort

Collaborer et jouer avec des élèves d'une autre classe. Possibilité pour les maîtresses d'observer leurs élèves sous d'autres aspects qu'en classe.

Joutes sportives

Comme le veut la coutume, les joutes sportives pour les classes primaires et d'enseignement spécialisé se sont déroulées sur les terrains de la Fleur-de-Lys. Cette activité est très appréciée des participants. Les joutes ont eu lieu les 24 mai et 12 juin.

Animation gymnastique

C'est Mme Catherine Bourgeois Banderet qui s'est chargée de cet enseignement, offert à titre facultatif, au corps enseignant. Toutes les classes y participent mais, le nombre de celles-ci étant important, chaque classe ne bénéficie de cet appui que trois fois dans l'année.

Prix «Evelyne Goin»

En mémoire de Mme Evelyn Goin, maîtresse d'éducation physique, décédée le 31 décembre 1994, il a été constitué un fonds permettant de récompenser, chaque année, des élèves ayant fait preuve de fair-play.

Courses d'école

Toutes les classes ont effectué leur traditionnelle course d'école, journée toujours très appréciée.

Les subsides communaux sont les suivants :

1-2P	CHF 16.-
3-4P	CHF 17.-
5-6P	CHF 19.-
COES	CHF 22.-

Services parascolaires

Service dentaire

Le Dr Willy Burri a effectué les contrôles de bouche des élèves durant les mois de février et mars. Le corps enseignant est reconnaissant que les contrôles aient lieu dans les bâtiments scolaires (gain de temps).

Prophylaxie dentaire

Mme Myriam Rui, prophylaxiste dentaire, a effectué un passage dans chacune des classes.

Service médical

Le Directeur de l'établissement primaire se plaît à relever l'excellente collaboration du Dr Hervé Vienny et de Mme Annie Martin, infirmière scolaire. Ces deux personnes sont des partenaires indispensables à la bonne marche de l'établissement.

Education sexuelle

PROFA est passé dans les classes en juin 2015 à Prilly.

Divers

Informatique

Toutes les classes sont équipées d'au moins deux ordinateurs IMac et d'une imprimante couleur à jet d'encre. Les trois salles des maîtres sont équipées également d'un ordinateur, d'une imprimante laser et d'un scanner.

En outre, les enseignants ont la possibilité de disposer de plusieurs appareils photo numérique et d'un beamer.

Le Département Général de l'Enseignement Obligatoire (DGEO) a mis un «Helpdesk» technique à disposition du corps enseignant.

L'établissement dispose d'un site depuis la rentrée d'août : www.ep-prilly-romanel-jouxten.ch.

Prévention des accidents par morsure

Les classes de 3-4P ont bénéficié d'une animation sur le comportement à avoir envers les chiens. Ce cours a été donné en avril par des membres de la Société Vaudoise pour la Protection des Animaux (SVPA).

Prévention routière

La Police de l'Ouest lausannois est intervenue en octobre dans les classes 1-2P.

Info-Energie et Info-déchets

Les classes 5-6P et COES ont reçu une animation-information sur la consommation d'énergie.

Toutes les classes ont bénéficié d'une animation sur le tri des déchets.

Ces deux animations gratuites ont pour but de sensibiliser les enfants à l'utilisation rationnelle de l'énergie et à la gestion des déchets.

Fête des écoles

La Fête des écoles a eu lieu le 26 juin sur la place du Marché (Pré-Bournoud). Le thème du cortège était «Les arts au sens large».

CONSEILLERE ECOLE-FAMILLE (CEF)

Nombre de situations suivies

Le nombre total de situations d'élèves suivies en 2015 s'est élevé à 79, réparties à raison de 37 pour le secteur primaire (31 à Pilly, 5 à Romanel et 1 à Jouxens-Mézery) et de 42 pour le secteur secondaire (22 au Collège du Grand-Pré et 20 au Collège de l'Union).

Au niveau primaire, les suivis pour les élèves des autres communes sont refacturés à ces dernières.

Quelques observations concernant les chiffres

Le nombre de situations suivies a nettement augmenté en 2015. Ce constat est également partagé par les membres du réseau pluridisciplinaire ainsi que les doyens. L'école doit faire face à des situations de plus en plus complexes. Le nombre d'enfants à besoins particuliers est croissant et on assiste à une plus grande fragilisation des structures familiales (familles monoparentales, familles recomposées, migration, précarité sociale, etc.). Ces situations nécessitent la mise en place de mesures particulières et la collaboration de plusieurs intervenants scolaires et extrascolaires. De ce fait, l'aide de la Conseillère école-famille est fréquemment sollicitée.

En ce qui concerne les situations dans les établissements primaires de Prilly, l'augmentation concerne les classes 1P-2P; elle est directement liée à la création du groupe de soutien pluridisciplinaire 1P-2P.

Points forts de l'année scolaire 2014-2015

Création d'un groupe de soutien pluridisciplinaire (GSP) ciblé sur les 1P-2P

Ce groupe, constitué de la doyenne du primaire, la psychologue responsable PPLS, l'infirmière scolaire et la CEF, s'est rencontré 7 fois au cours de l'année scolaire et 21 situations d'élèves en difficultés ont été discutées afin de voir les mesures de soutien à mettre en place. La CEF est intervenue directement dans 11 situations. Le bilan de ces mesures de prévention et de soutien s'est avéré extrêmement positif. Le travail qui vise à renforcer la prise en charge des situations sensibles dès l'entrée à l'école donne des résultats encourageants.

Rencontre CEF/Parents des enfants inscrits à Via Escola

Toujours dans un souci de prévention et afin d'établir des liens précoces entre l'école et les familles, la CEF a organisé un moment d'échange avec les parents des enfants fréquentant Via Escola. Ces derniers ont reçu une invitation afin de la rencontrer pendant que leur enfant était en classe avec les éducatrices. Cet échange s'est passé de manière conviviale autour d'un café et a connu un franc succès (16 parents étaient présents). Ce mode d'approche permet d'aborder certaines familles qui ont des craintes ou des difficultés, de par leur langue ou leur culture, d'entrer en relation avec l'école.

TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ (TSP)

Les domaines d'activités du Service Jeunesse ne cessent de s'accroître. Cette année, il a ouvert de manière régulière le local jeunesse «After school», sis au sous-sol de l'église de St Etienne. Une ouverture 4 jours par semaine de 12h30 à 14h00 et de 15h30 à 18h00 pour les écoliers du collège de l'Union essentiellement. Ces 16 heures d'ouverture hebdomadaire permettent à l'équipe composée des deux travailleurs sociaux de proximité et de l'étudiant en formation d'encadrer un nombre grandissant d'écoliers fréquentant ce lieu. De nombreuses collaborations naissent avec l'ouverture fréquente et régulière de ce nouveau local : un lien direct avec le centre de loisirs Carrefour-Sud, par de nombreuses synergies, et une collaboration originale avec la radio web Check Hits, dont le Service Jeunesse soutient le développement et l'expansion, financièrement et logistiquement, par le fonds de soutien aux projets de jeunesse. Ce local permet également aux professionnels qui le gèrent de côtoyer encore plus régulièrement bon nombre de jeunes (7^{ème} - 11^{ème} Harmos) et ainsi développer des rapports de confiance en construisant des liens tissés par l'approche sociale de proximité. Ce lieu ne suffit pas à lui tout seul à côtoyer les jeunes, mais il s'inscrit dans une complémentarité et une imbrication avec les autres secteurs du service. Ce local, devenu incontournable dans la vie de l'écolier prillérain, amène également les constats suivants : tout d'abord le temps passé en compagnie des écoliers permet rapidement et sur la durée de sentir le pouls de la jeunesse et du moment présent; ensuite, les nombreux contacts permettent d'identifier très rapidement les enjeux du moment et les éventuelles tensions en lien avec l'école, leurs pairs ou leur vie sociale, familiale, etc.; enfin, ce lieu sert quelque fois, dans des proportions gérables, d'exutoire aux difficultés qu'ils traversent individuellement ou encore de manière collective.

La délinquance chez les jeunes, même si elle reste élevée dans certains domaines est en nette diminution depuis 10 ans, tant au niveau des délits, des dommages à la propriété, des lésions corporelles que des brigandages (*source : Enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans le canton de Vaud, par Sonia Lucia et Cie*). La corrélation de cet état de fait et le développement de services jeunesse dans les communes n'est de loin pas étrangère à cette nouvelle tendance. Il convient également de rappeler ou de dire que les actes violents sont commis par moins de 10 % des jeunes.

Les contacts réguliers et le lien de confiance avec cette population permet également à l'équipe de suivre l'évolution des jeunes de la commune et de remarquer que de nombreux symptômes psychoaffectifs (tristesse, nervosité, anxiété et dépressivité) partagent la vie de bon nombre d'entre eux. Le manque de vision à moyen terme et les difficultés à se projeter dans le monde professionnel complètent les raisons qui poussent les travailleurs sociaux à soutenir et à accompagner les jeunes par des entretiens individuels. Les entretiens concernant l'insertion professionnelle sont en augmentation depuis le début de l'année, pas tant par le nombre d'individus en bénéficiant mais plus par la longévité des suivis, ceci malgré le fait que l'école, par l'orientation scolaire professionnelle, suive déjà un bon nombre de jeunes en fin de scolarité et les aiguille vers les structures de transition s'ils ne trouvent pas leur voie. Ces approches individuelles mettent du temps à s'installer, la démarche et la demande d'aide n'étant pas toujours évidentes à formuler. L'intervention large des acteurs du service, par des approches collectives auprès de la jeunesse, améliore sensiblement les suivis individuels. Un suivi sur le long terme ne peut être proposé faute de temps.

Le Service Jeunesse est également très actif au sein du Groupe de coordination jeunesse du District (J-ouest.ch) en développant des projets communs et en échangeant sur les situations en rapport avec la jeunesse.

Jeunesse

Par sa collaboration avec la jeunesse locale et un jeune graffeur, le Service Jeunesse contribue à colorer la ville, en voici deux exemples :



Le Service Jeunesse en quelques chiffres

After school	En moyenne 17 jeunes à midi et 26 jeunes l'après-midi
Coup d'pouce	143 demandes et 501 heures au total
Foot en salle	En moyenne 35 jeunes, ouverture janvier à mars et d'octobre à décembre
Basket	En moyenne 7-8 jeunes, ouverture depuis octobre 2015
Du Côté des filles	En moyenne 7-8 filles, ouverture janvier à mars et d'octobre à décembre
L'été au parc	En moyenne 25 personnes, ouverture de mai à septembre
Capoeira	En moyenne 15 jeunes, ouverture toute l'année
Activités Pâques	24 jeunes
Activités Automne	10 jeunes + 28 à Halloween

CENTRE DE LOISIRS – CARREFOUR-SUD

2015, 43^{ème} année d'existence de Carrefour-Sud, a été marquée par un large renouvellement des jeunes. Cet afflux est notamment lié à la nouvelle ouverture du Centre de Loisirs le mercredi après-midi de 14h00 à 17h00. Cette période supplémentaire permet de toucher beaucoup plus d'écoliers, car ceux-ci ont plus de temps à disposition le mercredi après-midi. Le centre accueille donc un public plus jeune, participatif et ouvert aux projets développés et aux activités proposées.

En raison de la grande charge de fréquentation du centre durant ces périodes, Carrefour-Sud n'accueille plus de fêtes d'anniversaire le mercredi après-midi. Il s'agissait d'un public sélectionné sur invitation et souvent étranger à Prilly. Par cette nouvelle formule d'ouverture «libre», ce public a donc été remplacé par une fréquentation plus nombreuse et plus locale, majoritairement de Prilly. Dorénavant, les fêtes d'anniversaires sont proposées uniquement le samedi.

Au début de la mise en place de ces nouvelles périodes d'ouverture, environ une quinzaine de jeunes fréquentaient le centre de loisirs et ils étaient encadrés par un seul animateur. Désormais, deux animateurs sont présents afin de pouvoir répondre aux besoins liés à l'augmentation du nombre de jeunes et d'assurer l'encadrement et leur sécurité. Certains après-midis, le centre de loisirs atteint des pointes de fréquentation d'environ 60 personnes.

Jeunesse

Cette ouverture supplémentaire répond à un besoin pour les écoliers de la commune et complète l'offre générale du Service Jeunesse. Elle permet également de diversifier le public concerné par le centre de loisirs et de lui faire découvrir le lieu plus rapidement. Les jeunes peuvent ainsi s'adonner à toutes sortes d'activités gratuites, telles que les jeux de société, le ping-pong, le baby-foot et le billard.

L'offre d'activités pendant le Passeport Vacances a également été augmentée. Depuis cette année 5 activités très diversifiées sont proposées pendant les vacances d'été, soit: un cours de cuisine, un atelier rap, un atelier breakdance, un atelier DJ, sans oublier le traditionnel tournoi de ping-pong.

En plus de l'accueil libre, la danse est toujours à l'honneur en soirée, souvent pour un public un peu plus âgé. Chaque soir bon nombre de jeunes danseurs viennent s'entraîner, s'épauler et se perfectionner. Dans ce cadre, le centre a eu le privilège d'accueillir des sommités américaines du domaine, telles que Dance House Brian Green et Dance Break Ken Swift, bien connus dans le monde de la danse à New York, et ainsi donner un cours aux danseurs dans les locaux du centre.

Le festival «Au-delà des préjugés», qui réunit chaque année de nombreux jeunes autour de la danse sur le site de Montbenon à Lausanne, est devenu mondialement connu. La contribution logistique de la part du centre de loisirs de Prilly et l'Association Carrefour-Sud représente un réel soutien à ce festival. Lors de cette manifestation, les animateurs et les moniteurs du centre encadrent des jeunes. Ils leurs apprennent notamment à confectionner des sandwiches, des croque-monsieur ainsi que le menu du jour, à tenir le bar en y servant à manger et à boire. Ils participent ainsi, en tant que bénévoles, ce qui leur donne l'occasion de découvrir la réalité du monde du travail et du bénévolat.

COLONIES DE VACANCES

Depuis le mois d'avril un animateur supplémentaire a été engagé sur les hauteurs de Gryon. Ce nouveau poste remplace l'engagement, toujours plus difficile, de nombreux moniteurs qui se succédaient tout au long de l'année pour l'encadrement des écoliers du primaire et du secondaire. Les compétences du nouvel animateur permettent une grande diversification des propositions ainsi qu'une professionnalisation de l'encadrement pour les enfants accueillis. Pour marquer l'année 2015, l'équipe d'animation nouvellement constituée a décidé de développer un projet qui réunisse l'ensemble des enfants venant à Plan Sépey (écoles primaire et secondaire, colonies).

Le choix s'est arrêté sur la construction d'un canapé forestier, cabane circulaire faite de branchages empilés entre des pieux plantés en deux cercles. Au centre du canapé il y a un foyer qui permet de faire du feu pour cuisiner et se réchauffer. A l'intérieur, il y a un petit banc permettant de s'asseoir et de s'appuyer contre la paroi qui, elle, protège du vent et conserve la chaleur du feu.

Le projet a débuté par la recherche des pieux en bois suisse que les bûcherons de la Commune de Bex ont fournis. Une fois la base construite, les enfants ont récolté, semaine après semaine, les branches nécessaires à la construction des parois. Par tous les temps, pluie et soleil, les enfants ont joué le jeu et participé à la réalisation de cette curieuse cabane.

Le canapé forestier a été inauguré en août 2015.

Après six mois de vie, ce canapé forestier a déjà bien été utilisé. Lors de la colonie de juillet, il s'est transformé en cuisine géante pour préparer un festin au feu de bois pour une cinquantaine de personnes.

Il a aussi servi de lieu de rassemblement où les enfants se sont installés pour écouter les contes de la région autour du feu.

Ce canapé est également devenu le repère de certains personnages étranges lors de jeux de nuit comme le Cluéo géant.

Jeunesse

La journée, il accueille les enfants pour le goûter ou pour donner des consignes pour les jeux de plein air.

Et même avec la neige, ce lieu devient un passage obligé lors des jeux de nuit. Il fait à présent partie intégrante de Plan Sépey.

Le canapé, construit par les enfants, les accueille au fil des saisons. Déjà il attend de nouvelles petites mains car les murs se tassent et il faut régulièrement ajouter des branchages pour qu'il puisse continuer à servir aux enfants de Plan Sépey.

Longue vie au canapé forestier.



Colonies 2015 - Fréquentation

Série 1 - 06 au 17 juillet (2 semaines)	25 filles et 20 garçons (complet - 45/semaine) :	90
Série 2 - 03 au 07 août	13 filles et 24 garçons :	37
Série 3 - 10 au 14 août	25 filles et 20 garçons (complet) :	45
Série 4 - 19 au 23 octobre	20 filles et 24 garçons :	44
Total pour 2015		216

Aide sociale communale et Aide individuelle au logement

Généralités

Le Bureau de l'aide sociale communale et de l'aide individuelle au logement est chargé, comme son nom l'indique, de deux activités principales distinctes.

La première, destinée en principe uniquement aux personnes bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI, consiste en l'allocation d'un certain nombre de prestations à titre d'aide sociale communale. Ces aides ne sont pas automatiques, les bénéficiaires doivent en faire la demande. Elles sont les suivantes :

- aide communale (remboursement de dépenses diverses comme les décomptes d'eau ou de chauffage, frais de pédicure, achat de lunettes médicales, abonnement CFF, etc.);
- participation aux frais d'abonnement Télé réseau et TL;
- octroi de dons et de prêts; remboursement de frais d'obsèques.

Ces deux dernières prestations peuvent toutefois être attribuées à toute personne domiciliée sur la Commune de Prilly, qu'elle réponde ou non au critère d'octroi de l'aide sociale communale. Le bureau de l'aide sociale communale constitue un dossier avec la demande, et la décision d'octroi est prise par la Municipalité.

Ce Bureau est également chargé de la gestion des allègements financiers consentis pour la taxe au sac, octroyés, prorata temporis, aux familles ayant un ou plusieurs enfants de moins de 3 ans, aux personnes au bénéfice des prestations complémentaires, touchant le revenu d'insertion ou requérant d'asile, ainsi qu'aux personnes incontinentes.

La seconde activité concerne l'aide individuelle au logement (AIL), qui a pour but de fournir un soutien financier direct aux familles qui disposent de moyens suffisants pour subvenir à leurs besoins mais qui doivent faire face momentanément à une charge locative trop importante par rapport à leur revenu.

La troisième activité est le subventionnement des études musicales, conformément au règlement en la matière approuvé par le Conseil communal le 30 mars 2014. Il s'agit d'une subvention communale pour les études musicales suivies par les élèves jusqu'à 20 ans révolus et, à titre exceptionnel, jusqu'à 25 ans révolus. La condition préalable est que l'élève soit inscrit auprès d'une école de musique reconnue par la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM). Aucune demande n'a été déposée en 2015.

Statistiques

Aide communale

Les montants maximaux que la Commune rembourse à titre de dépenses diverses sont les suivants : au maximum CHF 500.- par année pour les personnes seules et CHF 800.- par année pour les personnes mariées ou les concubins. Au total 143 ménages ont pu bénéficier de cette prestation, ce qui correspond plus ou moins au nombre de bénéficiaires de l'an dernier (2014 : 133).

Télé réseau

150 ménages ont demandé un remboursement des frais de l'abonnement Télé réseau d'un montant de CHF 11.75 par mois (2014 : 172).

TL

105 personnes ont demandé la participation aux frais d'abonnement TL (2014 : 112).

Transport handicap Vaud et Transport à Mobilité réduite

90 personnes ont bénéficié de la prise en charge des courses subventionnées (2014 : 81).

Aide individuelle au logement

En 2015, 48 demandes ont été déposées (2014 : 55). 21 ménages (17 en 2014) ont bénéficié de cette aide. Les autres demandes ont été rejetées car elles ne remplissaient pas les conditions légales requises.

Taxe au sac

A ce jour, 192 ménages ont bénéficié de cette prestation (2014 : 190).

Service de défense contre l'incendie et secours

Effectif

	Sapeurs-pompiers	
	Prilly	Renens
Effectif au 1 ^{er} janvier 2015	54	74
Recrutement 2015	9	23
Démissions en 2015	20	6
Effectif au 1 ^{er} janvier 2016	138	

Promotions

Avec effet au 31 octobre 2015 : au grade d'Appointé, les Sapeurs Delessert Nicolas, Parisod David, Pittet Julien, Quintero Felipe, Schoenenberger Nicolas et Tello Jonathan. Au grade de Caporal, les Appointés Chatelan Damien, Hirschmann Vitalis et Mayordomo Enrique et le Sapeur Groux. Au grade de Sergent, le Caporal De Abreu Pedro. Au grade Sergent-Major, le Sergent Angelini Riccardo. Au grade de Lieutenant, les Sergents Calcagno Gregori, Drayer Nathalie, Jacinto Ivo et Reymond Bastien. Au grade de Premier-Lieutenant, le Lieutenant Tièche Nicolas.

Interventions

Le SDIS est intervenu à 263 reprises en 2015, 107 interventions sur la commune de Prilly et 156 sur la commune de Renens. Ces interventions se répartissent de la manière suivante :

	<u>Prilly</u>	<u>Renens</u>
Alarmes automatiques (81)	36	45
Feux extérieurs (43)	14	29
Inondations (40)	17	23
Feux (35)	17	18
Ascenseurs bloqués (25)	6	19
Techniques (22)	10	12
Sauvetages (9)	1	8
Pollutions (4)	2	2
Divers (4)	4	

Les sapeurs-pompiers ont assuré 2'469 heures d'intervention pour un total de 1'644 intervenants.

Instruction

L'instruction représente une part importante de l'activité des sapeurs-pompiers. Elle est dispensée en fonction des missions, du matériel et du degré de formation des sapeurs et des cadres, ce qui représente 4'353 heures d'exercices, toutes sections confondues.

Depuis la fusion les exercices se font en commun avec des groupes d'exercices regroupant des membres de chaque OI.

En plus de la formation annuelle, trois exercices de collaboration entre la Police de l'Ouest Lausannois, l'Unité de Secours Régional et les SDIS de Chamberonne, Sorge et Malley ont été mis sur pied. Ces formations se sont déroulées sur trois samedis matins. Le thème était la simulation d'un feu d'appartement à Renens. Les buts de ces exercices étaient l'emplacement des véhicules d'urgence et la collaboration entre les différents partenaires. Ces exercices ont démontrés l'importance de la collaboration et de la communication entre les différents partenaires afin que l'intervention se déroule dans les meilleures conditions possibles. Les points positifs et les points à améliorer relevés seront très utiles pour continuer à collaborer au mieux pour la sécurité des citoyens.

La présentation du SDIS aux autorités, aux invités ainsi qu'au public, s'est déroulée le samedi 31 octobre sur la place du Marché à Prilly.

Chaque année, les sapeurs-pompiers suivent divers cours de formation et de perfectionnement organisés par l'ECA. En 2015, les membres actifs du Détachement Premiers Secours (DPS) et du Détachement d'Appui (DAP) ont participé à 122 reprises à ces cours pour un total de 162 jours de formation. 14 recrues ont suivi 2 jours de formation de base.

Service de défense contre l'incendie et secours

Le SDIS Malley a participé, les 3 et 4 juin, en collaboration avec la PCi Région Ouest lausannois, la Police de l'Ouest, les samaritains ainsi que les SDIS de Chamberonne et Sorge, à l'exercice «Visitorride». Un exercice à l'échelle 1:1, qui vise, en cas de vague de chaleur, à visiter les personnes vulnérables. A cette occasion, l'ensemble des partenaires ont pu se rendre compte de certains points à améliorer concernant le concept. Ces points ont été corrigés et directement mis en pratique lors des déclenchements du mois de juillet. Il est à noter l'excellente collaboration entre les différents partenaires et les référents communaux.

Le SDIS a également participé au traditionnel concours de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-pompiers le samedi 2 mai à Oron. Le SDIS a été classé 4^{ème} dans la catégorie tonne-pompe.

Matériel

Les principales acquisitions à charge du SDIS pour le matériel ont été les suivantes : des gilets d'identification direction d'exercice, trois tablettes Galaxy Tab pour les chefs d'intervention, divers galons velcro SDIS Malley et les bandes patronymiques, divers outillage, des tenues d'intervention feu complète, les uniformes pour les officiers, une tronçonneuse, des vestiaires supplémentaires pour l'OI Prilly et Renens, 12 radios pour les manifestations, des vestes étanches pour le service de parc lors des manifestation et des T-shirts et polo avec la broderie du SDIS Malley. Quant au matériel fourni par l'ECA, il a été le suivant : 80 cagoules d'intervention, 88 anneaux cousus et mousquetons, 4 cannes de recherche et des T-shirts «sapeurs-pompiers».

Perspectives 2016

Les perspectives 2016 sont : la formation de base des nouveaux sapeurs-pompiers pour assurer la relève, la formation continue du personnel du DPS et du DAP sur le nouveau règlement de la FSSP, les véhicules et le matériel à disposition, la continuité des travaux de mise en place de la fusion, l'implication avec le COPIL dans le projet VIDIS 20-25 et continuer la collaboration avec les partenaires.

Remerciements

Le Commandant et son Etat-major, remercient toutes les personnes du service pour leur engagement et les prestations données à la collectivité durant cette année. Il rend également hommage aux épouses, époux, compagnes ou compagnons de ceux-ci pour leurs absences régulières, et souvent imprévisibles, que nécessite un engagement dans un tel service. Quelques mots de remerciements également à l'intention des employeurs des intervenants, qui permettent au système de volontariat de perdurer en laissant partir leurs collaborateurs durant les heures de travail pour porter secours à la population. Les remerciements vont également à la Commission du feu, aux Autorités des communes de Prilly et Renens ainsi qu'à l'ECA pour son appui, sa collaboration et la confiance témoignée au SDIS, ainsi que pour les moyens mis à disposition pour assurer les différentes missions.

Quelques photos souvenir de la présentation annuel du 31 octobre 2015



Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Prilly

- vu le préavis municipal N° 13-2016,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

d'adopter le présent rapport tel que présenté et de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2015.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 4 avril 2016.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

A. Gillièron

J. Mojonnet

Relations intercommunales

PRÉAVIS N° 13 - 2016

2^{ème} PARTIE

INFORMATIONS

DE LA MUNICIPALITÉ DE PRILLY

AU CONSEIL COMMUNAL

SUR LES RELATIONS INTERCOMMUNALES EN 2015

Relations intercommunales

ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS DU NORD-OUEST LAUSANNOIS (AJENOL)

Le Réseau AJENOL regroupe les Communes de Prilly, Jouxten-Mézery, Romanel, Cheseaux, Bournens, Boussens et Sullens, et propose au total 7 structures d'accueil collectif, 4 à Prilly, 2 à Cheseaux et 1 à Romanel.

La nouvelle structure d'accueil parascolaire de Prilly (APEMS - accueil pour écoliers en milieu scolaire) a pu démarrer à la rentrée d'août. Trois sites ont ouvert leurs portes offrant un total de 58 nouvelles places aux écoliers de 3P à 6P. L'UAPE «Les Funambules» de Cheseaux a développé son accueil en offrant 12 nouvelles places.

Deux réseaux d'accueil en milieu familial sont actifs sur le territoire du Réseau, celui de Cheseaux, Romanel, Bournens, Boussens et Sullens, constitué en Association, et celui de Prilly et Jouxten-Mézery, géré par le Service de l'enfance de Prilly. L'AJENOL encadrait, à la fin 2015, 76 AMF (Accueillantes en milieu familial).

L'AJENOL a signé en 2011 une convention de collaboration avec le jardin d'enfants de Jouxten «Le Petit Navire» pour l'accueil d'urgence. Cette convention est reconduite chaque année. D'autres conventions ont été signées pour entrer en vigueur en fin d'année ou au 1^{er} janvier 2016 :

- Le réseau EFAJE (Gros de Vaud) gère des structures d'accueil proches géographiquement de l'AJENOL. Des prises en charge d'enfants sont désormais possibles, en cas de manque de place d'accueil sur le réseau de domicile
- L'Oiseau Lyre, structure privée sise à Prilly, pourra offrir quelques places jusqu'à l'équivalent de 5 plein-temps aux enfants du réseau, aux conditions de l'AJENOL.

L'AJENOL a tenu en 2015 deux Assemblées générales, le 4 juin et le 12 novembre. Concernant la politique tarifaire, dont le réseau a la compétence selon la Loi sur l'accueil de jour des enfants du 20 juin 2006 (LAJE), l'Assemblée générale de juin a adopté les nouvelles grilles tarifaires, introduites en août 2014. Les nouveaux tarifs pour les structures d'accueil collectif ont été revus en fonction des coûts réels des structures d'accueil. Le plafond des revenus déterminants a été repoussé à CHF 16'000.-.

Le Comité de l'AJENOL s'est réuni quatre fois en 2015. Ces rencontres régulières accueillent une délégation des coordinatrices et des directrices, permettant de rester en contact avec les structures d'accueil et les AMF.

Les tâches menées à bien tant au niveau du Comité, du responsable opérationnel que des directrices et coordinatrices ont été nombreuses et variées, parmi lesquelles :

- élaboration de la grille tarifaire de l'accueil en milieu familial;
- harmonisation et adaptation des différents règlements ainsi que des dates de fermeture des structures d'accueil;
- réponse aux consultations sur la modification de la LAJE et l'introduction du Revenu déterminant unifié (RDU);
- rédaction et mise en route des conventions;
- adoption des comptes et budgets.

Dans le cadre de sa collaboration avec la FAJE (Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants), le réseau AJENOL a régulièrement été présent aux Rencontres des réseaux. Une délégation du Comité a participé aux diverses rencontres de la Faïtière des réseaux d'accueil vaudois.

Le tableau ci-après, basé sur les données collectées par Statistique Vaud, propose une vision synthétique des prestations offertes par l'AJENOL en 2015.

Relations intercommunales

	Nombre de places offertes	Nombre d'enfants accueillis						
		Préscolaire			Parascolaire		Total	
		Bébés	> 30 mois	> 4 ans	1P-2P	3P-8P		
Accueil familial - AMF								
Cheseaux - Romanel - BBS / 38 AMF		115	61			80	80	221
Prilly - Jouxens-Mézery / 39 AMF		152	103			46	102	251
Total Accueil familial		267	164			308		472
Accueil collectif - CVE/UAPE								
Prilly		138	71			116		187
Tilleul - Nursery		24	14	22	35	49	67	
Acacias		20						
Tilleul - Ecoliers		36						
APEMS 3P-6P		58						
Cheseaux		92	96			84		180
Galipette		44	20	28	48			
Funambules		48				41	43	
Romanel		20	23			0		23
P'tits Bonshommes		20			23			
Total Accueil collectif		250	34	50	106	90	110	390
Total général Accueil		517	364			508		862

ARASPE - RAPPORT DE M. W. BLUM, PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DIRECTION

Vision 2020 des Agences d'assurances sociales

Le 8 mai 2015 a eu lieu à Echallens l'Assemblée générale de l'Association vaudoise des agents d'assurances sociales. A cette occasion, le chef du Département de la santé publique et de l'action sociale (DSAS) a dévoilé les grandes lignes du futur rôle des Agences d'assurances sociales (AAS). Les outils de travail se modernisent. Le travail administratif sera facilité. En revanche, on connaîtra une évolution majeure de la prise en charge d'une population vieillissante. Les Régions d'action sociale, la Caisse cantonale AVS et le Service d'aide sociale et de l'hébergement doivent réunir leurs forces afin de redéfinir les champs de compétences des différents intervenants.

Projet d'optimisation – ARASPE devient région pilote

Un projet pilote a été réalisé, en partie financé par les communes à hauteur de 5 centimes par habitant par année. L'ARASPE et la JUNOVA (Région Jura Nord vaudois) ont été désignées régions pilotes. Le personnel de nos agences a accueilli ce challenge avec satisfaction. Il y a une part de créativité stimulante qui rend le travail intéressant.

Accouchement douloureux de la gestion des PC Familles

Encore fin 2014, les Agences d'assurances sociales assumaient le premier contact et établissaient les dossiers des requérants de PC Familles. Ces dossiers étaient transmis ensuite à un centre de taxation qui donnait le feu vert pour l'octroi d'un soutien. Suite à des retards, le DSAS a pris l'optique de faire enregistrer le dossier et de le taxer par la même personne. Des pôles de compétences devraient être mis en place. Notre région ne présente pas un nombre de dossiers suffisamment important pour atteindre la masse critique qui justifierait la création d'un tel pôle à Prilly, avec les charges financières pour les communes que cela implique. Consulté par le Canton, le Comité de direction (Codir) a estimé qu'avec un tel centre à Lausanne et un autre à Yverdon, un accès confortable pour les requérants de notre région sera assuré. Néanmoins, le Codir a décidé de proposer que les AAS d'Echallens et de Prilly seraient habilitées à rembourser les frais médicaux et de garde. A ce jour, aucune décision n'a été prise à ce sujet.

Relations intercommunales

Rencontre avec le personnel et son syndicat

Le 8 juillet a eu lieu une rencontre avec le personnel et son syndicat. Nos collaboratrices et collaborateurs ne se sentaient pas rassurés par le discours de Pierre-Yves Maillard du 8 mai. Ils se montraient aussi déçus parce que la gestion des PC Familles a été déléguée à Lausanne et à Yverdon. Une des porte-paroles estimait même que le Codir ne fait pas confiance à son personnel. Pour le Codir, il s'agissait de faire une pesée d'intérêt. Le rapport entre le coût et les avantages était en défaveur d'une solution «maison», ceci d'autant plus que le volume de travail en jeu ne dépassait pas 0.3 ETP. De toute façon, la décision finale appartenait au Département. Le Codir fonctionnait juste comme organe consultatif.

Ouverture d'une antenne CSR à Penthelaz

Un tiers des dossiers RI traités à Echallens concerne les communes de la Venoge. Afin d'apporter plus de confort à leurs habitants et, comme à Echallens il y a manque d'espace notoire, le Codir a décidé d'ouvrir une antenne dans cette dernière commune. Elle entrera en fonction le mois avril prochain.

Conclusion

L'année 2015 laisse un chantier en pleine évolution. Il s'agit de poursuivre l'ouvrage en route durant 2016. Le Codir remercie vivement la direction et toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs pour leur dynamisme, leur compétence et leur engagement.

ASIGOS - RAPPORT DE M. D. CROT, PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DIRECTION

Comme en 2014, le Comité de direction s'est réuni afin de préparer les séances du Conseil intercommunal et d'adopter les préavis qui lui ont été présentés. Il a notamment poursuivi le dossier de demande de sortie de l'ASIGOS des communes de Bournens, Boussens, Cheseaux-sur-Lausanne et Sullens. Le Conseil intercommunal a été tenu au courant de l'état d'avancement des travaux lors de ses deux séances. Il en sera de même au début 2016 afin de finaliser la sortie des communes de la Chamberonne pour le 31 décembre 2016.

21 janvier	Comptes et rapport de gestion 2014 Sortie de l'ASIGOS des communes de l'Etablissement de la Chamberonne
12 mars	Conseil intercommunal à Sullens
24 juin	Budget 2016 - 1 ^{ère} lecture Sortie de l'ASIGOS des communes de l'Etablissement de la Chamberonne
25 août	Adoption du budget 2016 Sortie de l'ASIGOS des communes de l'Etablissement de la Chamberonne
23 septembre	Conseil intercommunal à Bournens

Le président du Comité de direction a également participé aux séances du bureau du Conseil intercommunal, qui ont eu lieu à Romanel-sur-Lausanne ou à Prilly.

Les membres de la Commission de gestion ont rencontré différents membres du Comité de direction lors de leurs séances, qui les ont renseignés et répondu à toutes leurs questions.

Ci-dessous les principaux objets en cours sur lesquels le Comité de direction a travaillé :

- Sortie de l'ASIGOS des communes de l'Etablissement de la Chamberonne

Dans son courrier du 29 juin 2015, Mme Anne-Catherine Lyon, Cheffe du Département, communiquait qu'elle ne pourrait pas ratifier les nouveaux statuts de l'ASIGOS si l'article 2 devait se référer à un regroupement d'années scolaires différentes de ceux prévus par la LEO. Cependant, un article peut prévoir des dispositions transitoires concernant les degrés 7-8. De plus, Mme Lyon transmettait un mandat d'études pour la réorganisation des établissements primaire et secondaire de Prilly et environs.

La proposition de mettre sur pied un groupe de travail pour la réorganisation des établissements primaires de Prilly, Romanel-sur-Lausanne, Jouxten-Mézery et primaire et secondaire de Prilly était, selon le Comité de direction, superflue, un groupe de travail ayant déjà été créé dans le cadre du SDNL. Lors de l'entretien du 14 août 2015, Mme Gross avait peu de connaissance du dossier et n'était pas au courant des études entreprises dans le cadre du SDNL.

Relations intercommunales

Dans les nouveaux statuts, l'article 41 mentionne que la dérogation octroyée en 2006, et confirmée en 2015 par le Département, autorise l'ASIGOS à gérer et à organiser les arrondissements scolaires de Prilly nonobstant l'exigence d'inclure le degré primaire jusqu'à la mise en place d'une organisation tenant compte du fort développement prévu des secteurs de Romanel-sur-Lausanne et de Vernand en 2020. Les statuts seront alors adaptés aux exigences légales.

Suite de la procédure : envoi pour examen des nouveaux statuts par Me Chavanne au Département - Information sur les nouveaux statuts à la séance du Conseil intercommunal du 23 septembre 2015 - Approbation des Conseils communaux ou généraux des communes d'ici la fin de l'année (en réalité début 2016 pour plusieurs communes) - Décision formelle du Conseil intercommunal le 23 mars 2016 - Approbation du Conseil d'Etat.

- Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement primaire-secondaire (CET) s'est rencontré trois fois en 2015, dont le 5 février pour la séance constitutive.

Lors de sa séance du 28 avril, le CET primaire-secondaire a travaillé sur le nouveau règlement interne de l'établissement primaire-secondaire et validé le périmètre scolaire.

Lors de sa séance du 31 août, le CET primaire-secondaire a adopté le règlement interne et discuté de l'horaire continu à l'école.

Suite à cette discussion, les représentants des parents d'élèves ont décidé de lancer une consultation auprès des parents de tous les élèves de l'ASIGOS afin de connaître plus largement leurs souhaits en ce qui concerne les horaires. Le résultat de cette consultation sera traité lors de la première séance du CET primaire-secondaire de 2016.

- Renouvellement d'emprunt en 2015

Il n'y a pas eu d'emprunt à renouveler en 2015, ce qui ne sera pas le cas en 2016.

ASIGOS - ETABLISSEMENT SECONDAIRE - RAPPORT DE M. S. CORDAY, DIRECTEUR

Rentrée scolaire 2015

44 classes ouvertes en août 2015, dont 16 au collège du Grand-Pré, ont permis d'accueillir les 818 élèves de l'établissement primaire et secondaire. En 7P - 8P, on note toujours une augmentation : 320 élèves (288 en 2013; 306 en 2014). En 9e - 11e, la baisse se poursuit depuis le départ des élèves de VP de Cheseaux - La Chamberonne : 498 élèves (581 en 2013; 548 en 2014).

Corps enseignant et secrétariat

Les départs à la retraite de Christian Pralong, doyen, et Jocelyne Garchi Lemos, secrétaire, ont provoqué une réorganisation administrative. Si C. Pralong a été remplacé au même taux par deux jeunes doyens, le poste occupé à 90 % par J. Garchi Lemos n'a été remplacé qu'à 40 %, conséquence des nouvelles normes cantonales. André Külling, Elisabeth Rosset et Anne-Lise Zanone ont également fait valoir leur droit à la retraite. David Vergères, médiateur et maître de classe au Grand-Pré, a demandé son transfert à Thierrens. La médiation est reprise par Amanda Ciardo et Marius Aemisegger. Outre les cérémonies officielles, une prise de congé festive a été organisée dans le Jura par les enseignant-e-s. Le nombre d'enseignant-e-s diminue en lien avec la baisse des effectifs et seul l'engagement de Laure-Anne Reymond en 7-8P a été nécessaire.

Conseil de direction

Le conseil siège une fois par semaine sous la présidence du directeur et traite de tous les dossiers administratifs ou pédagogiques en cours. Mmes Muriel Cantin, Caroline Stupar et MM. Christian Baur, Luc Matthey-Doret, Marc Isenring, Olivier Eugster et Grégoire Mancuso, doyennes et doyens, se partagent les responsabilités de direction tout en poursuivant leurs activités d'enseignement à temps partiel.

Relations intercommunales

Pédagogie

Tous les élèves sont au régime de la nouvelle loi scolaire (LEO). Sa mise en place et les conséquences sur l'organisation mobilisent notre énergie.

L'introduction de l'anglais en 7P a occasionné une distribution nouvelle des périodes sur la grille horaire.

Les redoublements redoutés en 8P ont été limités à ceux estimés profitables aux élèves. Les autres ont bénéficié de situations «limites» permettant leur promotion.

Les certificats VG mentionnant les niveaux en français, mathématiques et allemand seront distribués en fin de cette année scolaire.

Depuis cette année, l'établissement accueille une classe régionale «OES» (classe officielle de l'enseignement spécialisé) pour les élèves de 12 à 15 ans. Elle permet à 8-9 élèves en grande difficulté scolaire de poursuivre leur parcours sans intégrer une institution. Un dispositif d'accompagnement individualisé est déployé par le SESAF (Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation).

L'installation par les services communaux d'un réseau Wi-Fi couvrant l'ensemble des bâtiments scolaires permet d'accéder à différents serveurs et à Internet depuis tous les locaux.

Appui en 7P et 8P

Les périodes hebdomadaires d'appui par classe continuent de permettre aux élèves de progresser et de tenir le rythme imposé par les objectifs à atteindre. Les horaires permettent d'organiser un appui en mathématiques, français et allemand. Ces appuis collectifs sont complétés par la mise en place d'un groupe de soutien formé de trois enseignantes spécialisées. Ce dispositif permet d'aider les élèves en fonction de leurs difficultés par des appuis individuels ciblés.

Etudes surveillées

Organisés les lundis, mardis et jeudis de 15h50 à 16h50 en collaboration avec la Ville de Prilly, ils permettent à environ soixante élèves de faire leurs devoirs à l'école. Les élèves sont répartis en trois groupes, conduits par des surveillants engagés par la Commune. Ce ne sont pas des appuis mais un lieu permettant aux enfants de travailler dans un environnement propice. Ils sont payants (forfait annuel de 100 à 200 francs selon la fréquentation) et subventionnés par la Ville de Prilly.

Structure d'accueil temporaire SAT

Les maîtres utilisent toujours cette structure. Elle permet de réduire les problèmes de comportement. La fréquence d'utilisation est stable. 111 élèves (102 l'année précédente) y ont été convoqués, pour 316 passages dénombrés.

Module d'activités temporaires et alternatives à la scolarité (MATAS)

Trajectoire et Dynamo, les structures MATAS ouvertes à Renens et à Montheron pour les établissements de la couronne ouest-lausannoise (CRENOL) ont accueilli six élèves de Prilly, pour une période de trois mois. Encadrés par un éducateur et un enseignant, ces jeunes ont trouvé une aide pour reprendre confiance en leurs possibilités, retrouver une motivation personnelle, mieux respecter les règles de la vie scolaire et, dans certaines situations, pour définir un projet pour leur futur professionnel.

Prévues dans la LEO (art. 103) et son règlement (art. 76), les structures sont codirigées par une institution «SPJ» et un établissement scolaire. Depuis août 2013, c'est la direction de l'établissement de Prilly qui est responsable «DGEO» du MATAS de Renens. Une séance de travail par mois permet de coordonner les admissions et gérer les affaires courantes.

Formation continue

Les enseignants suivent régulièrement des formations continues personnelles, encouragées par la direction générale. La direction de l'établissement a organisé une journée pédagogique portant sur le «vivre ensemble» : une demi-journée à Genève au CICR, axée sur l'intégration des migrants, et une autre demi-journée sur le thème des générations en assistant à une conférence donnée par M. Carol Allain. Ces journées complètent celles de l'an dernier sur la cohésion au sein de l'établissement. L'atelier de supervision, animé par Mme Nicole Dovat, se poursuit.

Relations intercommunales

L'école, lieu de vie, de rencontre et de partage

La journée de l'écopier ne se limite pas aux horaires scolaires et la collaboration avec les services de la Ville de Prilly permet de fournir aux élèves des solutions multiples pour les accueillir à midi et dès 15h30 dans de bonnes conditions :

Pause de midi

A midi, les élèves qui ne rentrent pas chez eux ont la possibilité d'aller au réfectoire de St Etienne ou de rester à l'école pour pique-niquer. Des fours à micro-ondes sont à la disposition des élèves dans les deux collèges. Les élèves de 7P-8P (Grand-Pré) peuvent participer à un atelier bricolage ou aux «midis-qui-bougent» dans une salle de gymnastique. Ces activités sont surveillées. La bibliothèque de l'Union est aussi à disposition.

Dès 15h30

Au Grand-Pré, les devoirs surveillés permettent de rester à l'école jusqu'à 16h50 pour travailler. A l'Union, les études surveillées sont assurées par des enseignants et ressemblent souvent à des appuis. Les élèves y viennent sur une base de volontariat ou sur conseil de leur enseignant-e.

ASSOCIATION «SÉCURITÉ DANS L'OUEST LAUSANNOIS»

Les éléments rapportés ci-après constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois» au profit des huit communes du District. Pour plus d'informations, le rapport de gestion complet de ladite association de même que les comptes rendus de sa Commission de gestion figurent sur le site www.polouest.ch.

Concernant plus particulièrement les activités déployées à Prilly, elles ont été les suivantes :

Répondant communal

Pour Prilly, le répondant communal, depuis novembre 2015, est le Lieutenant Thierry Guyot. Auparavant, c'est le Capitaine Jaunin qui officiait en tant que tel. A l'instar de ces dernières années, des réponses et des actions ont été entreprises afin de gérer les diverses problématiques rencontrées. En 2015, les sujets principaux traités ont porté sur la problématique de dommages à la propriété, de nuisances sonores, d'incivilités et d'usages abusifs de fonds privés communaux. De plus, des questions de circulation et de signalisation, notamment en ce qui concerne les infractions à la Loi sur la circulation routière et l'aménagement de zones 30, ont également fait l'objet d'une collaboration avec les services communaux.

Section territoriale

Approche en résolution de problèmes, îlotage et réseautage

L'analyse qui a été faite suite à la réorganisation des postes de police, introduite en 2014, a démontré globalement la cohérence du système mis en place. Afin de gagner en pertinence, les horaires des collaborateurs ont été adaptés pour optimiser la présence policière sur le terrain aux moments-clés. L'examen de la structure a également permis d'établir que des ressources supplémentaires apporteraient indéniablement une plus-value permettant ainsi d'augmenter la visibilité des policiers, notamment les samedis. Cette mesure conduirait aussi à l'intensification des contacts et partenariats avec les réseaux tissés dans le travail d'îlotage et de traiter plus en profondeur les dossiers en approche de résolution de problèmes.

Au travers de la méthode «SARA» (Situation - Analyse - Réponse - Appréciation), justement utilisée dans le cadre des dossiers précités, le personnel de la Section territoriale a notamment contribué à résoudre, parfois avec l'appui de partenaires, des problématiques liées à des litiges entre locataires, nuisances sonores récurrentes et comportements routiers inappropriés et répétés.

Phénomènes en augmentation ces dernières années, notamment chez les adolescents et jeunes adultes, le littering et les nuisances sonores ont amené les policiers à trouver des solutions à ces comportements. Ces approches consistent particulièrement en la prise de contact avec les parents dans une approche participative, une collaboration avec les différents travailleurs sociaux de proximité et la mise en place d'actions de prévention.

Relations intercommunales

Organisés par secteurs afin de responsabiliser et de valoriser leurs activités, les policiers des unités territoriales sont entrés en contact et ont créé de nouveaux liens avec des personnes clés, tels que les concierges et les commerçants, pour ne citer que ces deux exemples. Ce réseautage permet aux agents d'identifier rapidement toutes les problématiques liées aux secteurs dont ils ont la charge.

En plus de l'activité susmentionnée, le personnel de la section territoriale a collaboré avec celui de l'unité prévention afin de mener des campagnes de prévention, liées à la circulation routière, à la criminalité et aux incivilités. Il a également participé au service d'ordre et assuré une présence préventive lors de manifestations locales ou régionales, sans oublier les rencontres du Lausanne HC.

Activité sur le territoire de Prilly

La Ville de Prilly a été confrontée à une série de dommages à la propriété, incendies de poubelles, rodéos routiers par des scooteristes et regroupements de personnes occasionnant des nuisances et plaintes du voisinage.

Les policiers sont notamment intervenus et ont apporté leur appui aux problèmes rencontrés par le gérant d'une station-service voyant son périmètre régulièrement «squatté» par des individus ne faisant pas partie de sa clientèle et occasionnant des nuisances sonores. Après une analyse de la situation, plusieurs propositions de solutions ont été évoquées. Parmi elles, le gérant a décidé de mettre à ban la propriété et ainsi interdire l'occupation de l'espace aux personnes qui ne font pas partie de la clientèle. Une mesure préventive, axée sur le dialogue, a aussi permis d'apporter des solutions à la problématique.

Dans un autre cas, un commerçant, victime d'une agression juste après la fermeture de son commerce, a fait part de son inquiétude de se faire détrousser. Afin de le rassurer et dans un but d'accompagnement, le policier garant de secteur l'a rencontré et conseillé sur des pratiques visant à limiter les risques de brigandage.

Service de la signalisation

En 2015, à Prilly, le service est intervenu à 21 reprises à la suite d'accidents de la circulation. 463 interventions ont été réalisées sur des chantiers, particulièrement dans le cadre de fouilles à la route des Flumeaux, à l'avenue de la Rochelle et à la route du Mont ainsi qu'en lien avec le réaménagement de la route de la Broye et celui du carrefour de la Fleur-de-Lys. Les policiers sont également intervenus lors de 135 manifestations, dont Art on Ice, la Fête des écoles, Fêtons Prilly, la manifestation patriotique du 1^{er} août et la course pédestre «A travers Prilly». Enfin, 311 interventions ont été réalisées, notamment pour la pose de signalisation et de compteurs routiers.

Statistiques pour Prilly - Chiffres extraits du rapport de gestion de l'Association

Activité générale de la Police de l'Ouest

- *Événements - 2'014* : Assistance, 826 - Lésion corporelle/bagarre, 64 - Dommage à la propriété, 113 - Incendie, 16 - Infraction à la Loi sur les étrangers, 30 - Appréhension/arrestation, 125 - Trouble de la tranquillité/nuisance, 350 - Stupéfiants, 61 - Violence domestique, 21 - Prévention, 408.
- *Vols/cambriolages - 425* : Brigandage, 4 - Vol simple, 107 - Vol par effraction, 151 - Vol par effraction de véhicule, 40 - Vol introduction clandestine, 25 - Vol qualifié, 39 - Vol de véhicule, 59.
- *Circulation - 513* : Contrôle circulation, 260 - Accident, 108 - Infraction à la Loi sur la circulation routière, 72 - Ivresse/conduite sous stupéfiants, médicaments, 73.

Police Proximité

- *Unité Trafic, infractions radar* : Nombre de contrôles, 114 - Véhicules contrôlés, 27'879 - Véhicules en infraction, 2'502 - Taux d'infractions, 8.97 %.
- *Unité Trafic, infractions surveillance automatique du trafic* : Nombre de contrôles (durée moyenne 1 semaine), 43 - Véhicules contrôlés, 2'653'152 - Véhicules en infraction, 5'713 - Taux d'infractions, 0.22 %.
- *Unité Trafic, signalisation* : Nombre d'interventions, 930.

Relations intercommunales

Police Administrative

- *Commission de police* : Audiences, 31 - Ordonnances pénales à Prilly, 1'222 «Domaine privé» et 1'010 «Domaine public» - Amendes d'ordre délivrées «Circulation et stationnement», 6'084.
- *Naturalisations* : Rapports «Naturalisations ordinaires», 35 - PV d'audition, 2 - Rapports «SPOP» (Service cantonal de la population), 1 - Autres rapports, 2.
- *Notifications* : Commandements de payer reçus, 1'014 - Mandats reçus, 24.
- *Police du commerce* : Total des manifestations, 282 - Contrôles établissements publics, 14.

GROUPE COORDINATION JEUNESSE

Le Groupe Coordination Jeunesse a été créé en 2007 dans le but de former un groupe de réseautage actif et partenarial réunissant les professionnels s'occupant de la jeunesse dans le district de l'Ouest lausannois (centres socioculturels, Travailleurs sociaux de proximité/TSP, structures d'insertion professionnelle, délégués jeunesse, conseillers en insertion/orientation, institutions de prévention et santé). Il permet de créer des liens par des rencontres régulières, d'agir dans l'interdisciplinarité, d'organiser et de promouvoir des actions communes dans l'ensemble du district comme des dîners quizz, des rallyes de la citoyenneté, des tournois intercommunaux de foot en salle, des spectacles, des actions de prévention, des projets radio, etc. Mais il répond aussi à la mobilité des jeunes qui bougent dans un territoire compact qu'est l'Ouest lausannois et dont ils ne perçoivent plus les limites communales.

Les communes y sont représentées par leurs professionnels et deux centres de la FASL (Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise) en font également partie (Montelly et Prélaz).

Les TSP sont intégrés au Groupe Coordination Jeunesse. Ils ont formé également un groupe de TSP de l'Ouest lausannois qui se rencontre une fois par mois, voire plus si cela s'avère nécessaire. A travers leurs échanges, ils confirment que les réalités de terrain se rencontrent dans toutes les communes de manière cyclique et que le fait de partager entre mêmes professionnels est tout à fait bénéfique. Des collaborations ont même démarré entre TSP dans des quartiers limitrophes à deux ou trois communes. Un site internet - www.j-ouest.ch - a été créé pour informer et donner une plus grande visibilité aux actions et structures du district.

En ce qui concerne le pilotage et le financement du Groupe Coordination Jeunesse, voir le rapport ci-après de la Présidente de la «Plateforme Jeunesse de l'Ouest Lausannois».

PLATEFORME JEUNESSE DE L'OUEST LAUSANNOIS - RAPPORT DE MME MYRIAM ROMANO-MALAGRIFA, PRESIDENTE

Constituée des Municipales et Municipaux de l'enfance et de la jeunesse de l'Ouest lausannois, cette plateforme a pour mission d'échanger, de collaborer, de coordonner, de réfléchir et de construire une vision commune des activités de la jeunesse dans l'Ouest lausannois. Elle propose et finance des actions à l'intention des jeunes du district au travers de projets de prévention, de formation, de projets ludiques ou sportifs, donnant aux jeunes des occasions de s'exprimer et d'agir de manière positive et constructive. Dans ce sens, elle s'appuie sur les compétences des professionnels de la jeunesse des communes et notamment du Groupe Coordination Jeunesse. Elle se réunit cinq fois par année pour rencontrer et écouter les professionnels du terrain (les animateurs des centres socioculturels et les TSP), pour accorder des soutiens à des projets intercommunaux présentés par le président du Groupe Coordination Jeunesse et pour prendre connaissance des informations relatives aux activités de la jeunesse dans les communes, mais aussi au niveau cantonal.

La Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois dispose d'un budget (environ CHF 14'000.-) alimenté par une contribution des communes du district de CHF 0.20 par habitant. Bussigny assume le rôle de commune boursière (lien historique puisque le premier Président de la Plateforme a été le Municipal de cette commune).

Par ce budget, la Plateforme finance en priorité les projets présentés et mis en œuvre par le Groupe Coordination Jeunesse. Il est à relever que les projets financés n'ont jamais, depuis la création de la Plateforme, épuisé le budget alloué. Ce qui montre que les actions proposées ont un effet multiplicateur et visible auprès des jeunes pour un faible coût grâce à l'efficacité des structures et du personnel en place.

Relations intercommunales

La Plateforme s'est réunie à 4 reprises, soit les 11 mars, 16 juin, 15 septembre et 1^{er} décembre. Lors de cette dernière séance plus informelle, la Plateforme jeunesse et le Groupe Coordination Jeunesse ont été accueillis à St-Sulpice dans le cadre de l'apéritif de fin d'année auquel les Municipalités et Président-e-s des Conseils communaux de l'ensemble du district, ainsi que les Prédésident-e-s des Conseils d'Etablissement, Mme la Préfète et M. le Commandant de la Police de l'Ouest sont conviés. Force est de constater que, malgré la large invitation faite aux autorités politiques des communes du district, peu de celles-ci se sont déplacées. Nous le regrettons car ce moment est une occasion importante de présenter aux personnes invitées l'ensemble des activités réalisées durant l'année et de mieux faire connaître les missions de chacun. Nous avons pu compter sur la présence appréciée de deux Présidents de Conseils communaux ainsi que du Délégué cantonal à la Jeunesse. Nous avons profité de ce moment convivial pour prendre congé de M. Nicolas Perelyguine, président sortant du Groupe Coordination jeunesse, et d'accueillir le nouveau président en la personne de M. Daniel Gambazza, Chef du Service jeunesse de la Ville de Prilly. La Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois remercie M. Perelyguine, membre fondateur du Groupe Coordination Jeunesse pour son investissement, son dynamisme et son esprit rassembleur et constructif qui ont permis la réalisation de différents projets mais surtout de créer des liens solides entre les différents partenaires. Ses qualités ont été reconnues au niveau cantonal, puisqu'il a été désigné par le Conseil d'Etat pour présider la Chambre consultative cantonale de la jeunesse. Le nouveau président saura prendre le relais et maintenir vive la flamme; il reçoit toute la confiance de la Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois.

Rencontre avec les animatrices et animateurs des centres de loisirs

La séance du mois de mars a été consacrée à la rencontre avec les animateurs-trices travaillant dans les centres de loisirs de nos différentes communes. L'occasion leur a été donnée de se présenter, de faire connaissance entre eux, ainsi que de présenter également leurs activités et de relayer leurs besoins. Cette séance a été profitable pour toutes et tous notamment pour les animateurs qui ont peu de connaissances des activités proposées par les autres centres de loisirs. Il a été question surtout de programmes, d'activités, d'organisation, d'espaces et de diverses ressources; la question des besoins n'a pas pu être abordée. A la suite de cette séance, les animateurs ont décidé de créer un groupe au même titre que les TSP afin de partager leurs expériences.

Actions communes

Les projets financés et soutenus par la Plateforme sont exclusivement des projets proposés par le Groupe Coordination Jeunesse. Ce sont les professionnels du terrain qui proposent des actions susceptibles d'intéresser les jeunes ou qui répondent aux demandes et attentes du terrain, et qui pourraient se mettre en place entre plusieurs communes; ils en discutent entre eux, planifient une action ou un projet, déterminent qui est à même de la mener parmi l'ensemble des professionnels et qui du réseau peut les accompagner dans la démarche.

Pour 2015, les demandes de soutien ont été moins nombreuses, notamment dû au fait que les communes développent en priorité leurs propres projets et qu'il faut dégager du temps et du personnel pour les projets intercommunaux. A relever que ce n'est pas la quantité des projets qui compte mais plutôt la qualité de ceux-ci, leur efficacité auprès des jeunes, leur ancrage et leur périodicité, comme par exemple le tournoi intercommunal de foot en salle et la semaine de prévention contre l'alcool.

En 2015, la Plateforme a soutenu les projets intercommunaux suivants :

Tournoi intercommunal de foot en salle au collège de la Planta à Chavannes-près-Renens

Il s'agit de la 6^{ème} édition soutenue par la Plateforme. Cet événement sportif organisé par les travailleurs sociaux de proximité, rencontre toujours un très grand succès et mobilise des équipes de nos huit communes. Cette année, ce sont plus d'une centaine de jeunes qui se sont retrouvés autour du ballon rond.

Relations intercommunales

Semaine nationale de lutte contre l'alcool

Organisée sous l'impulsion des travailleurs sociaux de proximité et de Raidblue, deux actions spécifiques ont été menées. La 1^{ère} consistait en un dîner quizz sur la problématique de l'alcool; l'organisation était confiée à la commune d'Ecublens, avec la participation de 40 jeunes et de nombreux acteurs en lien avec la problématique de l'alcool; le projet a été soutenu financièrement également par Lausanne Région et l'Office Fédéral de la Santé Publique. Pour la seconde, il s'agissait d'un concours pour la création et l'impression d'un sticker en lien avec la thématique.

Formation «Communiquer, mais comment ?» par l'agence Konsept

Dans les activités qui n'ont pas été financées par la Plateforme mais qui ont impliqué de manière conséquente tous les travailleurs sociaux de proximité de nos communes, nous pouvons citer l'organisation et la tenue des Etats généraux du Travail social de proximité. Cette manifestation, destinée en particulier aux élus politiques, organisée par la Plateforme cantonale TSP et Rel'ier, a connu un très grand succès, réunissant à la Salle de spectacles de Renens plus d'une centaine de personnes autour de conférences, ateliers et tables-rondes. Celles et ceux qui ont pu y participer ont pu se faire une opinion très précise du travail social de proximité, souvent méconnu ou galvaudé.

PROTECTION CIVILE RÉGION OUEST LAUSANNOIS

Le rapport de gestion de l'Organisation Régionale de Protection Civile (ORPC) Région Ouest Lausannois est disponible sur le site Internet de la Ville de Prilly (www.prilly.ch) après son approbation par l'Assemblée régionale dudit organisme, soit dès le 15 juin 2016.

SERVICE DE PSYCHOLOGIE, PSYCHOMOTRICITÉ ET LOGOPÉDIE EN MILIEU SCOLAIRE – PPLS CRENOL - SERVICE DE PRILLY-CHESEAUX

Pendant l'année 2015, le Service a renforcé son activité de partenariat avec l'école. Pour ce faire, chaque collaborateur garde une partie de son temps de travail réservée à ces tâches : réseaux pluridisciplinaires, permanences et conseils aux enseignants, participation à des groupes de réflexion. Une attention toute particulière a été portée sur le début de scolarité avec les enfants de 1P et 2P pour favoriser le meilleur développement possible. Ceci dans un souci de prévention au vu des difficultés globales rencontrées dans cette population (problèmes langagiers, psychomoteurs, sous-stimulation).

Les temps de consultations, bilans et traitements restent une part très importante du temps de travail. Comme chaque année, le nombre de nouvelles demandes est élevé. Pour éviter une trop longue attente de prestations, les enfants et leurs familles sont reçus dans les 5 à 6 semaines qui suivent leur demande pour un premier entretien. Cela permet d'évaluer la situation et de donner déjà des pistes aux parents et aux enseignants.

Malgré ces différents aménagements dans notre travail, le constat actuel reste que le nombre de prestataires PPLS n'est pas suffisant pour répondre dans des délais corrects à l'ensemble des demandes qui parviennent au Service PPLS.

Concernant le personnel, l'année 2015 a été marquée par la maladie puis le décès de M. François Rossel, psychologue. M. Rossel s'occupait plus particulièrement des classes d'enseignement spécialisé. Sa disparition a affecté un grand nombre de personnes, ses collègues, les enseignants, les enfants qui le connaissaient et leurs familles. Mme Estefania Grandas, psychologue, a assumé son remplacement depuis le mois de septembre.